



HAL
open science

Fiennes, Pas-de-Calais, Rue du Tilleul : rapport de diagnostic

Samuel Desoutter, Christine Cercy, Vaiana Vincent

► **To cite this version:**

Samuel Desoutter, Christine Cercy, Vaiana Vincent. Fiennes, Pas-de-Calais, Rue du Tilleul : rapport de diagnostic. [Rapport de recherche] Inrap Nord-Picardie. 2011. hal-02362521

HAL Id: hal-02362521

<https://inrap.hal.science/hal-02362521v1>

Submitted on 13 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

FIENNES, Pas-de-Calais, Rue du Tilleul

Rédaction

Samuel DESOUTTER

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
62334

Nr patriarche
6032

Entité archéologique

Arrêté de prescription
SRA 1/1/18

Système d'information

Code
Inrap15178201

**FIENNES,
Pas-de-Calais,
Rue du Tilleul**

sous la direction de

Samuel DESOUTTER

avec la collaboration de

**Christine Cercy
Vaïana Vincent**

INRAP Direction interrégionale Nord-Picardie
518, rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
N° Tél. : 03 22 33 50 30
Fax : 03 22 95 50 30

SOMMAIRE

	SECTION 1 FICHES ET NOTICES	2
Fiche signalétique		2
Mots clés - Programmation		3
Liste des intervenants et moyens mis en oeuvre		4
Copie de l'arrêté de prescription		5
Copie de l'arrêté de prescription		6
Copie de l'arrêté de désignation.....		7
Copie de la fiche de projet d'intervention.....		8
	SECTION 2 DESCRIPTION ET RESULTATS DE L'OPERATION	9
1. Introduction, description de l'opération.....		9
1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention.....		9
1.2. État des connaissances avant l'opération, contextes (C. Cercy)		9
1.3. Méthodes mises en œuvre et objectifs		18
1.3.1 Technique de sondage.....		18
1.3.2 Contraintes		18
1.3.3 Protocole d'enregistrement		18
1.3.4 Réalisation de l'opération		19
1.3.5 L'archivage des données.....		19
2. Résultats, l'occupation archéologique		19
2.1 Observations archéologiques		19
Un atelier de potier associé à de l'habitat au Bas Moyen Age ?		19
Les structures de cuisson et les aménagements associés		19
Un habitat lié aux structures de cuisson ou une zone artisanale de type atelier de potier ?		20
2.2 Etude du mobilier.....		21
Le mobilier médiéval (V. Vincent)		21
Conclusion		35
Bibliographie.....		36
Table des illustrations		39
	SECTION 3 INVENTAIRES	40
1. inventaire des tranchées et structures.....		40
2. inventaire du mobilier archéologique		43
3. inventaire des prélèvement		44
4. inventaire de la documentation graphique		44
5. inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle		45
6. inventaire de la documentation numérique		45
7. inventaire la documentation écrite		45

SECTION 1 : FICHES ET NOTICES

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro d'opération GA 15 17 82 01 1 1 1 1 8 D I A G

Identité du site

Département :	62	Commune :	FIENNES
Lieu-dit ou adresse :	Route du Tilleul		
Cadastre année :	Section (s):	AB AO	Parcelle (s) : 159 - 181 85
Coord. Lambert X :	564.14	Y :	1347.74
		Altitude :	100 m
Propriétaire du terrain :	Mairie de Fiennes		
Protection juridique :			

L'opération archéologique

Arrêté de prescription	11/118 DIAG	du	09/05/2011
Arrêté de désignation :	11/118 DIAG	du	09/09/2011
Responsable scientifique désigné :	Samuel DESOUTTER		
Organisme de rattachement :	INRAP Nord Picardie		
Raison de l'urgence :	Permis de construire		
Maître d'ouvrage des travaux :	Mairie de Fiennes		
Dates d'intervention sur le terrain :	du 13 au 20 septembre 2011		
Superficie de la zone à diagnostiquer :	21340 m ²	% de la surface sondée :	13.22 %

Résultats

Hauteur moyenne des stériles :	70 cm
Nature des vestiges :	structures fossoyées, maçonneries, fours et niveaux d'occupation
Problématique de la recherche : (SRA)	
En raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter les éléments du patrimoine archéologique.	
Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :	INRAP, Z.I la pilaterie

Le Document Final de Synthèse

Nombre de volumes :	Nombre de pages :
Nombre de figures :	Nombre d'annexes:

MOTS CLES - PROGRAMMATION

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second Âge du fer)

<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	Haut Moyen Age
<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Age
<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Moyen Age
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input checked="" type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input checked="" type="checkbox"/>	Argile : atelier de potier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : extraction argile

Nb	Mobilier
<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre:

Études annexes	
<input type="checkbox"/>	Géologie/pédologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

Programmation

--

LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE***Intervenants scientifiques***

SRA :	Philippe Hannois
Inrap :	Samuel Desoutter (Responsable scientifique - Assistant d'étude et d'opération) Laurent Sauvage (Adjoint Scientifique et Technique)

Intervenants administratifs

SRA :	Stéphane Révillion (Conservateur Régional Nord – Pas-de-Calais par intérim)
Inrap :	Stéphane Génété (Directeur interrégional Nord - Picardie)
Aménageur :	Mairie de Fiennes
Financement	

Équipe scientifique

		<i>Préparation</i>	<i>Terrain</i>	<i>Post-Fouille</i>
<i>Responsable d'Opération</i>	Samuel Desoutter	1	6	7
<i>Technicien(s)</i>	Jean Marie Favier Karine Blanchart		6 -	- 6
<i>Topographe</i>	Rudy Debiak		1	1
<i>Spécialistes</i>	Christine Cercy Vaïana Vincent			2 5
<i>Technicien DAO</i>				

Intervenants techniques

Terrassement mécanique : 1 pelle à chenille 21T avec godet de curage de 2,10 m durant 4 jours

N° 11-118-DIAG

3392
09 MAI 2011PREFECTURE DE LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS
LE PREFET DE REGION

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;
 VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;
 VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;
 VU l'arrêté du 21 décembre 2010 portant délégation de signature à Madame Véronique Chatenay-Dolto, en qualité de directrice régionale des affaires culturelles de la région Nord-pas-de-Calais, ainsi qu'aux fonctionnaires placés sous son autorité ;
 VU le code de l'urbanisme, notamment l'article L. 425-11 ;

VU le dossier de : permis d'aménager
 Sous le n° : PA 062 334 11 00001
 déposé à la Mairie de : Fiennes
 le : 09/03/2011
 par : de Fiennes
 adresse de l'aménageur : 34, rue de la Mairie
 62132 FIENNES
 localisation : Route du Tilleul
 section AB 159-181 et section AO 85
 reçu le: 31/03/2011

CONSIDERANT que, les terrains sont situés sur un versant exposé au sud à proximité immédiate du cœur du village historique ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Nord – Pas-de-Calais
Département :	Pas-de-Calais
Commune :	Fiennes
Localisation	Route du Tilleul section AB 159-181 et section AO 85
Propriétaire :	de Fiennes (Mairie) 34, rue de la Mairie 62132 FIENNES
Coordonnées Lambert I :	x = 564.14 y = 1347.74 z = 83.0

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du SRA, d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28, 29, 30 et 31 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Par ailleurs, le diagnostic archéologique doit être conçu comme une opération archéologique à part entière et doit dépasser le cadre de la simple présence absence de site. Il doit permettre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré en perspective d'une exploitation à très long terme et d'une approche géographique plus générale.

- emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (21 340 m²). Le responsable d'opération devra prendre l'attache de l'aménageur afin de respecter le compactage des terrains.
- principes
méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue. Le rapport de diagnostic devra présenter ces éléments stratigraphiques de manière synthétique, sous forme de logs ou de profils.
- Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum.
- Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :
- L'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative.
 - La mise en œuvre d'un maillage de diagnostic plus réduit à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.
- Les structures archéologiques devront être sondées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables. La caractérisation chronologique du site pourra se faire par des études de type classique (céramologie) mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues.
- Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies,...).
- Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques en bon état de conservation, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation et de garantir des conditions optimales de fouilles.
- Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du CST.

Article 3 : Le rapport devra comporter, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles 59, 60 et 61 du décret n° 2004-490 susvisé et suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques.

Article 5 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à Mairie de Fiennes et D.D.T.M. de Boulogne-sur-Mer 178, rue Faïdherbe 62200 BOULOGNE-SUR-MER.

Fait à Lille, le 28 avril 2011

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais
et par délégation


La directrice régionale des affaires culturelles
Véronique Chatenay-Dolto

N° 11/118/DIAG/DESIGNATION

PATRIARCHE : 6032

PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS
LE PRÉFET DE RÉGION

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 11/118 ;

ARRETE DE DESIGNATION

Article 1 : DESOUTTER Samuel est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Fiennes, Route du Tilleul, section AB 159-181 et section AO 85.

Article 2 : le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en 5 exemplaires dont trois exemplaires originaux.

Il devra comporter :

- Les données administratives et techniques**
 1. Région, département, commune, lieu-dit ;
 2. Numéro d'opération : (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG)
 3. Références cadastrales (Année réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
 4. Nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
 5. Cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
 6. Plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
 7. Fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
 8. Notice des résultats scientifiques éventuellement accompagnée d'illustrations (notice et illustrations étant livrées en format informatique) pouvant figurer dans les BSR.

- La présentation des résultats scientifiques**
 1. Un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
 2. Un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
 3. Un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
 4. La présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
 5. La présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
 6. Une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
 7. Une synthèse d'ensemble remplaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 : Le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le 9 septembre 2011

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais et par délégation,

La directrice régionale des affaires culturelles
Véronique Chatenay-Dolto



FICHE DE PROJET D'INTERVENTION

Commune	Fiennes	Code op.	GA15178201
Lieu dit	Route du Tilleul		
Dpt	Pas-de-Calais		
Réf. cadastre	AB 159-181; AO 85		
Surface à diagnostiquer / fouiller en m²	21340	réf SRA	
Type d'opération	Diagnostic - Rural		11/118
Date réception prescription	09/05/2011		PA 62 334 11 00001

Contraintes techniques cote fond de projet non précisée

Vestiges attendus toutes périodes Au coeur du village historique

Profil RO généraliste

Méthodes et techniques envisagées

- réalisation de tranchées continues réparties sur la totalité de l'emprise et représentant environ 10% de la superficie
- ouverture éventuelle de fenêtres à l'emplacement de structures présentant une concentration ou une extension particulière
- réalisation de sondages profonds à des endroits définis avec l'aménageur, visant à reconnaître la stratigraphie du secteur
- relevé des vestiges et fouille partielle d'un nombre significatif de structures

VOLUMES PREVUS EN J/H

Encadrement terrain	3	Encadrement étude	3
Techniciens terrain	3	Techniciens étude	1
Spécialistes terrain		Spécialistes étude	
Topographie terrain	1	Topographie DAO étude	2
Moyens particuliers terrain		Moyens particuliers étude	

DELAIS DE REALISATION

Durée terrain	3	
Durée étude	3	
Délai de rendu du rapport	55	jours à compter de la fin de la phase terrain

Observations

SECTION 2 : DESCRIPTION ET RESULTATS DE L'OPERATION

1. INTRODUCTION, DESCRIPTION DE L'OPERATION

1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée suite à un dépôt de permis d'aménagement sur la commune de Fiennes. Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie, l'INRAP est intervenu pour diagnostiquer toute la surface du projet soit environ 21340 m².

1.2. État des connaissances avant l'opération, contextes

Localisation géographique

Le village de Fiennes se situe au sein du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (voir fig.01), entre Calais (à 17 km au nord), Boulogne-sur-Mer (à 23 km au sud ouest) et Saint-Omer (à 38 km au sud ouest). Plus proche, nous nous situons entre Guines (à 5,5 km au nord est) et Marquise (à 10 km à l'ouest). L'intervention s'est déroulée en zone périurbaine près du "centre ville" à l'est de l'église actuelle. Le projet de construction s'inscrit dans un espace délimité au nord par la rue du Tilleul, à l'est par la route de Boeucres et au sud et à l'ouest par les limites cadastrales (voir fig.04).

Contexte Topographique et géologique

Cette étude géologique se base sur les observations de terrain faites lors de l'opération archéologique, les données de la carte géologique du BRGM de Guines (voir fig.02) et l'étude géotechnique d'avant-projet réalisée par Arcadis en mars 2011.

Le village de Fiennes se place sur une légère butte qui surplombe la vallée du Crembreux, affluent de la Slack qu'il rejoint à Marquise. La commune se situe à une altitude assez élevée (aux environs de 100 NGF), derrière le Mont de Fiennes qui marque le passage entre les plaines maritimes du calaisis et les vallées escarpées du Boulonnais. Les parcelles concernées ont une altitude variant entre 94.50 et 103.50 m (voir fig.04). Elles présentent, en effet, une pente générale vers le sud-ouest par fois fortement marquée. Les parcelles sont surtout marquées par un aménagement général « en terrasse » à la jonction des parcelles AB 159 et AB 181.

La carte géologique du BRGM de Guines montre que nous nous situons dans une zone de dépôt du crétacé supérieur marqué par la présence de craie (C3 b-a) qui peut plonger sous un niveau de colluvions (C) ou de limons de plateau (Lp) d'origine éolienne. Cette séquence géologique a été rencontrée lors de la réalisation des tranchées (voir fig.04 et 06). La craie apparaît à des profondeurs très différentes : elle affleure parfois à 0.30 m et semble apparaître à 6.50 m de profondeur dans le nord de la zone d'intervention (information étude géotechnique). Elle est couverte par un dépôt argilo-limoneux brun orangé contenant de nombreux silex qui résulte de l'altération de ce substrat crayeux. C'est dans ces niveaux superficiels qu'apparaissent la majorité des structures archéologiques.

Dans les tranchées 7, 8, 10, 24 et 25, des niveaux interprétés comme des colluvions de bas de pente ont été mis en évidence (voir fig.04 et 06, niveau 1). Il se caractérise par un dépôt de limon argileux gris brun contenant du silex, du matériel remanié (terre cuite et silex) et des petits nodules de craie. Il a été percé une unique fois dans la tranchée 25 et semble faire environ 0.50 m d'épaisseur dans cette partie de l'intervention. Dans les tranchées 7 et 8, il a été percé à plusieurs reprises et semble faire environ la même épaisseur (0.50 m). Dans cette zone, on peut se demander si ces niveaux ne correspondent pas à des aménagements en terrasse qui permettrait de mettre de niveau le terrain pour accueillir les occupations humaines. Ces niveaux correspondent à une rupture de pente à environ 97.50 m NGF. Ils reposent sur le dépôt argilo-limoneux brun orangé ou sur la craie elle-même.

Contexte archéologique et historique (C. Cercy, fig.03)**1- FIENNES : APPROCHE HISTORIQUE**

La première mention de Fiennes remonte à 868/869 : Horodwald ou *Rodwaldus* donne à l'abbaye de Sithiu (Saint-Bertin à Saint-Omer), pour son fils religieux Megenfride, un manse servile situé à *Flitnum* ou *Flidnum*¹. Le toponyme *in Flitnum*, proviendrait du german *Fleutnum*, « courant ». Il évolue en *Flidmis* (1069), *Finles* (1093-96), *Fielnes* (1206)².

La seigneurie de Fiennes³, une baronnie du comté de Guînes, est puissante, et son domaine s'étend largement au-delà des limites de la paroisse : Hardingen, Hydrequent, Landrethun, Leulinghen, Ferques, Caffiers... en dépendent⁴. Après la réunion du comté de Guînes au Boulonnais (vers 1390), Fiennes devient siège d'une châtellenie⁵. La terre de Fiennes est érigée en Marquisat en 1643.

Drogon, évêque de Thérouanne, donne l'autel de Fiennes au chapitre cathédral en 1069⁶. L'église, dédiée à Saint-Martin, appartient au Moyen Âge au doyenné de Wissant. Le chapitre cathédral de Thérouanne nomme à la cure⁷ ; depuis 1243 (vx st.), la dîme de Fiennes est engagée au profit de l'abbaye de Beaulieu⁸. L'église a été reconstruite sous la Restauration ; son chevet est attribué au début du XVe siècle⁹.

LE VILLAGE

Le village est partiellement décrit dans la *Chronique de Lambert d'Ardres* : pour mettre fin à la guerre entre le comte d'Ardres Arnoul II et le seigneur de Fiennes (avant 1139), les biens à compter du milieu du marché, et sur une distance comprise entre le cimetière paroissial et le château seigneurial dépendront du seigneur de Fiennes¹⁰. Village et château sont détruits à de nombreuses reprises, notamment aux cours de coups de main menés par les Anglais, en 1369, 1371¹¹ et en 1543¹². Le château de Fiennes est d'ailleurs pris et rasé lors de l'expédition commandée pour punir la rébellion du seigneur de Fiennes contre Mahaut d'Artois, en 1320¹³. En 1469, le village compte 90 feux, et 360 âmes en 1698¹⁴. Sur la *Carte anglaise du Calaisis* réalisée avant 1558¹⁵, Fiennes est l'un des plus imposants villages du secteur ; les maisons sont regroupées autour de l'église.

¹ [Rodwaldus] dedit ad sanctum Bertinum, pro filii sui loco Mengenfridi. ... in Flitnum, mansum unum cum servo et uxore et filiis, coram multis testibus. *Cartulaire de Saint-Bertin*, p.118, n°49bis. Courte analyse dans CSB n°48.

² Gysseling 1960, p.356.

³ Pour une liste des seigneurs de Fiennes, apparentés à la maison d'Ardres et à celle de Guînes, voir en premier lieu **Du Chesne 1631**, p. 85 et suivantes, et les fichiers Rodière aux AD PdC : fichier fief (ms 400, fiches 4147-4163), et transcriptions d'après le nobiliaire d'Artois du Prince Eugène de Béthune (ms86-89).

⁴ *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.101.

⁵ **de Loisne 1907**, p.150 ; **Haigneré 1881**, p.134

⁶ *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.101.

⁷ **Delmaire 2010**, p.169.

⁸ AD PdC, 24H1

⁹ *Épigraphie du Pas-de-Calais*, Boulogne, t. III, p.587-591.

¹⁰ *Chronique de Lambert d'Ardres*, ch. CXXV, p.290-292.

¹¹ **Bocquet 1969**, p.35.

¹² *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.108.

¹³ *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.105-106, d'après les *Chroniques de France* conservées à la BMSO, ms707, t.II, p169.

¹⁴ *Paroisses et communes de France*, p.623 ; **Bocquet 1969**, p.127

¹⁵ AD PdC, 1414F.

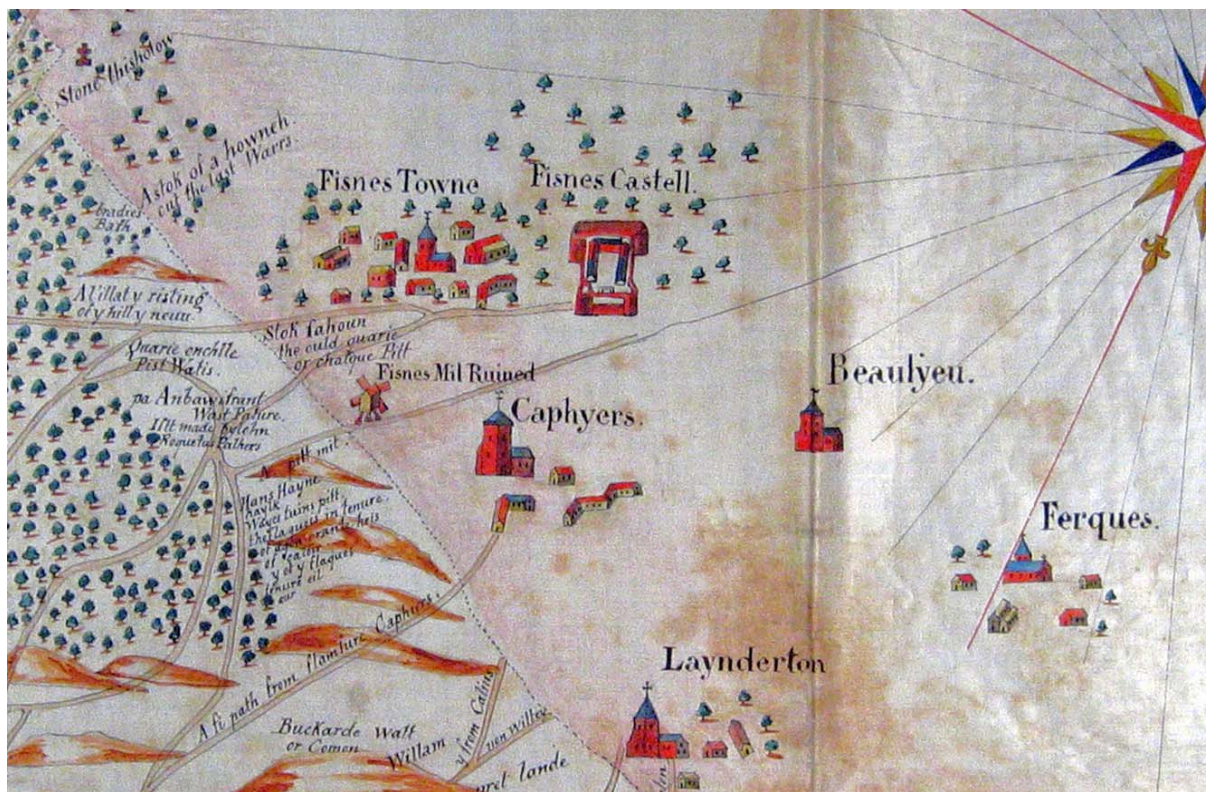


Fig. 1 : Carte anglaise du Calaisis. Copie du XIXe siècle d'un document réalisé avant 1558. AD PdC, 1414F.

À la fin du XIIIe siècle, le village compte de nombreux lieux-dits traduisant des essartages ou des mises en valeur de terres (*le Sart*, *Miskensart*... ou de lieu-dit tels que *Lespine*, *Le courtil Miske*, qui pourrait voisiner *Miskensart*, les *Haies*...), ainsi que de nombreux bois, situés sur les hauteurs, comme le bois du Mont, ou encore les bois situés à la limite des paroisses d'Élinghen et Hardinghen. Ces bois représentent des superficies importantes, comme le montre une carte anglaise réalisée avant 1558 et conservée au West Sussex Record Office (fig. 2). Dans le terrier de l'abbaye de Beaulieu, les redevances sont principalement établies en avoine, plus rarement en orge¹⁶.

Un vivier est établi sur le Crembeux¹⁷, non loin du lieu dit *Henebus* et de la *Haie* (toponyme aujourd'hui disparu). En 1286, il existe un moulin, dit *Beinghem* ; un (autre ?) est cité, aux alentours de la *Fine Haie* ; il s'agirait donc d'un moulin à vent, puisque ce lieu est localisé sur le coteau. Sur une carte anglaise du Pale de Calais, un moulin à vent est figuré entre Caffiers et Fiennes¹⁸.

¹⁶ Publié par R. Rodière, 1903. Ce terrier date de 1287. Un second terrier, postérieur à 1348-1360 et incomplet, est conservé aux AD PdC sous la cote 24H1. Les parties concernant Fiennes manquent.

¹⁷ *Crestiene Bertran tient entor n mes. gisans en III pièches à le Haie deseure le vivier de Fienlles vers Henebus par V quartiers d'aveine.*(...)

Willaumes Henri tient entor V quarterons de terre gisans à le Haie deseure le Vivier, jongnant à le terre Kerstiene Bertran par V s. au Noël. Rodière 1903, p.401

¹⁸ AD PdC, 1414F.



Fig. 2-Orographie et masses boisées autour de Fiennes (Flynes). Carte anglaise (avant 1558).

West Sussex Record Office, PHA 3878

Les ressources du village proviennent en partie de carrières dont on suppose qu'elles sont situées au nord de la commune actuelle, au Mont de Fiennes. En 1172, l'abbatiale d'Andres est reconstruite. Une carrière découverte à Campagne est préférée à celle de Fiennes¹⁹. Qualifiée d'ancienne carrière, elle apparaît encore comme confront dans par la Chronique de l'abbaye d'Andres en 1198²⁰. La production de chaux est attestée au XVIe siècle ; le toponyme actuel *Les Fours à chaux* pourrait en matérialiser l'emplacement (voir fig.03, carte archéologique de Fiennes). Sur la carte d'état major²¹, les actuels *Fours à chaux* portent alors le nom de *Carrières*.

¹⁹ *Lapidum, calcis et sabuli grandis ad hoc strues et materia preparatur ; lapidicina inter montem de Fielnes et Antingehem sita, unde ecclesia antiqua cum edificiis prioribus fuit extracta, pro eo quod adeo remota fuit, deseritur, et in parrochia de Campanies citra montem de Mas a domino Petro, indagatore sedulo, alia lapidicina satis vicinior inveniatur.* Heller 1889, p. 710-711, lignes 35-40.

²⁰ *Radulphus de Fielnes (...) assignavit totam decima silve communis apud Lo, iuxta Hautinghem inter montem de Fielnes et antiquam quarrariam.* Heller 1889, p. 727, lignes 35-40.

²¹ Accessible depuis le Geoportail de l'IGN.

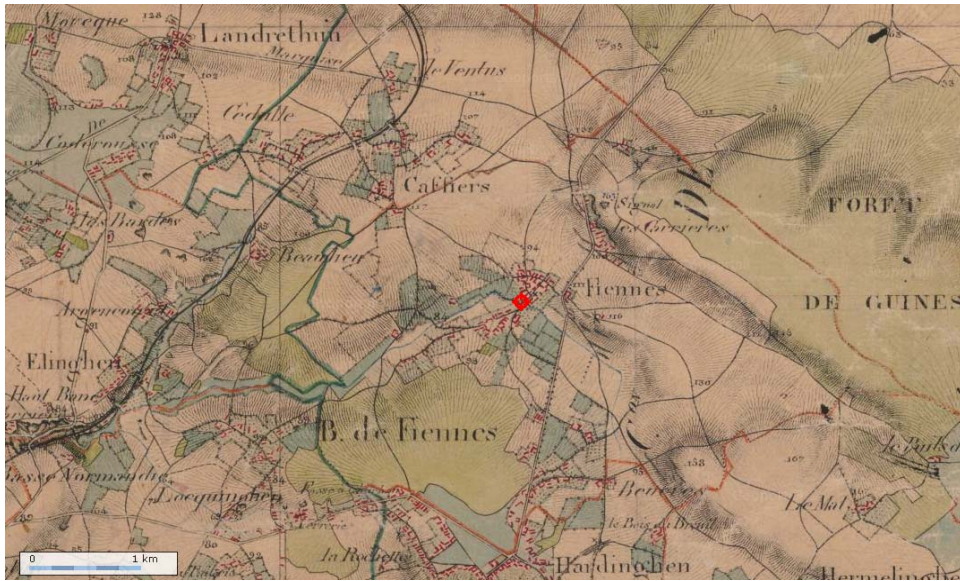


Fig. 3 : carte d'état major (XIXe siècle). Données Géoportail

Dans le cadre de l'étude, les occupations médiévales mises en évidence au cours du diagnostic n'ont pu être mieux caractérisées. En 1832-1833, la zone diagnostiquée est vide de toute construction (fig. 4).

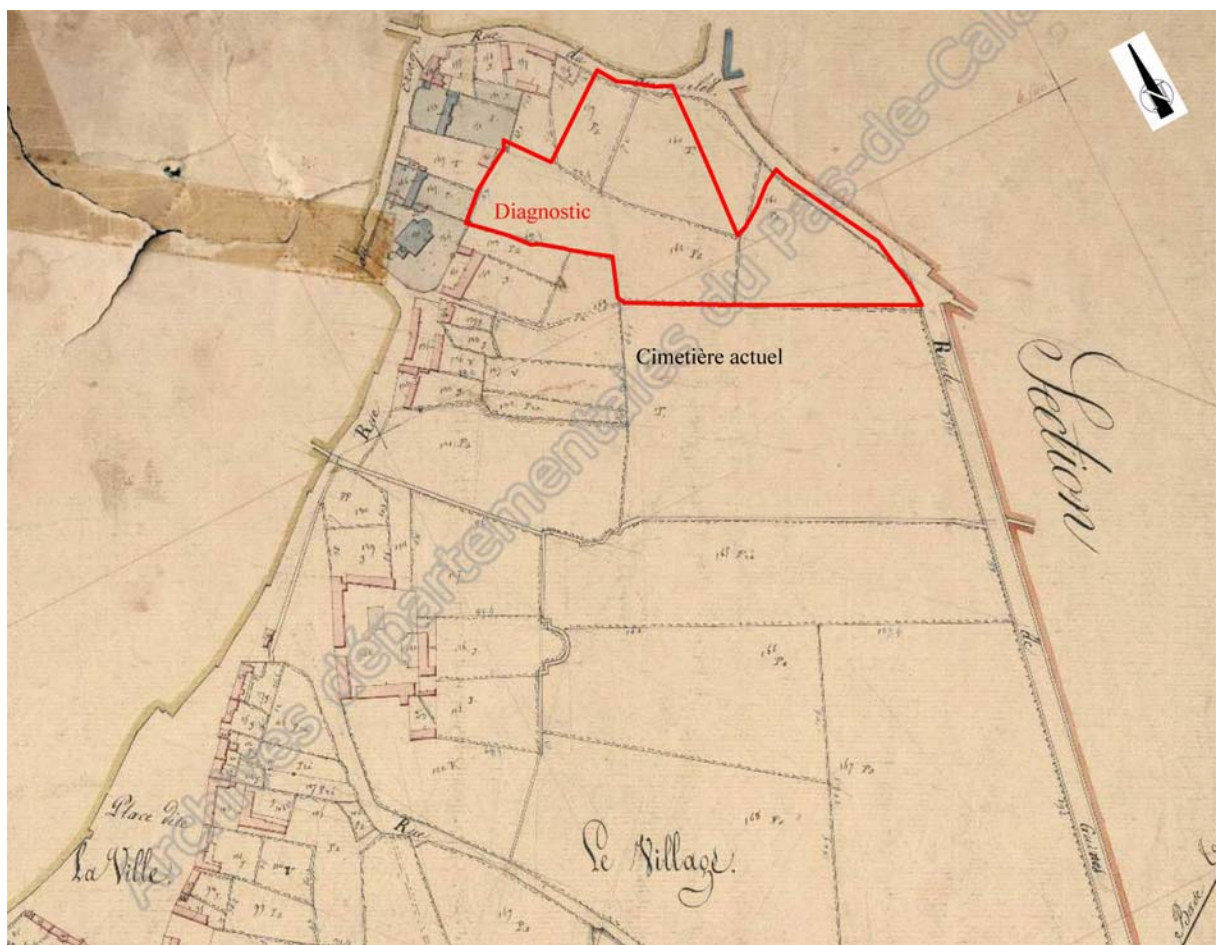


Fig. 4- Localisation de l'intervention sur le plan cadastral de Fiennes (1832-1833).

AD PdC, 3P334/7, section D, 1ere feuille.

LE(S) CHATEAU(X) DE FIENNES

Le château mentionné dans la *Chronique de Lambert d'Ardres* ne semble pas être celui dont quelques vestiges sont encore visibles ; cette dernière forteresse est attribuée à la fin du XIII^e ou au XIV^e siècle, tandis que le château initial, où Conon produit une de ses chartes en 1117, *super motam meam in buro meo*, serait localisé dans le lieu désigné au XIX^e siècle sous le toponyme de *Vieux Château*²² ; ce toponyme n'apparaît pas sur le plan cadastral de 1832-1833²³. R. Rodière adopte une position différente : le château, bien de Lamoral d'Egmont par sa femme Françoise de Luxembourg, est confisqué, puis restitué en 1559, à la condition qu'il ne soit pas reconstruit. Il passe (par arrentement ?), à la famille de Costé à la fin du XVI^e siècle, et porte dès lors le nom de *Vieux Château*²⁴.

Sur la *Carte Anglaise du Calaisis*, le château de Fiennes, en position frontalière, est représenté comme une puissante fortification quadrangulaire, aux angles cantonnés de tours. À l'intérieur, les bâtiments sont distribués autour d'une cour centrale.

En 1886, il reste de l'ancien château de Fiennes « des tourelles et un corps de logis peu important ». Le manoir, que l'abbé Haingeré décrit d'après une gravure conservée à la Société des Antiquaires de la Morinie, bâti en grès, avec « une tourelle octogone peu élevée », daterait du XVI^e s. Il subsiste peu de chose de l'ancienne forteresse médiévale, sauf la base des murailles, « en pierre calcaire dure », avec des tours de flanquement, ainsi que des fossés « considérables » en partie comblés²⁵.



Fig. 5 : Le château de Fiennes en 1832-1833.

AD PdC, 3P334/7, section D, 1^{ère} feuille.

La Vicomté, est un fief tenu de la seigneurie de Fiennes, attesté dès 1350²⁶. D'après la carte de Cassini (fig. 6), elle se situe rive gauche du Crembreux, au sud-est du village. C'est aujourd'hui une vaste ferme à plan centré.

²² *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.107.

²³ AD PdC, 3P334

²⁴ **Rodière 1925**, p.39-40.

²⁵ *Épigraphie du Pas-de-Calais*, Boulogne, t. III, p.587-591.

²⁶ D'après Rodière, fichier fief (ms 400), c'est la famille du Tertre qui tient la Vicomté en fief. Vicomté de Fiennes : 1350 : Jean du Tertre, écuyer, tient sa vicomté de Fiennes de la seigneurie de Fiennes.

1483, Guillaume du Tertre, seigneur du lieu, arrente le domaine utilise de sa vicomté à J. Salmon

1521, Aveu de la seigneurie de Fiennes au roi par Jacques de Luxembourg, Lambert du Tertre, écuyer, vicomte de Fiennes, tient de lui 6 nobles fiefs.

De Loisne 1907 ne l'a pas recensé.



Fig. 6 : Fiennes sur la carte de Cassini (feuille de Dunkerque, 1757). ©Gallica

L'HOPITAL DE FIENNES

Le village dispose d'un hôpital ou d'une maladrerie, dont les terres figurent comme confront en 1286 dans le terrier de l'abbaye de Beaulieu²⁷, puis en 1515 dans un pouillé du diocèse de Thérouanne²⁸. En 1604, Marguerite de Sainte-Aldegonde, religieuse de Sainte Austreberthe de Montreuil, en est prieure ; elle baille à l'hôpital tout les revenus des fiefs de Ponches et Ligescourt²⁹.

Fiennes est rattaché à l'Hôpital Général de Boulogne en 1696³⁰. L'hôpital n'a pu être localisé.

2- POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE DE FIENNES ET DE SES ENVIRONS

LES EPOQUES ANTIQUE ET MEROVINGIENNE

Quelques découvertes antiques ont été faites au XIXe siècle sur le territoire de Fiennes et aux environs immédiats : tombeau en « blocaille » au lieu-dit *La Vicomté* et huit incinérations au *Bois de Beucresi*³¹, soit respectivement à 250 m au sud-ouest et à 1,5 km au sud-est du terrain diagnostiqué. Quelques autres trouvailles proviennent de la commune d'Hardinghen, notamment une fosse dépotoir contenant du mobilier romain, trouvé au lieu-dit *les Gardins*³². Une incinération antique est découverte sur le territoire de Ferques, dans la carrière de la Dolomie en 1948 ou en 1949, à 2,5 km au sud-ouest du diagnostic³³.

En face du moulin du Hure, « avant d'arriver au bois de Beaulieu », l'abbé Haigneré fait réaliser des fouilles dans un cimetière mérovingien en 1868, mettant au jour 42 tombes³⁴.

LES SITES MEDIEVAUX ET MODERNES

L'abbaye masculine de Beaulieu, ordre d'Arrouaise (Augustins), se situait sur le territoire de l'actuelle commune de Ferques à 2 km à l'ouest du terrain sondé ; elle a été fondée dans le second tiers du XIIe siècle (vers 1137) par Eustache de Fiennes³⁵. Les premiers religieux proviennent de l'abbaye Sainte-Marie aux Bois, à Ruisseauville³⁶. Sans être considérable, le domaine de l'abbaye est assez étendu, dans les paroisses d'Elinghen, Ferques, Caffiers, évidemment Fiennes... En 1390, l'abbaye est détruite par les Anglais ; après cette date, elle semble affermée. La carte de Cassini élaborée en 1757 la représente ruinée³⁷, tout comme le procès verbal décrivant l'abbaye au moment où Marcellin du Peloux de Villette devint abbé. En 1789, il ne reste plus qu'un groupe d'édifices

²⁷ Rodière 1903, p.400 : *abotant à le terre de l'Ospital*

²⁸ Haigneré 1881, p.134, d'après BMSO, ms 732.

²⁹ AD PdC, collection Rodière, ms 192, p.113.

³⁰ *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.109

³¹ Delmaire 1994, p. 374-374, commune 396.

³² *Ibidem*.

³³ Delmaire 1994, p. 425, commune 575.

³⁴ *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.203. Delmaire 1994, p.425.

³⁵ *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.104. Haigneré 1881, p.19 donne la date de 1136. Voir Haigneré 1886b, introduction au cartulaire de Beaulieu, p.377 et suiv.

³⁶ *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.196

³⁷ Carte dite de Cassini, feuille de Dunkerque.

dégradés ou en ruine³⁸. Si, en 1872, les vestiges du cloître et d'une chapelle étaient visibles, la mise en place du chemin de fer a achevé de détruire l'abbaye de Beaulieu.

À Caffiers, se trouve la *maison, place et terre de la motte de Monfelon* (autres graphies *Mouflon, Monflon*), qui dépend de la seigneurie de Fiennes. Elle mentionnée en 1480 dans le terrier d'Andres, en 1582 dans le cueilloir de Costé et en 1747, dans ce que l'abbé Haigneré nomme les « titres de Mouflon »³⁹. La motte est signalée dans le recensement de Dom Boutry⁴⁰.

À Hermelinghen, une motte double a été repérée par dom Boutry, qu'il décrit comme « considérable, double, avec ces remparts et son fossé », à l'entrée nord-ouest du bois d'Hermelinghen⁴¹. Une seconde motte serait localisée au lieu-dit le *Cul du Sac*⁴², au sud de la forêt de Guînes.

À Hardinghen, dom Boutry signale le château de la Motte, dit *manoir de la Follye* ; la Motte de Fouhen, mesurant 24 m de long, 27 m de large et 2,5 m de haut ; la motte d'Heronval, et le château Bricon⁴³.

La motte de Beucres se situerait sur le territoire de cette commune, bien qu'Haigneré, et à sa suite Ph. Queste, la situe à Fiennes⁴⁴. Elle est mentionnée au cueilloir de Costé en 1582 : *Maison et plaiche de la Motte, située à Beauques*⁴⁵. Le diamètre de la motte est estimé à une vingtaine de mètres⁴⁶.

De nombreuses fermes attestées au Moyen Âge ou aux Temps Modernes ont perduré : au sud de la commune, le Blanc Pignon, la Fine Haye, Honders. La *Tour*, le *Cronquelet*, ont quant à elles disparu.

ANNEXE 1 : HAMEAUX ET LIEUX-DIT⁴⁷

En italique, lieux recensés par l'abbé Haigneré ; en gras italique, toponymes subsistants aujourd'hui.

Allery, Vallée Allier, fief mouvant de Fiennes

Beucres, est mentionné dans le terrier de Beaulieu de 1286 (*Buekenes*). Aujourd'hui, Beucres se partage entre les communes de Fiennes et Hardinghen.

La Barre

La Barrière du Bois, maison dite de la *Barrière*, 1733 ; figure sur la carte de Cassini.

Le **Blanc Pignon**, ferme avoisinant Beucres. Figure sur la carte de Cassini ;

Le Bois de Fiennes ;

Le Bois de la Derrière ;

Le Bois du Mont ;

Le Bois du Hennebut, aujourd'hui **Le Grand et le Petit Annebut**, à l'ouest de la commune ;

Le Bout d'en-Haut ;

Le Buisson des Ligueurs ;

Le Carbon ;

Les Carrières, mentionnées vers 1172 dans la Chronique d'Andres : *Lapidicina inter montem de Fielnes et Antinghem*⁴⁸ sita ;

Les Cathebreulles

Le Chauffour, Chalkepit, figure sur une carte anglaise ; aujourd'hui, les **Fours à chaux** sont situés au pied du Mont de Fiennes ;

Condil, Mont de Condil ou *Condit*, aujourd'hui le **Mont de Condyl**.

Le Coquéma, cadastre de 1832-33, section A ;

Les Crambreucq, lieu-dit, ruisseau et prés, mentionnés en 1286 dans le terrier de Beaulieu, sous le terme de *Crawenbruec* ;

Le Crocq, hameau ;

La Croix, où se situe un calvaire érigé en 1706⁴⁹ ;

³⁸ *Dictionnaire...*, Arrondissement de Boulogne, t.III, p.202

³⁹ Ces titres d'une seigneurie mouvant de Fiennes sont conservés dans les fonds de la sénéchaussée de Boulogne (AD PdC 9B). **Haigneré 1881**, p.240. Voir également de **Loisne 1907**, p. 268.

⁴⁰ **Boutry 1975**, Guînes 6.

⁴¹ Coordonnées en Lambert Zone 1 : x 566,14 ; y 344,05. **Queste 1996**, vol. 1, p.179 ; **Boutry 1975**, Guînes 9.

⁴² **Queste 1996**, vol. 1, p.181. Coordonnées en Lambert Zone 1 : x 567,35 ; y 346,3.

⁴³ Respectivement : LZ1 563,85/344.6 ; LZ1 564.6/343.55 ; LZ1 563,55/344 ; LZ1 562.5/345. **Boutry 1975**, Guînes 8.

⁴⁴ **Haigneré 1881**, p.238. **Queste 1996**, p.

⁴⁵ **Haigneré 1881**, p.238.

⁴⁶ **Boutry 1975**, Guînes 7 et 8

⁴⁷ Principalement tiré d'**Haigneré 1881**.

⁴⁸ *Autinghem*, commune de Guînes, ancien lieu-dit, joutant Fiennes. **Haigneré 1881**, p.11. Carrières mentionnées dès le XIIe siècle.

Le Cronquelet, ferme, aujourd'hui le **Crunquelet** ;
La Flaque, cadastre de 1832-33, section A ;
La Fine-Haie, fief et maison. Même toponyme à l'heure actuelle, dans la partie sud-est de la commune. Lieu-dit mentionné en 1286. Il existe, de même un *Bois de la Fine Haye* ;
Follemprise, terre ;
Gallibarde, maison et fontaine, mentionnés respectivement au XVIIe (maison) et aux XVIe-XVIIIe siècles.
Go Delinsfelt, mentionné au XIIIe
Gouvenacre, mentionné au XIIIe
Rue du Han,
Les Hayes de Guînes, anciens bois mentionnés en 1172 dans la Chronique d'Andres
Les Hennebus ; aujourd'hui le **Grand** et le **Petit Annebut** ;
La Hodelette ;
Honder ou *Hondert*, aujourd'hui **Honders**, sur la route de Fiennes à Beucres ;
La Hure, cadastre de 1832-33, section A.
Linqes, maison, mentionnée en 1654 dans les titres du Mouflon⁵⁰
Le Lo, important lieu-dit mentionné dès 1107 (*Bauduimus Candidus de Lo*) ; en 1198, on y perçoit une dime pour les bois communs situés près d'Autinghem, entre le Mont de Fiennes et une ancienne carrière (*antiquam guarariam*).
Marcq, fief et maison de Marcq, mentionné en 1582 (cueilloir de Costé) et 1654 (maison)
Le **Mont Cochet** ;
Le **Mont de Fiennes**, avec une motte en tronc de cône de 10 m de haut, construite par le Prince de Croÿ⁵¹ ;
Le *Moulin de Fiennes*, décrit comme ruiné sur un plan anglais de 1556 ;
Le Parcq ;
Le Pont-Sellier ;
Quenestrac, lieu-dit et *communette* mentionnés en 1483 et 1654 dans les titres du Mouflon ;
Saint-Riquier, avec ermitage et chapelle, mentionné en 1654 dans les titres du Mouflon. Aujourd'hui, hameau situé sur la rive droite du Crembeux ;
La *Vicomté*, toponyme porté sur la carte de Cassini et les titres du fief du Mouflon (1483-1654) ;
La ville ;
Le Vieux Château, dénommé ainsi dans le leg de Pierre de Costé à son fils Nicolas⁵² (1594) comme dans les titres du Mouflon en 1654 ;
Le Vermont, maison, mentionnée en 1582 dans le cueilloir de Costé ;
La Tour, maison, mentionnée en 1654 dans les titres du Mouflon ;
Lieux dits non localisés : *Stienstrat*, *Miskensard*, *Malebac*, *Haspecoutre*, *l'Espine*, *Bradstien*, *Bertenva*⁵³

ANNEXE 2 : EXTRAIT DU TERRIER DE L'ABBAYE DE BEAULIEU, 1286⁵⁴

Fienlles

Jehans Sochon tient entor VII mes. de terre à *Haspecoutre*, abotant à le terre Ustasse Bertran, par IIIIs. paians à le Seint Jehan.

Coline fille Ustasse Mai, tient entor XX mes. de terre hors de sen mes, dont ele doit à le glise de Biauliu X quartiers d'aveine, et le sorplus ele doit à me dame de Lidinghem et à Baudin Scogne.

Thomas apelés Dari tient une pièche de terre nomé *au Sard*, abotant à *le terre de l'Ospital*, par VI quartiers d'aveine, et contient une mesure et demie.

Gouferchon tient V mes, de terre sor le Mont gisant à le *Stienstrat*, par I polk. d'av.

Ernouer Dal lient entor V mes. et demie en deus pièches ken erbage ken terre gisant à *Cloi* sor le riu, par VI quartiers de forment et II polk. d'av.

Simon Badol doit I polk. de forment de le tenanche de *Seiles*.

Aelis Le Pip tient le mesure ki fu Stassein, abootant à le mesure Pierret Félon, de coi ele doit I paire de wans⁵⁵ paians à Paskes.

Jehan de Setru doit I quartier de forment de le disme de III mes. et demie de le terre ki fu Jehan Le Pip, gisans entre le *Molin* et le *Finehaie* en II pièches, et cheste terre tient Crestiens de Le Bare se vie.

⁴⁹ *Épigraphie du Pas-de-Calais*, Boulogne, t. III, p.587-591.

⁵⁰ Les titres du Mouflon comme le cueilloir de Costé sont potentiellement conservés dans les archives de la sénéchaussé de Boulogne, AD PdC, sous-série 9B.

⁵¹ *Épigraphie du Pas-de-Calais*, Boulogne, t. III, p.587-591.

⁵² **Rodière 1925**, p.40

⁵³ **Haigneré 1881**, *passim*

⁵⁴ Transcription de Roger Rodière. Voir **Rodière 1903**, p.400 et suivantes

⁵⁵ gants

Pierres li Parmentiers tient entor mesur et demie de terre gisant desous le *Mont Nort de le Dreve*, par demi polkin d'orge.

Jehans Grave tient entor demie mesure de terre gisant à *Gomenacre* par II d. au Noël.

Crestiene Bertran tient entor II mes. gisans en III pièches à le *Haie*⁵⁶ deseure le Vivier de Fienlles vers *Henebus* par V quartiers d'aveine.

Jakemin Blawègne (?) tient une pièche de terre gisant à *Malebac* apelée *Bertenvel*, contenant entor VII mesures, par III polk. d'av. et demi.

Willaumes Henri tient entor V quarterons de terre gisans à le *Haie* deseur le Vivier, jongnant à le terre Kerstiene Bertran par V s. au Noël.

Thomas Willemot doit IX quartiers de forment, de coi il tient une pièche de terre gisant deriere le maison Hanot, contenant entor IX quarterons, et I pièche à *Gommenaker*. contenant entor V quarterons.

Jehans Groethiere tient entor mesure et demie de terre de seur le riu ki keurt de Buekenes à Fienlles et au *Brudstien* [déchirure]- es le *molin de Beinghem* entor V mes. par V quartiers de forment.

Ansel Golot tient une pièche de terre jongnant à sen cortil contenant entor I mes. par XII d. au Noël.

Manse Bachelier tient une pièche de terre apelée *Cortil Henri Miske* contenant entor III mes. par II polk. de forment.

Pierret Wst tient une pièche de terre à le *Hoie*⁵⁷ contenant entor II mes. et demie par II polk. d'av.

Sor le *cortil Platevoet* ki contient entor demie mesure, i polk. d'av. du don Huon de Le Pasture kil puet racater de xxx s.

Pierres Li Merchiers tient une pièche de terre apelée *Miskensard*, contenant entor II mes. et demie par VI quartiers d'aveine.

Gilles Dakers tient III mesures ou la entor gisant à *Lespine*, abotant au *cortil Miske*; et I pièche de terre gisant entre le bos Huon de Le Pasture et le voie menant à *Liecorde*⁵⁸ contenant entor VI mes. par I polk. d'av. et un s. à le Seint Jehan.

1.3. Méthodes mises en œuvre et objectifs

1.3.1 Technique de sondage

L'opération de diagnostic archéologique a consisté en la réalisation de sondages, en ayant pour objectifs la reconnaissance, l'échantillonnage et le relevé des vestiges rencontrés. Ils ont été effectués à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse d'une largeur de deux mètres dix. Ces sondages ont été réalisés en continu sur une largeur de godet.

En cas de découverte de vestiges archéologiques, un élargissement des sondages positifs, dit en « fenêtre », est pratiqué afin d'appréhender au mieux les structures rencontrées et de pouvoir évaluer leur densité et leur stratigraphie.

1.3.2 Contraintes

La présence d'une ligne électrique aérienne orientée nord-est/sud-ouest a influencé les implantations des tranchées notamment les tranchées 1, 6, 18 et 21 (voir fig.04). Il existe une rupture de pente entre les parcelles AB 159 et AB 181 qui est marquée par un dénivelé abrupte couvert d'arbustes et de végétation basse. Aucune autre contrainte technique majeure n'est apparue lors de la réalisation de cette opération.

1.3.3 Protocole d'enregistrement

Les tranchées ont été relevées au GPS (GPS Trimble Geoexplorer XH avec antenne externe Zéphyr bifréquence, en post traitement avec Pathfinder Office, de précision décimétrique), repérées en coordonnées Lambert et replacées sur le plan cadastral (voir fig.04 et 05, traitement avec le logiciel de topographie Autocad Covadis Map 3d, système de coordonnées Lambert Zone 1, altitudes exprimées en ign69). Compte tenu de la nature du chantier, le diagnostic a nécessité un enregistrement classique avec un relevé manuel des vestiges au 1/100 par tranchée.

⁵⁶ partie ouest de la paroisse

⁵⁷ La Haie ?

⁵⁸ L'*Eau Courte*, lieu-dit, commune d'Hardinghen. **Haigneré 1881**, p.121

1.3.4 Réalisation de l'opération

L'opération a été réalisée du 13 au 20 septembre 2011. Sur le terrain, l'équipe archéologique permanente était constituée d'un responsable d'opération et d'un technicien. La pelle mécanique a été présente pendant 4 jours. 26 tranchées ont été réalisées ainsi que « des fenêtres » afin de vérifier la nature des vestiges repérés, notamment dans les tranchées 7, 9, 13, 14 et 17 (fig.04). La longueur des tranchées varie entre 16 et 100 m pour une profondeur moyenne de 0,60 m. Ainsi, environ 2821.60 m² ont été ouverts ce qui représente environ 13.22 % de la surface totale.

1.3.5 L'archivage des données

Tous les éléments observés sur le terrain (description et relevé des structures ; inventaire, description et dessin du mobilier) sont présentés dans ce rapport. L'ensemble de la documentation papier (minutes de terrain) a été saisi sur ordinateur et une sauvegarde informatique sera réalisée. Tout le mobilier archéologique est conservé temporairement à la base INRAP de la Z.I. de la Pilaterie.

2. RESULTATS, L'OCCUPATION ARCHEOLOGIQUE

2.1 Observations archéologiques

Seules quelques tranchées de ce diagnostic ont livré des vestiges (cf inventaire des structures) et la majorité reste difficilement attribuable au niveau chronologique. Les tranchées 7 à 14, 16 et 17 sont particulièrement riches en structures archéologiques. Ces vestiges observés sont des structures en creux de type fossés, fosses et autres creusements divers qui se situent dans l'angle nord ouest de la zone d'intervention. Dans cette zone, un niveau de destruction scelle les structures (voir fig.05 et 06) : son épaisseur varie entre 0.10 et 0.40 m. Ce niveau a livré du mobilier datant du XIV^e s. dans les tranchées 9 et 13 alors que dans les tranchées 7, 8 et 17 il a livré du mobilier moderne (XVII-XVIII^e s.). Plusieurs maçonneries ou aménagements (sols, voirie ?) ont été mis au jour dans les tranchées 8, 14 et 17. Tous ces vestiges caractérisent une occupation importante de la zone au Bas Moyen Age et probablement à l'époque moderne. Les structures qui ont pu être fouillées dans le temps imparti à cette opération sont relativement peu nombreuses (8 sur 59 soit environ 13.5 %). Elles font l'objet d'une illustration à la fin de ce rapport.

Un atelier de potier associé à de l'habitat au Bas Moyen Age ?

Toute une série de structures en creux mais également des aménagements plus importants (sol, murs, cave, fours ...) se placent au nord ouest du diagnostic et l'ensemble semble dater du Bas Moyen Age (seconde moitié du XIV^e s., voir l'étude du mobilier médiéval).

LES STRUCTURES DE CUISSON ET LES AMENAGEMENTS ASSOCIES

Trois structures identifiées comme des fours ont été mis au jour dans la tranchée 17 (voir fig.12). Deux d'entre eux semblent de gabarit semblable (17.5 et 17.8, environ 2.50 x 2 m) et pourraient avoir servi à une production de céramique. Le dernier est plus petit mais il ne semble pas complet (17.9 recoupé par 17.7, environ 2 x 1.50 m) si bien que son utilité reste à déterminer (production de céramique ou domestique ?). Seule la chambre de chauffe du four 17.5 a été testée sur environ 25 % de sa surface lors de ce diagnostic (voir fig.07 et 08). Elle s'implante dans un axe longitudinal sud est/ nord ouest et présente des parois d'argile gris bleue rubéfiée et indurée (épaisseur 0.10 m) ainsi qu'une auréole de chauffe fortement marquée dans le substrat (largeur variable entre 0.10 et 0.25 m). Elle a été fouillée sur environ 0.40 m de profondeur mais son fond n'a pas été atteint. Le début d'un aménagement de type petit muret (0.40 x 0.30 x 0.20 m) a été mis au jour dans cette chambre de chauffe. Il se compose de carreaux de terre cuite, de briques et de tuiles empilées avec des moellons calcaires et se positionne à environ un tiers de la largeur de la structure de cuisson. Il faut s'attendre probablement au même type d'aménagement dans la partie nord est de cette structure. Ce muret était destiné à recevoir horizontalement des boudins d'argile cuits qui, à leur tour, recevaient la charge des céramiques à cuire (des fragments de boudins ont été retrouvés lors de la fouille, voir inventaire du mobilier). La chambre de chauffe doit probablement s'ouvrir vers le nord sur un alandier puis sur l'aire de chauffe (St.17.3 ?). Son comblement est marqué par des effondrements de parois (nombreux fragments présents dans le niveau 4 provenant de la voûte ?, fig.07) puis par un remblaiement plus homogène (niveau 3) qui semble marquer l'abandon de la structure. On retrouve la même association d'implantations pour le four 17.8 : une aire de chauffe creusée dans le substrat (17.7) de grande dimension (4 x 3 m) donne accès par un « goulot » (l'alandier) au sud à la chambre de chauffe, marquée par des parois indurées et une auréole de chauffe dans le substrat (st.17.8). L'aire de chauffe 17.7 recoupe le four 17.9 si bien qu'il semble exister plusieurs générations de four : quand une structure de cuisson n'est plus utilisable, on

en aménage une autre non loin. L'ensemble du mobilier semble dater du Bas Moyen Age (XIV^e s.) si bien que les recoupements semblent se faire dans un laps de temps assez court et correspondre à une seule phase d'implantation de production de céramique qui évolue au cours du temps.

Un peu plus à l'est, une série de 4 fosses (17.11 à 17.13) sont probablement à associer à cette série de fours. Les structures 17.11 et 17.12 ont été testées mécaniquement (voir fig.09). La fosse 17.12 est conservée sur 0.30 m de profondeur et semble recouper la structure 17.11. Elle présente un creusement aux parois variables (parfois verticales et parfois curvilignes) et un fond irrégulier mais globalement plat. Son comblement est caractérisé par la présence de charbon de bois, de céramique, de silex et de terre cuite ce qui est classique d'un rejet proche d'un habitat ou d'une occupation. La structure 17.11 a été décomposée en deux sous-structures (17.11.1 et 17.11.2) qui correspondent à deux aménagements différents (voir fig.09). Aucun recoupement n'a été observé lors du sondage mécanique si bien que leur comblement supérieur pourrait être identique. La structure 17.11.2 (voir fig.10) se présente sous la forme d'une fosse avec un creusement irrégulier de forme évasé jusqu'à une profondeur de 0.70 m (niveau 1 et 2). Les parois de la structure semblent se refermer en partie supérieure à 0.30 m de profondeur sous le niveau de décapage. En partie inférieure, la structure continue mais elle n'a pas été fouillée dans le cadre du diagnostic. Il pourrait s'agir d'un autre aménagement qui a été recoupé (à partir du niveau 3). La partie supérieure du comblement montre plutôt une phase de rejet comme l'atteste la présence de céramique et de fragments de terre cuite. Cette structure pourrait avoir servi de silo de stockage de production agricole (même si aucune graine n'a été observée dans son comblement) reconverti en fosse de rejet après abandon d'utilisation. Ce genre d'implantation avec ce type de creusement « en goulot » est relativement bien connu pour l'époque en milieu rural. Conservée sur 0.70 m de profondeur, la structure 17.11.1 présente un creusement régulier aux parois quasi verticales et à fond relativement plat. Son comblement présente à mi-hauteur un niveau de rejet argileux noirâtre (niveau 4, fig.09) qui a livré du mobilier céramique en grand nombre, associé à de la faune, de la terre cuite architecturale (de type torchis et fragments de paroi de four en argile rubéfiée) et du charbon de bois. Il pourrait correspondre à une phase d'entretien ou de curage d'une des structures de cuisson non loin (cf paragraphe ci-dessus). Cette phase est scellée par une séquence de deux niveaux (1 et 2) qui pourraient correspondre à un aménagement d'un sol ou d'un niveau de circulation dans la fosse. Ces niveaux se caractérisent par une forte concentration en nodules calcaires indurés avec présence de petits moellons en partie supérieure et un niveau de préparation argileux très compact en partie inférieure. Cette hypothèse de travail reste à confirmer. Dans tous les cas, cette série de fosses semble contemporaine à l'utilisation des fours mis en évidence ci-dessus. Comme eux, il semble y avoir plusieurs états au cours du XIV^e s. avec des phases de recreusement et d'aménagements divers.

A une trentaine de mètres à l'ouest de ces implantations, il semble qu'une large zone d'exploitation d'argile se développe. Cette zone d'extraction probable a été mise en évidence plus particulièrement dans la tranchée 13 (st.13.1, voir fig.12) mais elle semble se prolonger dans les tranchées 12 (st.12.1) et 11 (st.11.3). La structure 13.1 a été sondée de manière mécanique mais sans en atteindre le fond (SM5, log 3 et 4, voir fig. 06). A 1.20 m de profondeur, d'autres creusements apparaissent (st. 13.4 et 13.5) et ils pourraient s'apparenter à des fosses polylobées liées à l'extraction de l'argile du sous-sol (fig.12). Ces implantations sont directement liées à la production de céramique car elles permettent probablement d'extraire la matière première. Par contre, aucune fosse de décantation ou « de foulage » clairement définie n'a été identifiée lors de la réalisation de ce diagnostic.

UN HABITAT LIÉ AUX STRUCTURES DE CUISSON OU UNE ZONE ARTISANALE DE TYPE ATELIER DE POTIER ?

A 20 m au nord ouest de la zone d'implantation des fours, à cheval entre les tranchées 13, 16 et 17, un bâtiment ou tout du moins un enclos au plan quadrangulaire semble se développer (st.13.2, 13.3, 17.1 et 17.2, voir fig.05, 11 et 12). Son plan n'est pas complet et il manque l'angle sud est qui n'a pas été décapé (st.17.2). Il semble avoir comme dimension 15 x 20 m avec un retour en angle aigüe au nord ouest lui donnant un plan trapézoïdal. Il pourrait couvrir ainsi une surface d'environ 300 m². Ses limites sont marquées par des fossés qui auraient très bien pu servir de tranchées de fondation pour une maçonnerie qui a probablement été récupérée (tranchée de récupération ?). Aucun aménagement à l'intérieur du bâtiment n'a été observé (sol, altération du substrat, creusements ...). Seul un petit retour dans la tranchée 17 a été mis au jour (voir fig.11, st.17.19). La structure 13.2 a été sondée de manière mécanique. Conservée sur 0.60 m de profondeur, son creusement présente des parois régulières obliques à 45 ° et un fond plat. Son comblement a livré de nombreux fragments de silex et de moellons calcaires, restes probables d'une élévation maçonnée. Il pourrait s'agir des traces d'un habitat ou d'un aménagement d'une zone liée au stockage soit de la matière première (argile extraite conservée au repos, phase appelée « pourissage »), soit de la production des fours (séchage).

D'autres indices de constructions « en dur » s'implantent entre la zone des fours et celle du bâtiment (voir fig.12) dans la tranchée 17. Un niveau de sol (st.17.6, 3 x 1.50 m) semble se développer en limite des fours. Il se

caractérisé par un niveau de nodules et de fragments de moellons calcaires fragmentés et indurés. Il n'a pas été dégagé entièrement et semble se prolonger hors décapage. Un peu plus au nord, une large fosse quadrangulaire (4.60 x 3.20 m) semble être parementée sur 0.60 m d'épaisseur sur trois de ses côtés (st.17.18). Ces murs probables se composent de moellons calcaires, de silex et de grès. Cette structure n'a pas été dégagée entièrement et se développe vers le nord est hors décapage. Il pourrait s'agir de l'aménagement d'une cave parementée dont l'accès se ferait par le nord, côté marqué par la présence d'une fosse d'accès (st.17.17) et l'arrêt de la maçonnerie. Le lien de cette structure avec les autres creusements alentours (st.17.14 et 17.16) reste à définir. Aucune structure de type zone de travail liée à la production de céramique (présence d'un tour ?) ou de terres cuites architecturales n'a été mise en évidence.

Un autre indice de maçonnerie semble exister en limite de tranchée 14 (voir fig.05, st.14.5). Elle se caractérise par un amas de moellons calcaire et de silex et une orientation parallèle à la structure 13.3 (probable tranchée du bâtiment). Il n'a pas été possible de s'y attarder lors du temps imparti à cette opération mais elle semble démontrer que l'occupation de type habitat ou atelier de potier se développe jusqu'à la rue du Tilleul.

Une série de fosses de rejet sont, probablement, à associer à toutes ces implantations également. On en retrouve principalement dans les tranchées 7, 8, 9 et 14 (cf inventaire des structures). La structure 9.1 (voir fig.13) a été testée de manière mécanique. Elle a livré du mobilier contemporain de l'occupation présentée ci-dessus (Bas Moyen Age, XIVE s.). Cette fosse de dimension moyenne (1.20 x 1 m) présente un creusement avec des parois incurvées et un fond plat à environ 0.50 m de profondeur. Son comblement est caractérisé par la présence de charbon de bois et de céramiques ce qui est classique d'un rejet proche d'un habitat. Dans la tranchée 7, la structure 7.3 a été sondée mécaniquement également (voir fig.06 et 15). Elle apparaît comme une large dépression (7 x 3 m) aux parois curvilignes en pente douce et peu profonde (0.20 m). Son comblement a livré de nombreux silex et des fragments de terre cuite. Elle pourrait correspondre à la structure 8.1 en tranchée 8. Dans cette dernière, une série de petites fosses et de trous de poteaux ont été mis au jour (voir fig.14). Aucune organisation claire des vestiges n'a été décelée. Certains apparaissent sous la structure 8.8 (st.8.6, 8.9 et 8.10) et d'autres la percent (st.8.3).

Dans l'état actuel de nos connaissances, la structure 8.8 reste difficile à interpréter. Elle apparaît comme un niveau compact de nodules et de moellons calcaires d'épaisseur variable (entre 0.10 et 0.30 m). Au décapage aucun aménagement particulier n'a été observé en plan. Il pourrait s'agir d'un niveau d'épandage d'un remblai de destruction, d'un niveau de sol ou des traces d'un chemin/d'une voirie. En effet, des petites dépressions ont été observées dans les coupes et elles pourraient faire penser à des traces d'ornières (voir fig.14). De plus, ce niveau semble se prolonger jusque dans la tranchée 10 au sud est (st.10.3).

Une série de fossés semblent délimiter l'occupation dans cette zone : on peut les suivre entre les tranchées 7(st.7.1), 9 (st.9.4) et 10 (st.10.1 et 10.2). Ils n'ont pas été testés dans le cadre du diagnostic.

Ainsi, la nature des vestiges et la présence de mobilier archéologique indiquent qu'une partie d'un atelier de potier se trouve dans la zone d'aménagement. Il semble dater du XIVE s. et deux zones ont été clairement identifiées : la zone de production de céramique avec les fours et leurs aménagements annexes ainsi que la zone d'extraction de l'argile. D'autres implantations restent à identifier : la zone de travail (avec le tour de potier), les zones de préparations de la matière première et le stockage de la production. Même si des indices de leur présence semblent être plausibles, rien n'est attesté clairement. Cet atelier pourrait être associé à un habitat de la même époque.

Les tests de structures et les ouvertures en fenêtres réalisées dans les différentes tranchées restent insuffisants pour caractériser la répartition spatiale de ces structures ainsi que leur relation chronologique. Seul un décapage plus large sur toute la partie nord ouest de l'emprise (de la tranchée 7 à 14) permettrait de mieux appréhender ces vestiges.

2.2 Étude du mobilier

Le mobilier médiéval (V. Vincent)

L'opération de diagnostic de Fiennes, route du Tilleul, a livré au total 1421 tessons de céramiques pour 97 individus identifiés. L'ensemble du mobilier est homogène et concerne les périodes médiévales et modernes. Deux phases ont clairement pu être distinguées : la première datée de la seconde moitié du XIVE et la seconde concernant globalement la période moderne des XVIIe-XVIIIe siècle. L'occupation médiévale a été interprétée comme un atelier de potier : découverte de trois fours avec tubulures, de cendrier et de fosses d'extraction. L'étude céramique tend à confirmer cette hypothèse. Même si aucune déformation du matériel n'a pu être observée, la forte quantité de tessons dans le cendrier (53% du matériel total du diagnostic soit 748 tessons pour 54 individus), la répétition des formes découvertes ainsi que les nombreuses traces de coup de feu sur les céramiques sont autant d'indices venant conforter l'idée d'un lieu de production. A cela s'ajoute des éléments

caractéristiques d'un tel contexte, avec la présence de pernettes modelées notamment, qui servent à séparer les céramiques au sein du four. Etant donné la particularité du contexte de découverte, cette étude s'attachera à dresser les grands traits de la production Fiennoise à travers une présentation technique puis morphologique. La dernière partie s'intéressera à l'aspect chronologique de l'ensemble du diagnostic.

D'un point de vue méthodologique, chaque structure a fait l'objet d'un comptage systématique d'après un tableau présenté en annexe, enregistré sous Excel. Les lots céramiques ont été comptés par structures en individualisant les lèvres (L), panses (P), fonds (F), éléments de préhension (EP) et les éléments verseurs (EV) par catégorie. La base de notre comptage repose sur le nombre de reste (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI). Ce dernier a été déterminé uniquement à partir des lèvres, après recollage de celles-ci⁵⁹. Chaque individu est isolé et un numéro d'inventaire lui est attribué du type n° structure / 1 à n. Chaque élément a fait l'objet d'une étude de pâte, sur cassure fraîche, à la binoculaire avec un grossissement maximum x35. Chacun des groupes individualisés a bénéficié d'une description précise. Nous nous sommes appuyés pour ce faire, sur la fiche de description de la « collection de référence des fabriques gallo-romaines⁶⁰ » du Centre de Recherche d'Archéologie Nationale (CRAN) situé à Louvain-la-Neuve en Belgique. Celle-ci décrit les observations macroscopiques de la surface et du cœur du tesson à travers des informations granulométriques (nature des inclusions, couleur, fréquence, morphologie, dureté). Les dessins ont été reproduits à l'échelle 1 puis réduit à l'échelle 1/3 pour la mise en page de ce rapport.

1. Aspect technique

1.1 Présentation des catégories céramiques

Le site de Fiennes est remarquable par la diversité des catégories céramiques. On n'en recense pas moins de 16. Distinguons tout d'abord les éléments cuits en mode réducteur de ceux cuits en mode oxydant. Les céramiques issues d'une cuisson réductrice se répartissent en quatre catégories :

- La terre cuite grise (TCG) est ici majoritaire avec 1011 tessons soit 71% du corpus. Elle dispose d'une couleur générale en surface grise et à cœur d'une teinte grise à brune. La surface du tesson a un toucher lisse.
- La terre cuite grise glaçurée (TCG-gl) concerne un unique individu qui présente la particularité de disposer d'une glaçure coulée en surface sur une base de TCG.
- La terre cuite grise granuleuse (TCGgran) dispose des mêmes caractéristiques que la TCG en termes d'apparence colorimétrique mais sa texture est, comme son nom l'indique, très granuleuse. Elle dispose en effet de grosses inclusions de quartz visibles à l'œil nu. On en recense 326 restes soit 23% du corpus total. Elle semble ainsi tout comme la TCG caractériser la production fiennoise.
- La terre cuite grise sableuse (TCGsab) est anecdotique puisqu'on ne compte que 4 tessons. Elle se caractérise par une texture sableuse qui n'est pas sans rappeler les productions gallo-romaines ou mérovingiennes. Néanmoins, aucune forme ne lui est associée susceptible de la rattacher à l'une ou l'autre de ces productions.

Les éléments cuits en mode réducteur représentent plus de 94% du corpus total. Les autres catégories cuites en mode oxydant ou même les importations semblent plus ponctuelles.

Au sein du mode oxydant, il faut distinguer deux types de pâtes et par la même deux types d'argile à savoir les terres cuites rouges et les blanches. On recense six catégories à pâte rouge :

- La terre cuite rouge (TCR) dispose des mêmes caractéristiques que la TCG à savoir une surface lisse, un tesson peu épais et très bien cuit avec la seule différence qu'elle dispose d'une couleur rouge/orange en surface et à cœur bien marquée. On compte 22 tessons soit 1,5% du corpus.
- La TCR subit différents traitements qui engendrent les catégories suivantes. Quatre éléments présentent une fine pellicule grise en surface, qui semble être la conséquence d'un fumage de la céramique en fin de cuisson, c'est la TCR/fumé.
- La TCR-eng reprend la base de la TCR avec l'ajout d'un engobe blanc en surface. Cette catégorie, comprenant 11 tessons, semble caractéristique de la période moderne.
- La terre cuite rouge glaçurée (TCR-gl) indique tout comme la TCG-gl l'ajout d'une glaçure orangée ici majoritairement coulée. Cette catégorie caractérise 22 tessons.
- L'association de l'ajout d'un engobe blanc directement sur la pâte puis de celle d'une glaçure correspond à la terre cuite rouge engobée glaçurée à savoir la TCR-gl/eng comprenant 4 éléments.
- On trouve la même nuance que la TCG, à savoir certains éléments ont un toucher très rugueux, c'est la TCRgran, présente avec 6 fragments.

⁵⁹ Arcelin, Tuffreau-Libre 1998, p. VIII.

⁶⁰ Méthodes d'analyse de la terre cuite 1999, p. 33

Les argiles septentrionales du Nord-Pas-de-Calais se caractérisent par un taux important d'oxydes de fer, ce qui a pour conséquence des céramiques aux couleurs très marquées rouges ou grises. Les argiles plus méridionales des régions du Douaisis, du Cambrasis ou de l'Arrageois disposent d'argiles riches en calcaire donnant des céramiques à teintes blanches ou beiges. On recense ainsi sur le site de Fiennes, quatre catégories de céramiques à pâte blanche, sans doute exogène au terroir fiennois :

- Un élément est en terre cuite blanche (TCB), qui se caractérise par une pâte bien cuite, sonnante, blanche et lisse à cœur et en surface.
- Un autre élément dispose en plus d'une glaçure brune épaisse et opaque, c'est la TCB-glbrune qui est caractéristique des productions modernes.
- La TCBSab (1 tesson) est une pâte sableuse au toucher très doux comme la TCGsab.
- La TCBeige-sab est identique à la catégorie précédente avec juste une teinte à tonalité beige (3 tessons).

Les deux dernières catégories concernent les importations. On compte ainsi trois fragments de grès pour un de faïence, tous deux qualifiant des productions modernes.

1.2 Les groupes de pâtes

Toutes les céramiques identifiées comme individu ont fait l'objet d'une étude de pâte plus poussée à la binoculaire avec un grossissement x16. Les clichés qui ont été fait disposent ainsi d'un grossissement identique. La mire située en haut à gauche de chacune des images correspond à 2mm.

Six groupes de pâtes ont pu être identifiés :

- Le groupe FIE1 (fig.1), avec le groupe FIE2 sont les plus nombreux avec respectivement 32 et 33 individus soit 35,1% et 36,2%. Ce premier groupe se caractérise par une structure générale de la pâte très fine, à maillage très serré. Les inclusions sont peu nombreuses. On peut observer : des grains de quartz, de module moyen, présents en quantité moyenne ; de rares nodules de chamotte et surtout, ce qui caractérise le mieux ce groupe de pâte, c'est la présence de petites concrétion blanches, de module moyen, présent en petite quantité. Ce groupe caractérise majoritairement les TCG avec 27 individus mais également 1 TCGgran, 1 TCR et 3 TCR-gl.

- Le groupe FIE2 dispose d'une structure générale très fine tout comme le groupe FIE1. On note toutefois un nombre de pores, de module moyen à gros, plus important. On retrouve des grains de quartz répartis de manière homogène, de taille petite à moyenne, blanc ou translucides. Une des particularités de ce groupe de pâte est la présence d'oxydes de fer en moyenne quantité et de module moyen à gros. Le groupe FIE2 concerne uniquement des TCG à l'exception d'un individu en TCR/fumé.

Ces deux premiers groupes dominant largement le corpus à 71,3%. La structure 17.11, correspondant au cendrier du four n'a fourni que des individus issus de ces deux groupes. Ils sont sans doute représentatifs de la production de cet atelier de Fiennes.

- Le groupe FIE3 est associé à 7 individus réparti comme suite : 5 TCG, 1 TCG-gl et 1 TCR-gl. La structure de la pâte reste fine mais les inclusions sont nombreuses, ce qui lui donne un aspect plus grossier que les précédents groupes. Il se constitue en effet de très nombreux grains de quartz opaques ou transparents, réparti de manière uniforme, présents en grande quantité.

- Le groupe FIE4 présente une pâte portée à haute température, dont la structure siliceuse a quasi complètement fondue. La couleur est homogène. On observe quelques grains de quartz de gros module translucides et de nombreux nodules noirs de très petit calibre, réparti de manière homogène en moyenne quantité. Cette pâte concerne six individus à savoir les trois uniques fragments de TCR-eng, 1 TCR/fumé et 2 TCRgran. Elle semble correspondre en particulier aux productions modernes et être dédiée au service de table (sous forme d'assiette, pichet et écuelle).

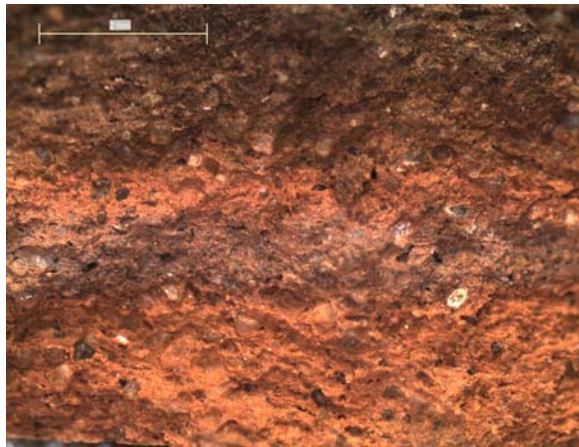
- Le groupe FIE5 correspond à 8 individus et semble caractériser particulièrement les TCGgran dont il regroupe 5 individus. Les trois derniers sont des TCG. La structure de la pâte est très fine, quasi-vitrifiée. Les inclusions sont peu nombreuses mais de gros modules : des grains de quartz opaques sont réparti de manière uniforme. On trouve également quelques nodules noirs de calibre moyen, présents en petite quantité.



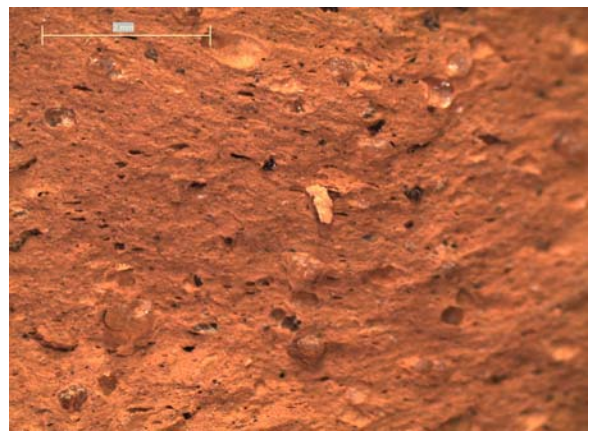
FIE1



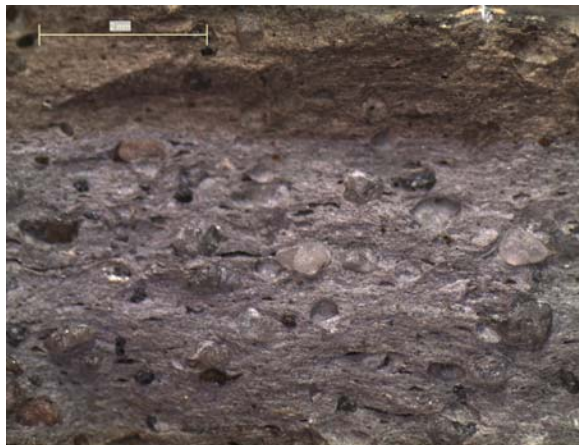
FIE2



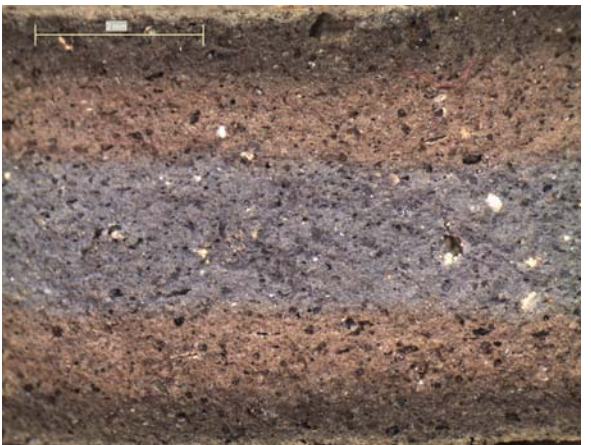
FIE3



FIE4



FIE5



FIE6

Fig.1 : Groupes de pâtes découverts sur l'ensemble du site de Fiennes avec un grossissement x16. V. Vincent

- Le groupe FIE6 ne comprend que deux individus, tous deux à pâtes sableuses : 1 TCBeige-sab et 1 TCGsab. La structure de la pâte est très fine et les inclusions très nombreuses et de très petits calibres. On observe de nombreux grains de quartz opaques, des nodules noirs et quelques concrétions blanchâtres.

Dans un tel contexte de production, il serait intéressant d'effectuer des analyses chimiques des pâtes pour définir au mieux la production de Fiennes.

2. La production de Fiennes

Cette partie s'intéressera particulièrement au mobilier découvert au sein du cendrier, dans la structure 17.11. Celui-ci se compose de 748 fragments pour 54 individus soit 55,6% du matériel total du diagnostic, ce qui donne un premier aperçu de la production du site de Fiennes.

2.1 Aspect technique

Contrairement à l'ensemble du diagnostic, seules deux productions se distinguent dans le comblement du cendrier : la terre cuite grise (TCG) et la terre cuite rouge (TCR). Les éléments cuits en mode réducteur sont largement majoritaires avec 734 intéressés pour 53 individus soit 98% de l'ensemble. La TCR ne se compose que d'un unique individu pour 13 tessons.

Deux groupes de pâtes seulement ont été observés dans ce corpus, il s'agit du groupe FIE1 et FIE2, avec respectivement 37,7% et 54,7% et 7,6% d'indéterminés. On peut observer ainsi une légère dominance du groupe FIE2.

2.2 Aspect morphologique

Les différentes proportions morphologiques du NMI montrent un faciès céramologique, non pas spécialisé, mais non uniforme (Fig.2). Les individus liés au domaine de la préparation (à savoir tèles et terrines) dominent largement le corpus avec 49%. On trouve également de nombreux éléments liés au service de la table à 30%. On note quelques individus liés au stockage à 19%. Le plus surprenant reste l'absence totale de vaisselle de cuisson et la rareté des objets de la vie quotidienne, représenté par un unique individu. Cette production ne reflète ainsi en rien le spectre céramique habituel des sites de consommation.

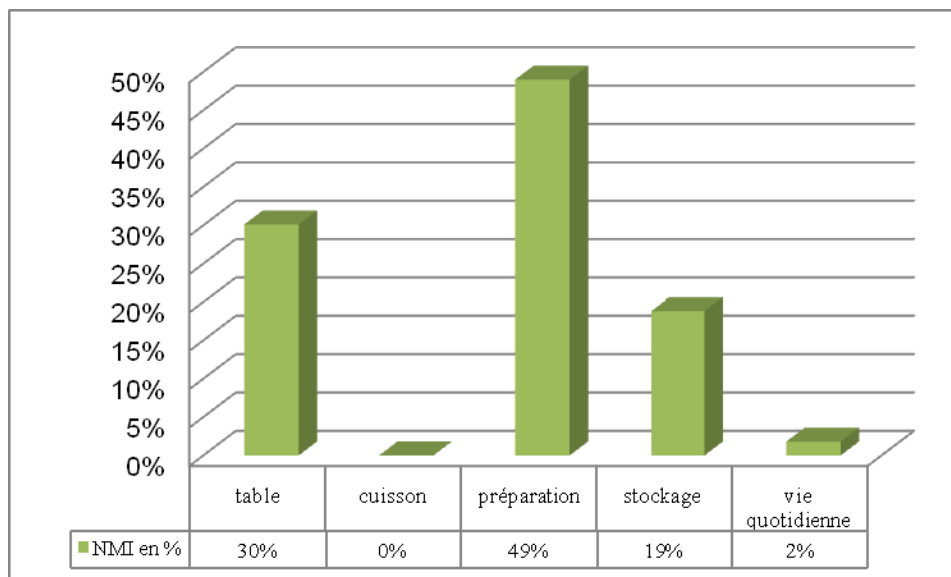


Fig. 2 : Répartition du NMI de la structure 17.11 par catégorie céramique

2.2.1 La vaisselle de table

La vaisselle de table se compose de 16 individus répartis en 15 pichets et un seul gobelet. Le gobelet, nommé G1 (**Planche 1 – 17.11/24**), présente une lèvre confondue, un profil concave et un pied plat bombé au centre. L'élément dont on dispose est archéologiquement complet. Les pichets sont dominés par la forme PI2 composés de 9 individus. Il s'agit de pichets à col évasé et lèvre droite en bandeau (**Planche 1 – 17.4/1**). Cinq éléments sont des pichets de type PI3, à col droit et lèvre en bandeau saillant et concave (**Planche 1 – 17.11/48**). Le dernier type PI4, à lèvre rabattue sur l'extérieur (**Planche 1 – 13.3/1**), n'est représenté que par un unique individu.

2.2.2 La céramique de préparation

Elle domine largement la production avec 26 individus pour 23 tèles et 3 terrines. La répartition est parfaitement homogène puisqu'on ne recense qu'un seul type de tèle à savoir le type T1 à bandeau lisse et fin (**Planche 1 – 17.12/1**). Les terrines sont plus anecdotiques. Le type TR1, à col éversé et lèvre rabattue vers l'extérieur légèrement concave en partie supérieure (**Planche 1 – 17.11/14**), est représenté par deux individus. Le type TR2 défini à partir d'un seul individu est à lèvre, de section quadrangulaire, rabattue sur l'extérieur (**Planche 1 – 17.11/33**).

2.2.3 Le stockage

Le stockage représenté par 10 individus se décline en trois types différents : le type PAP4, avec 6 individus et les types PAP5 et PAP6 avec chacun deux individus. Le premier dispose d'une lèvre droite et inflexion interne ; le second est à lèvre éversée, légèrement concave ; le dernier se définit par une simple lèvre à bandeau (**Planche 1 – 17.11/25 ; 17.11/27 ; 17.11/54**).

2.2.4 Les éléments de la vie quotidienne

On ne compte qu'un individu de cette catégorie. Il s'agit d'un bassin à lèvre éversée et arrondie avec de légères traces de digitation sous la lèvre (**Planche 1 – TR.9/1**).

3. Analyse chronologique

Cette analyse chronologique concerne l'ensemble du mobilier du diagnostic.

3.1 Phase 1 : Seconde moitié du XIVe siècle

1348 tessons et 88 individus peuvent être véritablement rattachés à cette première phase. Techniquement parlant, les céramiques cuites en atmosphère réductrice dominent largement avec 96% du corpus total. On recense ainsi 72,6% de TCG et 23,4% de TCGgran. Les autres productions sont beaucoup plus anecdotiques et se composent d'un voire de trois individus. Peut-on signaler les deux catégories majoritaires pour la cuisson oxydante à savoir la TCR avec 1,5% et la TCR-gl avec 1,2%. De telles proportions nous amènent à considérer la période médiévale antérieure au XVe siècle.

La production de l'atelier, évoquée dans la partie précédente, semble complètement synchronisée de cette première phase. Les pichets de type PI2 et PI3 trouvent des comparaisons à Ardres ou Oudenarde des XIVe-début XVe siècle. De même, le gobelet trouve des comparaisons similaires à Guînes ou Ardres, deux ateliers de potiers datés du même intervalle chronologique. La tèle de type T1 est également caractéristique de la transition entre le XIVe et le XVe siècle à Wissant, Saint-Omer, Oudenarde et Ardres. Les deux terrines sont en complète homogénéité avec l'ensemble puisqu'on peut les comparer à des exemples audomarois, tournaisiens, lillois, flamands et ardresiens des XIVe-XVe siècle avec une préférence pour le XIVe pour la terrine de type TR2. Les pots à provisions PAP4 et PAP5 tendent davantage vers le XVe siècle en contexte lillois, lensois et valenciennois. En revanche, le pot de type PAP6 est véritablement caractéristique des XIIIe-XIVe siècle à Saint-Omer ou Trith-Saint-Léger. De même, le bassin de type B1, nous ramène également à considérer uniquement les XIIIe-XIVe siècle avec des exemples lillois ou valenciennois.

En plus du contexte de production avéré, le diagnostic a fourni d'autres éléments céramiques médiévaux dont il est encore délicat de définir s'il s'agit de production ou de consommation. Le domaine de la cuisson est marqué par la présence d'ouïe en concomitance avec un poêlon. L'ouïe tend à être remplacée par la marmite au cours du XIVe siècle, pour disparaître quasi-définitivement au XVe siècle, ce qui tend une fois encore à renforcer l'idée du XIVe siècle. L'ouïe de type O1, à lèvre éversée de section triangulaire (**Planche 2 – TR.9/2**), trouve en plus des comparaisons des XIIIe-XIVe siècle à Lille, Saint-Omer ou Dunkerque. Le pot à provision de type PAP1, à lèvre de section triangulaire (**Planche 2 – 17.5/3**) marque une fois de plus le balancement entre le XIVe et le XVe siècle avec des références audomaroise ou dunkerquoise.

La corrélation entre les données techniques et morphologiques nous amène très clairement à considérer le XIVe siècle. Les nombreuses références marquant le glissement entre le XIVe et le XVe siècle renforcent le choix de la seconde partie du XIVe siècle.

3.2 Phase 2 : XVIIe-XVIIIe siècle

D'un point de vue technique, cette seconde phase est marquée par la diversité des catégories céramiques, déjà évoquée en première partie. On compte ici 11 productions différentes dont certaines ne font

aucun doute sur la datation moderne de l'ensemble. L'assemblage de la faïence, de grès, de TCR-glbrune est caractéristique de la période moderne et plus précisément d'une fourchette large située entre le XVII^e et le XVIII^e siècle.

D'un point de vue morphologique, deux formes viennent soutenir cette proposition. Il s'agit d'un pot de fleur à lèvre confondue avec un bandeau légèrement saillant et d'une écuelle à lèvre élargie de section quasi triangulaire qui semblent caractéristique du répertoire moderne.

Cette étude, dans le cadre d'un rapport de diagnostic, ne tend qu'à dresser les premiers grands traits de cette production, réalisée seulement à partir de la fouille d'un cendrier. Il va sans dire qu'il s'agit de données temporaires destinées à être largement modifiées dans le cadre d'une fouille. La découverte de cet atelier, à proximité de celui de Guînes et d'Ardres disposant du même intervalle chronologique peut considérablement venir compléter nos connaissances et dresser ainsi un catalogue de la production du XIV^e siècle dans un même terroir.

CATALOGUE

Fig. 16, Planche 1

17.4/1 : Pichet PI2 à col évasé et lèvre confondue en bandeau. Terre cuite grise sableuse. Diamètre 15 cm.

Comparaison : Pouriel 2002, Seconde moitié XIV^e ; Vincent 2011a, XIV^e-début XV^e.

17.11/48 : Pichet PI3 à col droit et lèvre en bandeau saillant et concave. Terre cuite grise. Diamètre 10 cm.

Comparaison : De groote 2008, 1250-1400 ; Vincent 2011a, XIV^e-début XV^e.

13.3/1 : Pichet PI4 à lèvre rabattue sur l'extérieur. Terre cuite grise granuleuse. Diamètre 14 cm.

17.11/24 : Gobelet à lèvre confondue, profil concave et pied plat bombé au centre. Terre cuite grise. Diamètre 8 cm.

Comparaison : Pouriel 2002, Seconde moitié XIV^e ; Vincent 2011a, XIV^e-début XV^e ; Willot 2009, XIV^eB-début XV^e.

17.12/1 : Tèle à bandeau lisse et fin. Terre cuite grise. Diamètre 33 cm.

Comparaison : Alvey & Verhaeghe 1981, 1250-1350 ; Barbe (et al.) 1997a, 1450-1525 ; Bonvarlet 1998, fin XIV^e-début XV^e ; De Groote 2008, 1300-1375 ; Pouriel 2002, Seconde moitié XIV^e ; Verhaeghe 1987, XIV^e ; Vincent 2010a, Seconde moitié XIV^e-début XV^e.

17.11/14 : Terrine TR1 à col éversé et lèvre rabattue vers l'extérieur légèrement concave en partie supérieure. Terre cuite grise. Diamètre 28 cm.

Comparaisons : Barbe, Roy 1994, XIV^e-XV^e ; Challe 2007-2008, Fin XIV^e-début XV^e ; De Groote 2008, 1200-1300 ; Vincent 2011a, XIV^e-début XV^e ; Vincent 2011b, Fin XIV^e-début XV^e.

17.11/33 : Terrine TR2 à lèvre rabattue sur l'extérieur de section quadrangulaire. Terre cuite grise. Diamètre 34 cm.

Comparaison : De groote 2008, 1125-1225 ; Verhaeghe 1987, 1250-1375 ; Vincent 2011a, XIV^e-début XV^e.

17.11/25 : Pot à provision PAP4 à lèvre droite et inflexion interne. Terre cuite grise. Diamètre 16 cm.

Comparaison : Vincent (en cours), XV^e.

17.11/27 : Pot à provision PAP5 à lèvre éversée, légèrement concave. Terre cuite grise. Diamètre 17 cm.

Comparaison : Barbe, Debs, Roy 1994, XV^e ; Marcy 2004, XV^e ; Vincent 2010b, seconde moitié XV^e ; Vincent 2010a, Seconde moitié XIV^e-Début XV^e.

17.11/54 : Pot à provision PAP6 à lèvre en bandeau. Terre cuite grise. Diamètre 18 cm.

Comparaison : - Barbe et al. 1997a, XIII^e ; Vincent 2010b, XIV^e.

TR.9/1 : Bassin B1 à lèvre éversée et arrondie avec de légères traces de digitation sous la lèvre. Terre cuite grise granuleuse. Diamètre 26 cm.

Comparaison : Marcy 2004, Seconde moitié XIII^e ; Vincent 2010b, XIV^e.

Fig. 17, Planche 2

17.12/3 : Pichet P11, à lèvre confondue. Terre cuite grise. Diamètre 12 cm.

13.1/1 : Assiette A1, à marli plat et lèvre droite. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre indéterminé.

Comparaison : De groote 2008, 1475-1525 ; Barbe (et al.) 1997a, Seconde moitié XV^e-Début XVI^e ; Vincent 2011a, Milieu XVe- Milieu XVIe.

13.2/1 : Cruche CR1, à col droit et lèvre en bandeau avec petite saillance interne. Terre cuite grise granuleuse. Diamètre 16 cm.

TR.9/2 : Oule O1, à lèvre éversée de section triangulaire. Terre cuite grise. Diamètre 20 cm.

Comparaison : Barbe (et al.) 1997a, Fin XII^e ; Debs, Marcy 2006, XIII^e ; De groote 2008, X^e-XII^e ; Vincent 2011a, XIVE-début XVe.

17.13/6 : Oule O2, à lèvre élargie de section triangulaire.

17.11/34 : Poêlon PO1 à lèvre droite, confondue, légèrement élargie à son extrémité. Terre cuite grise. Diamètre 27 cm.

17.5/3 : Pot à provision PAP1, à lèvre de section triangulaire. Terre cuite beige sableuse. Diamètre 16 cm.

Comparaison : Routier 1997, Seconde moitié XIV^e-Seconde moitié XV^e ; Barbe (et al.) 1997a, Fin XV^e-début XVI^e ; Vincent 2011a, XIVE-début XVe.

17.13/4 : Couvre-feu CF1, à lèvre à saillance interne. Terre cuite grise. Diamètre 41 cm.

TR.8/1 : Pot de fleur PF1, à lèvre confondue avec un bandeau légèrement saillant. Terre cuite grise granuleuse. Diamètre 37 cm.

TR.7/1 : Ecuelle E2, à lèvre élargie de section quasi triangulaire. Terre cuite rouge engobée. Diamètre 42 cm.

TABLEAU DE COMPTAGE															
ST.	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	groupe de pâte	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques	
TR.7	XVIIIe	TCR-eng	tr.7/1	écuelle	E2	FIE4	2	4				6	1		
remblai		TCR-eng						1				1			
		TCR							1				1		
		TCG	tr.7/2	tèle	T3	FIE5	1						1	1	
		TCG							6	1			7		
		TCR-gl									1		1		
		TCB-gibrune								1			1		
	faïence									1		1		couvercle	
TR.8	XVIIe- XVIIIe	TCR-gl/eng						1				1			
remblai		TCR-gl						1				1		moderne	
		TCGgran	tr.8/1	pot de fleur	PF1	FIE5	1					1	1		
		TCG	tr.8/2	pot de fleur	PF1	ind.	1						1	1	
		TCG						2			2		4		
TR.9	XIVB	TCGgran	tr.9/1	bussin	B1	FIE5	1					1	1		
niveau		TCGgran						2				2			
destruction		TCG	tr.9/2	ouïe	O1	FIE5	1					1	1		
		TCG							3				3		
		TCRgran							1				1		
		TCR-gl							1				1		
		TCGgran							1				1		
9.1	XIVE	TCGgran						284				284		ac cordons de maintien digité: gros pot de stockage?	
9.2	médiéval	TCR-gl						2				2			
9.4	médiéval	TCR-gl/eng							1			1		fond plat	
11.1	médiéval	TCRgran							1			1		fond digité	
TR.13	XIVB	TCG	tr.13/1	écuelle	E1	FIE1	1					1	1		
niveau		TCG						1				1			
destruction		TCG													
sous TV		TCG						4				4			
13.1		TCR						1				1			

ST.	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	groupe de pâte	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques	
	XIVe-XVe	TCR-gl	13.1/1	assiette	A1	FIE3	1					1	1		
		TCR-gl/eng	13.1/2	ind.	ind.	ind.	1					1	1		
		TCRgran	13.1/3	ind.	ind.	FIE4	1					1	1		
		TCR-gl/eng						1				1	1		
13.2	XIVB	TCGgran	13.2/1	cruche	CR1	FIE1	2	5	1	1		8	1		
		TCGgran					2					2			
		TCG	13.2/2	tèle	T1	FIE2	1					1	1		
		TCG						1				1			
		TCR-eng						1				1			
		TCR							1			1			un pied
		TCR-gl						1		1	1		2		
13.3	XIVB	TCGgran	13.3/1	pichet	PI4	FIE5	2					2	1		
		TCGgran					10					10			
		TCG	13.3/2	pichet	PI5	FIE5	1					1	1		
		TCG						10	1				11		
		TCRgran						1				1	1		
14.1	XVIIe	grès						3				3			
		TCG						1				1			
		TCR/fumé	14.1/1	tèle	T2	FIE4	1					1	1		
		TCR-gl						1				1			
TR. 17 remblai destruction	XVIIe- XVIIIe	TCG						3				3			
		TCR-eng	tr.17/1	écuelle	E2	FIE4	1					1	1		
17.2	médiéval	TCG/brun						8	3			11		fond à pieds pincés	
		TCRgran	17.2/1	mortier?	ind.	FIE4	1					1	1		
		TCRgran						1				1			
		TCGgran	17.2/2	forme ouverte	ind.	FIE5	1					1	1	gallo-romain résiduel	
		TCGgran						3				3			
17.3	médiéval	TCG						5				5			
		TCGsab						1				1			
17.4	XIVB	TCGsab	17.4/1	pichet	PI2	FIE6	1					1	1		
		TCR						2				2			
		TCG						3	1			4		fond à pieds pincés	

ST.	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	groupe de pâte	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques	
17.5	XIVB	TCR-gl	17.5/1	tèle	T1	ind.	1					1	1		
		TCR						1				1			
		TCG-gl	17.5/2	piechet	PI2	FIE3	1					1	1		
		TCG						10					10		
		TCBeige-sab	17.5/3	pot à provision	PAP1	FIE6	1						1	1	
17.7	XIVB	TCBeige-sab						2				2			
		TCGgran	17.7/1	tèle	T4	FIE5	1					1	1		
		TCGgran						2					2		
		TCG	17.7/2	piechet	PI2	FIE2	1					1	1		
		TCG						9					9		
		TCR/fumé	17.7/3	piechet	PI2	FIE2	1						1	1	
		TCR/fumé						2					2		
		TCR						1					1		
		TCB						1					1		
		TCBsub						1					1		
17.11		TCG						646	12	7	5	670		fond plat, fond à pieds pincés; anses plates; EV=goulot et bec; punise à cordon	
		TCG	17.11/1	tèle	T1	FIE2	1					1	1	associé à pernettes et boudins	
		TCG	17.11/2	tèle	T1	FIE2	1					1	1		
		TCG	17.11/3	tèle	T1	FIE2	1					1	1		
		TCG	17.11/4	tèle	T1	FIE1	1					1	1		
		TCG	17.11/5	tèle	T1	FIE2	1					1	1		
		TCG	17.11/6	tèle	T1	FIE1	1					1	1		
		TCG	17.11/7	pot à provision	PAP6	FIE2	1					1	1		
		TCG	17.11/8	tèle	T1	FIE1	1					1	1		
		TCG	17.11/9	tèle	T1	FIE2	1					1	1		
		TCG	17.11/10	tèle	T1	FIE2	1					1	1		
		TCG	17.11/11	tèle	T1	FIE2	1					1	1		
		TCG	17.11/12	tèle	T1	FIE1	1					1	1		
		TCG	17.11/13	tèle	T1	FIE1	1					1	1		

ST.	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	groupe de pâte	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques	
	XIVB	TCG	17.11/14	terrine	TR1	FIE2	1					1	1		
		TCG	17.11/15	terrine	TR1	FIE1	1					1	1		
		TCG	17.11/16	pot à provision	PAP4	FIE1	1						1	1	
		TCG	17.11/17	bussin	B1	FIE2	1						1	1	
		TCG	17.11/18	pichet	PI3	FIE2	1						1	1	
		TCG	17.11/19	pichet	PI3	FIE1	1						1	1	
		TCG	17.11/20	pichet	PI2		1						1	1	
		TCG	17.11/21	pichet	PI2	FIE1	1						1	1	
		TCG	17.11/22	pichet	PI2		1						1	1	
		TCG	17.11/24	gobelet	G1	FIE2	1						1	1	archéo complet
		TCG	17.11/25	pot à provision	PAP4	FIE1	2						2	1	
		TCG	17.11/26	pichet	PI4	FIE2	1						1	1	
		TCG	17.11/27	pot à provision	PAP5	FIE1	3						3	1	
		TCG	17.11/28	tèle	T1	FIE2	1						1	1	
		TCG	17.11/29	tèle	T1	FIE1	1						1	1	
		TCG	17.11/30	tèle	T1	FIE2	1						1	1	
		TCG	17.11/31	tèle	T1	FIE2	1						1	1	
		TCG	17.11/32	pichet	PI3	FIE2	1						1	1	
		TCG	17.11/33	terrine	TR2	FIE1	1						1	1	
		TCG	17.11/34	poëlon	PO1	FIE1	1						1	1	
		TCG	17.11/35	pot à provision	PAP5	FIE1	1						1	1	
		TCG	17.11/36	tèle	T1	FIE2	1						1	1	
		TCG	17.11/37	tèle	T1	FIE2	1						1	1	
		TCG	17.11/38	tèle	T1	FIE2	1						1	1	
	TCG	17.11/39	tèle	T1	FIE2	1						1	1		
	TCG	17.11/40	pot à provision	PAP4	FIE1	1						1	1		
	TCG	17.11/41	pot à provision	PAP4	FIE2	1						1	1		
	TCG	17.11/42	pot à provision	PAP4	FIE2	1						1	1		

ST.	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	groupe de pâte	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
		TCG	17.11/43	pichet	PI2	FIE2	1					1	1	
		TCG	17.11/44	pichet	PI2	FIE2	1					1	1	
		TCG	17.11/45	pichet	PI2	FIE1	1					1	1	
		TCG	17.11/46	pichet	PI2	FIE1	1					1	1	
		TCG	17.11/47	pichet	PI3	FIE2	1					1	1	
		TCG	17.11/48	pichet	PI3	FIE1	3			1		4	1	
		TCG	17.11/49	pichet	PI2	FIE2	1					1	1	
		TCG	17.11/50	pot à provision	PAP4	FIE1	2					2	1	
		TCG	17.11/51	tèle	T1		1					1	1	
		TCG	17.11/52	tèle	T1	FIE2	1					1	1	
		TCG	17.11/53	tèle	T1	FIE2	1					1	1	
		TCG	17.11/54	pot à provision	PAP6	ind.	5					5	1	
		TCR	17.11/23	pichet	PI2	FIE1	1					1	1	
		TCR						13				13		
17.12		TCGgran						2				2		
	XIVB	TCG	17.12/1	tèle	T1	FIE1	1	2				3	1	
		TCG	17.12/2	écuelle	E1	FIE1	1					1	1	
		TCG	17.12/3	pichet	PI1	FIE1	1					1	1	
		TCG						3				3		
17.13		TCR						1				1		
		TCR-gl	17.13/1	tèle	T1	FIE1	1					1	1	
		TCR-gl	17.13/2	tèle	T1	FIE1	1					1	1	
		TCR-gl	17.13/3	tèle	T1	FIE1	2					2	1	
		TCR-gl						7	1			8		
		TCGgran						2				2		
		TCG	17.13/4	couvre-feu	CF1	FIE1	3					3	1	
		TCG	17.13/5	couvre-feu	CF1	ind.	1					1	1	
		TCG	17.13/6	ouïe	O2	FIE1	1					1	1	
		TCG	17.13/7	ouïe	O2	FIE3	1					1	1	
	XIVB	TCG	17.13/8	ouïe	O2	FIE1	1					1	1	
		TCG	17.13/9	pichet	PI3	FIE1	2					2	1	

ST.	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	groupe de pâte	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
		TCG	17.13/10	pichet	PI2	FIE3	1					1	1	
		TCG	17.13/11	tèle	T1	FIE2	1					1	1	
		TCG	17.13/12	écuelle	E1	FIE3	2					2	1	
		TCG	17.13/13	tèle?	ind.	FIE3						1	1	
		TCG	17.13/14	ind.	ind.	FIE3	1					1	1	
		TCG						168	2	3		173		1 fond bombé et 1 à pied pincé
18.1	ind.	TCGgran						5				5		
coll 25.1		TCGsab						2				2		
	moderne	TCR-eng	25.1/1	ind.	ind.	FIE4	1					1	1	
		TCR-eng						1				1		
TOTAL												1421	97	

CONCLUSION

Cette opération de sondages archéologiques a permis de mettre en évidence une occupation humaine importante datant du XIV^e s. dans les parcelles concernées par l'aménagement. Les tranchées 7 à 14, 16 et 17 ont livré une quantité non négligeable de structures archéologiques (voir inventaire et description) mais peu ont pu être fouillées et donc correctement datées dans les délais impartis.

Cette occupation du Bas Moyen Age se caractérise par la présence de trois fours (dont un « à boudins ») de production de céramique ou de terre cuite architecturale. Ces structures de cuisson sont associées à des aménagements en creux liés à la production (aire de chauffe, fosses de rejet, cendrier...) mais également à une zone d'extraction de matière première (argile du sous-sol). Il est fort probable que tous les autres éléments de la chaîne opératoire de production soient présents autour mais ils n'ont pas été identifiés comme tels (zone de travail avec tour de potier, zone de préparation de la matière première et zone de stockage de la production ou zone de rejet des ratés de cuissons). Cet atelier de production est peut-être associé ici à un habitat de la même époque.

Ainsi, au vu de ces résultats, les futurs travaux auront un certain impact sur le potentiel archéologique de la zone. Nous nous situons dans une zone d'étude relativement mal connue (zone entre Guînes et Marquise ou la transition entre le Calaisis et le Boulonnais) et ce site permettrait, à juste titre, d'en approfondir la connaissance. Il permettrait également de venir compléter les informations des sites de productions de la même époque mis en évidence à Guînes et Ardres. Ce diagnostic permet d'ors et déjà d'affirmer que la commune de Fiennes est riche en gisements archéologiques anciens et il conviendra de rester vigilant sur les aménagements futurs sur la commune.

BIBLIOGRAPHIE

étude historique (C. Cercy)

RESSOURCES EN LIGNE

GALLICA, BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE DE LA BNF :

<http://gallica.bnf.fr/>

Archives départementales du Pas-de-Calais (consultation et téléchargement des plans cadastraux)

<http://www.archivespasdecalais.fr/Archives-en-ligne>

Monumenta Germaniae Historica

<http://www.dmgh.de/>

The National Archives (UK) :

<http://www.nationalarchives.gov.uk/>

The Unveiling of Britain (British Library)⁶¹

<http://www.bl.uk/onlinegallery/onlineex/unvbrit/index.html>

SOURCES PUBLIEES

Bellart, Bougard, Rollet-Echalier 1975 : Bellart G., Bougard P., Rollet-Echalier C., *Paroisses et communes de France : dictionnaire d'histoire administrative et démographique : Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq : éd. universitaires, 1975, 701 p.

Bocquet 1969 : Bocquet A., *Recherches sur la population rurale de l'Artois et du Boulonnais pendant la période bourguignonne (1384-1477)*. extrait des *Mém. de la Com. Dép. des Monuments Historiques du Pas-de-Calais*, tome XIII-1, Arras, 1969, 199p.

Du Chesne 1631 : Du Chesne A., *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy...*, Paris, 1631.

Duchet, Giry 1881 : Duchet Th., Giry A. (éd.), *Cartulaires de l'église de Térouane*, Saint-Omer, 1881.

Godefroy Menilglaise 1855 : Godefroy Ménilglaise (éd.), *Chronique de Guînes et d'Ardre par Lambert, curé d'Ardres (918-1203)*, Paris, 1855.

Guérard 1840 : Guérard M. (éd.), *Cartulaire de l'abbaye Saint-Bertin*, Paris, 1840

Gysseling 1960 : Gysseling M., *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, Bruxelles, 1960, 2 volumes, (1407p.).

Haigueré 1886 : Haigueré abbé D. (éd.), *Les chartes de Saint-Bertin*, tome I (648-1240), Saint-Omer, 1886.

Haigueré 1886b : Haigueré abbé D. (éd.), « Les chartes de l'abbaye de Beaulieu, ordre de Saint-Augustin de la congrégation d'Arrouaise. 1137-1574 », *Mémoires de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, tome XIII, 1882-1886, p.377-412.

Heller 1889 : Heller I. (éd.), « Willelmi chronica Andrensis » *Monumenta Germaniae Historica*, SS tome XXIV, Hanovre, 1889, p.684-773.

de Loisne, 1907, de Loisne : *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais...*, Paris, 1907.

Rodière 1903 : Rodière R. (éd.), « Le terrier de Beaulieu », *Mémoires de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, tome XIX, 1903, p.377-428.

SOURCES CONSULTÉES

AD PdC, 24H1

1243, mars, vx st

Engagement de la dîme de Fiennes au profit de l'abbaye de Beaulieu.

Parchemin, latin, sceau pendant.

Édition Rodière, « Cinq chartes inédites de l'abbaye de Beaulieu », *Bull. de la soc. academique de Boulogne*, t. X, 1913-1921, p. 300-307

XIVe siècle.

Terrier de l'abbaye de Beaulieu ; 17 feuillets papier. Il manque le début et la fin. Ne correspond que très partiellement au terrier de 1282 publié par R. Rodière dans les *Mémoires de la soc. academique de Boulogne*, 1903, t. XIX, pp. 377-428

⁶¹ Documents consultables en ligne. Contient notamment une intéressante série de plans de la première moitié du XVIe siècle du *Pale* de Calais.

AD PdC, Fonds Rodière

Fichier Fief (ms 400) ; Transcriptions du *Nobiliaire d'Artois* du Prince Eugène de Béthune (ms 86-89)

Cartes et plans

XVI^e siècle - *Carte anglaise du Calaisis*, copie du XIX^e siècle, calque entoilé, AD PdC, CPL 1414F.

XVI^e siècle (1540-1550), *A finely drawn and coloured map of the Calais, Gravelines, Bourbourg, Desvres, Marquise, Ardres and Guines area*, 55,8x63,5 cm, West Sussex Record Office, PHA 3878.

1832-1833 – Plan cadastral de Fiennes, section D, 1^{ère} feuille AD PdC, 3P334/7.

BIBLIOGRAPHIE

Boutry 1975 : Boutry, dom J., *Répertoire archéologique du Nord et du Pas-de-Calais*, Tome II, fascicule 1, *Tumulus, mottes et ouvrages en terre. Arras, Desvres, Fruges, Guînes, Marquise*. Inédit, ronéotypé, 1975.

Commission départementale des monuments historiques 1886 : [Haigneré abbé D.], *Épigraphie du département du Pas-de-Calais. tome 3, arrondissement de Boulogne*. 1886, Arras.

Delmaire, 1994 : Delmaire R. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. Le Pas-de-Calais*, Paris, 1994, 2 vol. (608p.).

Delmaire 2010 : Delmaire B., « La géographie paroissiale du diocèse de Thérouanne (XIV^e-XVI^e siècle).

Approche cartographique », dans *Le diocèse de Thérouanne au Moyen Âge*, actes de la journée d'étude tenue à Lille le 3 mai 2007 édités par Benoit Michel Tock et Jeff Rider, *Mémoires de la Com. Départementale d'histoire et d'archéologie du Pas de Calais*, Tome XXIX, 2010, p.149-180.

Galle 1919 : Galle L., « Les stations néolithiques de la vallée de la Deûle », *Annales de la Société géologique du Nord*, T.44, 1919, p.151-164

Haigneré 1881 : Haigneré abbé D., « Dictionnaire topographique de la France. Arrondissement de Boulogne sur Mer », *Mémoires de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer*, t. XI, 1881

Haigneré 1882 : Haigneré abbé D., *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*, Arrondissement de Boulogne, T. III, Arras, 1882.

Queste 1996 : Queste Ph., *Le château dans l'Audomarois médiéval, IX-1237*, 3 tomes, 1996, mémoire de maîtrise sous la direction de S. Lebecq, inédit.

Rodière 1925 : Rodière R., *Statistique monumentale du Pas-de-Calais. Les vieux manoirs du Boulonnais*, Pont de Briques, 1925, 195 p.

étude du mobilier médiéval (V. Vincent)

Alvey, Verhaeghe 1981

ALVEY (R.C.), VERHAEGHE (F.). – Medieval pottery from Wissant (N. France). *Medieval ceramics*, n°5, 1981, p. 35-43.

Barbe, Debs, Roy 1994

BARBE (H.), DEBS (L.), ROY (E.). – Développements récents de l'archéologie urbaine à Lens (1992-1994). *Gauheria*, I, 1994, p. 5-22.

Barbe, Roy 1994

BARBE (H.), ROY (E.). – *Saint-Omer, rue Allent. Construction de 31 garages* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Lille : INRAP Nord-Picardie, 1994. ill.

Barbe (et al.) 1997a

BARBE (H.), DESCHODT (L.), ROUTIER (J.-C.), ROY (E.). – *Le site du quai des Salines à Saint-Omer. De l'aménagement d'un réseau hydrographique à l'urbanisation industrielle d'une ville médiévale* : document final de synthèse, fouille archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 1997. 280 p.

Bonvarlet 1998

BONVARLET (A.). – Un habitat médiéval rue Mongat à Douai (XIII^e-XV^e siècle). *Archaeologia Duacensis*, 12, 1998. [Douai](#) : [ARKEOS](#) / [Service archéologique de Douai](#), 1998. 203 p. : ill.

Challe 2007-2008

CHALLE (S.). – Céramique médiévale aux Douze Césars à Tournai. *Vie archéologique*, n°66-67, 2007-2008, p.87-114.

Debs, Marcy 2006

DEBS (L.), MARCY (T.). – L'étude céramique. In DEBS (L.). – *Lille, Rue des tanneurs, volume 2, oct-déc 2000, avril-septembre 2001*. Rapport de fouilles archéologiques. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2006, p. 2-38.

De Grootte 2008

DE GROOTE (K.). — *Middeleeuws aardewerk in Vlaanderen. Techniek, typologie, chronologie en evolutie van het gebruiksgoed in de region Oudenaarde in de volle en late middeleeuwen (10de-16de eeuw) Deel I*. Brussel : Vlaams Instituut voor het onroerend erfgoed, 2008. 479 p. : ill.

Marcy 2004

MARCY (T.). — Étude de la céramique Lilloise issue de l'îlot des tanneurs (3^{ème} phase de fouille : 2002). In CERCY (C.), *Lille (59) « Rue des tanneurs – Les Tanneurs 3 », mai 2002-avril 2003, Volume III – contributions. Chapitre 3 : le mobilier*. Rapport de fouilles archéologiques. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2004, p.1-103.

Pouriel 2002

POURIEL (R.). — *Le site de la maison de retraite à Ardres : étude de la céramique provenant d'une fosse dépotoir d'un atelier de potier*. Mémoire de maîtrise, Université de Lille 3, 2002. 154 p. : ill.

Routier 1997

ROUTIER (J.-C.). — *Saint-Omer, les Abattoirs* : Document Final de Synthèse de sauvetage urgent. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 1997.

Verhaeghe 1987

VERHAEGHE (F.). — La céramique en Flandre (XIII^e-XV^e siècle) : quelques aspects de l'évolution et de la concurrence. In CHAPELOT (J.), GALINIE (H.), PILET-LEMIERE (J.) (ed.). — *La céramique (V^e-XIX^e siècles) fabrication, commercialisation, utilisation*. Actes du premier Congrès international d'Archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985). Caen : Société d'archéologie médiévale, 1987, p. 203-225.

Vincent 2010a

VINCENT (V.). — Étude de la céramique médiévale. In DESOUTTER (S.). — *Ardres, Pas-de-Calais, avenue de Calais* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010, p. 16-19.

Vincent 2010b

VINCENT (V.). — Étude céramique. In HENTON (A.). — *Trith-Saint-Léger, Nord, « îlot des Fontaines »*. *Traces d'occupation médiévale et approche morphologique en bordure de l'Escaut* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010, p. 11-19.

Vincent 2011a

VINCENT (V.). — Étude céramique. In LANCON (M.), *Dunkerque, cœur de ville tranche 1* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2011, p. 145-184.

Vincent 2011b

VINCENT (V.). — Étude du mobilier. In DEBS (L.), *Lille, rue de Jemmapes* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2011, p. 45-65.

Vincent (en cours)

VINCENT (V.). — Étude céramique médiévale en contexte défensif : la fouille de la rue du palais Rihour à Lille. In CERCY (C.), *Lille, rue du Palais Rihour 2008* : Rapport de fouille archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, en cours.

Willot 2009

WILLOT (J.-M.). — *Guînes (Pas-de-Calais) RD244* : rapport final d'opération de fouilles. Dainville : Conseil Général du Pas-de-Calais, 2009. 230 p. : ill.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Figure 1 : localisation géographique de l'intervention.
- Figure 2 : contexte géologique de l'intervention.
- Figure 3 : contexte archéologique et historique de l'intervention.
- Figure 4 : plan général du diagnostic montrant la répartition des tranchées et des différents substrats rencontrés.
- Figure 5 : plan général montrant la répartition des structures archéologiques.
- Figure 6 : implantation des sondages mécaniques et des logs.
- Figure 7 : la structure 17.5
- Figure 8 : état de conservation de la structure 17.5
- Figure 9 : les structures 17.11 et 17.12
- Figure 10 : la structure 17.11.2
- Figure 11 : la structure 13.2
- Figure 12 : organisation des vestiges dans les tranchées 13, 16 et 17.
- Figure 13 : la structure 9.1
- Figure 14 : la tranchée 8, aménagement 8.8.
- Figure 15 : la structure 7.3
- Figure 16 : planche 1 céramique médiévale.
- Figure 17 : planche 2 céramique médiévale.

SECTION 3 : INVENTAIRES

1. Inventaire des tranchées et structures

inventaire des tranchées		
N° tranchée	Longueur (m)	Surface (m²)
1	32	61
2	57	123
3	27	49
4	49	107
5	44	96
6	18	37
7	85	199
8	22	49
9	63	164
10	38	83
11	66	142
12	23	49
13	47	276,6
14	51	130
15	47	100
16	39	0
17	41	289
18	37	81
19	35	77
20	24	53
21	35	76
22	100	220
23	34	74
24	16	34
25	72	156
26	44	96
total	1146	2821,6

N° tranchée	N° structure	Dimensions			identification	description surface	fouille (%)	chrono/relation strati
		long (m)	larg (m)	diam (m)				
7	1	2,2	3,2		Fossé	limon argileux gris brun présence de charbons, de silex, de métal et de céramique.		
	2	0,7	0,5		TP	limon argileux gris brun présence de charbons, de nodules de terre cuite et calcaire.		
	3	7	3		Fosse	limon argileux gris brun présence de charbons, de faune, de silex et de nodules de terre cuite et calcaire.	SM2	égal à 8.1 ?
8	1	2	2,2		Fosse	limon argileux gris brun présence de charbons, de silex, de nodules de terre cuite et calcaire.	SM3	égal à 7.3 ?
	2			0,2	TP	limon argileux gris brun présence de silex, de nodules de terre cuite et calcaire.		
	3	0,4	0,3		TP	limon argileux gris brun présence de silex, de nodules de terre cuite et moellons calcaire.		
	4			0,3	TP	limon argileux gris brun présence de silex, de nodules de terre cuite et calcaire.		
	5	0,9	0,5		Fosse	limon argileux gris brun présence de silex, de nodules de terre cuite et calcaire.		
	6	0,7	0,5		Fosse	limon argileux gris noir présence de charbons, de nodules de terre cuite et calcaire.		
	7	1	0,6		Fosse	limon argileux gris brun présence de silex, de nodules de terre cuite et moellons calcaire.		
	8	2,2	4,2		sol / voirie / remblai destruction	nodules et moellons calcaire compacts.	TR 8	
	9			0,2	TP	limon argileux gris brun présence de silex, de nodules de terre cuite et calcaire.		
	10			0,2	TP	limon argileux gris brun présence de silex, de nodules de terre cuite et calcaire.		
9	1	1,2	1		Fosse	limon argileux gris noir présence de charbons, de silex, de céramiques et de nodules de terre cuite.	50	Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	2			0,5	TP	limon argileux gris brun présence de silex, de céramique et de nodules de terre cuite et calcaire.		
	3			0,5	TP	limon argileux gris brun présence de silex, de céramique et de nodules de terre cuite et calcaire.		

	4	2,2	2,1		Fossé	limon argileux gris brun présence de silex, de nodules de terre cuite et calcaire.		
	5	1,2	1		Fosse	limon argileux gris brun présence de silex, de nodules de terre cuite et calcaire.		
10	1	2,2	0,8		Fossé	limon argileux gris brun présence de silex, de céramique et de nodules calcaire.		
	2	2,2	1,6		Fossé	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons, de fragments de briques sableuses et de nodules calcaire.		
	3	4,5	2,2		Fosse ?	limon argileux gris brun avec nombreux nodules et moellons calcaire compacts.		égal à 8.8 ?
11	1	33,5	0,8		Fossé	limon argileux gris brun présence de silex, de céramique et de nodules de terre cuite et calcaire.		
	2	2,3	0,5		Fossé	limon sableux gris ocre présence de silex et de nodules calcaire.		
	3	47	2,2		Fosse d'extraction?	limon argileux gris brun présence de silex, de fragments de briques sableuses et de nodules de terre cuite et calcaire.		égal à 13.1 ?
12	1	9	2,2		Fosse d'extraction?	limon argileux gris brun présence de silex, de fragments de briques sableuses et de nodules de terre cuite et calcaire.		égal à 13.1 ?
13	1	16	2,2		Fosse d'extraction?	limon argileux gris brun présence de silex, de fragments de briques sableuses et de nodules de terre cuite et calcaire.	SM5	Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	2	19	1		tranchée de fondation de bâtiment ?	limon argileux gris brun présence de charbons, de silex, de terre cuite et de nodules calcaire.	SM6	Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	3	6	1		tranchée de fondation de bâtiment ?	limon argileux gris brun présence de charbons, de silex, de terre cuite et de nodules calcaire.		égal à 17.1, Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	4	2,2	1,7		Fosse	limon argileux gris brun présence de faune, de céramique, de silex, de terre cuite et de nodules calcaire.		
	5	3	1,8		Fosse	limon argileux gris brun présence de faune, de céramique, de silex, de terre cuite et de nodules calcaire.		
	6	0,7	0,5		TP	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons et de nodules calcaire.		
14	1	4,1	2,2		Fosse	limon argileux gris brun présence de silex, de céramiques et de nodules calcaire.		
	2	2,2	0,6		Fossé	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons, de fragments de terre cuite et de nodules calcaire.		
	3	2,2	3		Fosse	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons, de fragments de terre cuite et de nodules calcaire.		
	4				annulé		SM8	
	5	2,5	1		mur ?	moellons calcaire et silex		
	6	1,3	0,5		Fosse	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons et de nodules calcaire.		
	7	1,4	0,5		Fosse	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons et de nodules calcaire.		
16	1	4,5	1,9		Fosse d'extraction?	limon argileux gris brun présence de silex, de fragments de briques sableuses et de nodules de terre cuite et calcaire.		égal à 13.1 ?
17	1	7	0,8		tranchée de fondation de bâtiment ?	limon argileux gris brun présence de charbons, de silex, de terre cuite et de nodules calcaire.		égal à 13.3, Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	2	7	1,4		tranchée de fondation de bâtiment ?	limon argileux gris brun présence de charbons, de silex, de terre cuite et de nodules calcaire.		Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	3	4,4	2,3		Fosse (aire de chauffe ?)	limon argileux gris brun présence de charbons, de silex, de terre cuite et de nodules calcaire.		Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	4	0,6	0,5		paroi du four	limon argileux rouge orangé induré.		Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	5	2,5	2	ép paroi 0,25	four	limon argileux rouge orangé induré pour la paroi et limon argileux brun ocre présence de silex, de céramique, de charbons et de fragments de terre cuite.	25	Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	6	3	1,3		sol ?	nodules calcaires fragmentés et indurés.		
	7	4	3,3		Fosse (aire de chauffe ?)	limon argileux gris noir présence de charbons, de céramiques, de fragments de terre cuite et de nodules calcaire.		Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	8	2,6	1,9	ép paroi 0,20	four	limon argileux rouge orangé induré pour la paroi et limon argileux brun orangé présence de silex, de céramique, de charbons et de fragments de terre cuite.		

	9	2	1,5	ép paroi 0,10	four	limon argileux rouge orangé induré pour la paroi et limon argileux brun orangé présence de silex, de céramique, de charbons, de fragments de terre cuite et de nodules calcaire.		
	10			0,3	TP	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons et de nodules calcaire.		
	11	4,4	2,1		Fosse	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons, de céramiques, fragments de terre cuite et nodules calcaire.	50	Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	12	2	1,6		Fosse	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons, de céramiques, fragments de terre cuite et nodules calcaire.	50	Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	13	2,1	1,3		Fosse	limon argileux gris noir présence de silex, de charbons, de céramiques et fragments de terre cuite.		Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	14	4,3	3,5		Fosse ?	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons, de céramiques, fragments de terre cuite et moellons calcaire.		
	15			0,8	TP	limon argileux gris brun présence de charbons, de céramiques et fragments de terre cuite.		
	16	2,1	0,8		Fosse	limon argileux gris noir présence de silex, de charbons, de scories métalliques et nodules de terre cuite et calcaire.		
	17	2	1,6		Fosse (Accès à la cave ?)	limon argileux gris brun présence de charbons, de silex, de céramiques, fragments de terre cuite et moellons calcaire.		
	18	4,6	3,2	ép murs 0,60	Cave ?	limon argileux gris brun présence de charbons, de silex, de céramiques, fragments de terre cuite et moellons en calcaire, silex et grès pour les murs.		
	19	0,6	0,7		Fossé	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons et de nodules calcaire.		Bas Moyen-Age (XIVe s.)
	18	1	2,4	0,7	Fossé	limon argileux gris brun présence de silex, de charbons et de nodules calcaire.		
	21	1	2,3	0,4	Fossé	limon argileux gris brun présence de silex et de nodules calcaire.		
TOTAL	59							

2. inventaire du mobilier archéologique

N° structure	catégorie	quantité	étude	état
TR7-niveau destruction	métal	1 sac (2 clous)		complet
	céramique	1 sac (19 tessons)	mobilier médiéval fig.17	fragmentaire
	faune	1 sac (2 fragments)		fragmentaire
	verre	1 sac (3 fragments)		fragmentaire
	coquillage	1 sac (1 fragment)		fragmentaire
TR8-niveau destruction	céramique	1 sac (8 tessons)	mobilier médiéval fig.17	fragmentaire
TR9-niveau destruction	céramique	1 sac (9 tessons)	mobilier médiéval fig.16-17	fragmentaire
	TCA	1 sac (13 fragments)		fragmentaire
	métal	1 sac (1 fer à cheval)		complet
9.1	céramique	2 sacs (284 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
9.2	céramique	1 sac (2 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
	métal	1 sac (2 clous)		complet
9.4	céramique	1 sac (1 tesson)	mobilier médiéval	fragmentaire
	TCA	1 sac (9 fragments)		fragmentaire
11.1	céramique	1 sac (1 tesson)	mobilier médiéval	fragmentaire
TR13-niveau destruction	céramique	1 sac (2 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
	métal	1 sac (1 fragment d'une pointe en fer)		fragmentaire
	faune	1 sac (2 fragments)		fragmentaire
13.1	céramique	1 sac (9 tessons)	mobilier médiéval fig.17	fragmentaire
	lithique	1 sac (2 moellons calcaires)		fragmentaire
	faune	1 sac (7 fragments)		fragmentaire
13.2	scorie	1 sac (2 fragments)		fragmentaire
	céramique	1 sac (16 tessons)	mobilier médiéval fig.17	fragmentaire
	lithique	1 sac (2 fragments de grès)		fragmentaire
13.3	faune	1 sac (12 fragments)		fragmentaire
	TCA	1 sac (2 fragments)		fragmentaire
	céramique	1 sac (25 tessons)	mobilier médiéval fig.16	fragmentaire
14.1	céramique	1 sac (5 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
	faune	1 sac (1 fragment)		fragmentaire
TR17-niveau destruction	céramique	1 sac (5 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
17.2	céramique	1 sac (17 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
	scorie	1 sac (2 fragments)		fragmentaire
17.3	TCA	1 sac (140 fragments de parois rubéfiées)		fragmentaire
	céramique	1 sac (6 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
17.4	céramique	1 sac (7 tessons)	mobilier médiéval fig.16	fragmentaire
	TCA	2 sacs (7 fragments + 55 fragments de parois rubéfiées)		fragmentaire
17.5	céramique	2 sacs (16 tessons)	mobilier médiéval fig.17	fragmentaire

	TCA	2 sacs (12 fragments + 4 fragments de parois rubéfiées)		fragmentaire
17.7	céramique	2 sacs (19 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
	TCA	1 sac (32 fragments)		fragmentaire
	lithique	1 sac (1 fragment de corail ?)		fragmentaire
17.11	céramique	5 sacs (748 tessons)	mobilier médiéval fig.16-17	fragmentaire
	TCA	2 sacs (19 fragments dont boudins et permettes + 25 fragments de parois rubéfiées)		fragmentaire
	lithique	1 sac (11 fragments de grès)		fragmentaire
	charbons	1 sac (10 fragments)		fragmentaire
	métal	1 sac (1 clou)		complet
17.12	céramique	1 sac (10 tessons)	mobilier médiéval fig.16-17	fragmentaire
17.13	TCA	1 sac (97 fragments)		fragmentaire
	céramique	1 sac (203 tessons)	mobilier médiéval fig.17	fragmentaire
18.1	céramique	1 sac (5 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
TR25- colluvions	céramique	1 sac (4 tessons)	mobilier médiéval	fragmentaire
	lithique	1 sac (5 silex dont un grattoir, un petit nucleus et un fragment de lame)		fragmentaire
TOTAL	23 structures soit 39 % du nombre total de structures		62 sacs dans 5 curvers	

Lieu de conservation du mobilier archéologique : Centre Archéologique INRAP, Z.I LA PILATERIE

3. inventaire des prélèvements

Nature	provenance	quantité	Étude, objectif	état	parcelle cadastrale
Aucun prélèvement n'a été réalisé.					

4. inventaire de la documentation graphique

Numéro	Nature du support	sujet	auteur
1	Minute papier A4	Relevé en plan des tranchées 1 et 2	S. Desoutter
2	idem	Relevé en plan des tranchées 3 et 4	S. Desoutter
3	idem	Relevé en plan des tranchées 5 et 6	S. Desoutter
4	idem	Relevé en plan de la tranchée 7	S. Desoutter
5	idem	Relevé en plan des tranchées 8 et 9	S. Desoutter
6	idem	Relevé en plan de la tranchée 10	S. Desoutter
7	idem	Relevé en plan de la tranchée 11	S. Desoutter
8	idem	Relevé en plan des tranchées 12 et 13	S. Desoutter
9	idem	Relevé en plan des tranchées 14 et 15	S. Desoutter
10	idem	Relevé en plan de la tranchée 16	S. Desoutter
11	idem	Relevé en plan de la tranchée 17	S. Desoutter
12	idem	Relevé en plan des tranchées 18 et 19	S. Desoutter
13	idem	Relevé en plan des tranchées 20 et 21	S. Desoutter
14	idem	Relevé en plan de la tranchée 22	S. Desoutter
15	idem	Relevé en plan des tranchées 23, 24 et 25	S. Desoutter
16	Minute papier millimétré A4	Plan de la tranchée 26 et croquis des fenêtres de la tranchée 13	S. Desoutter
17	idem	Coupe des structures 7.3 et 17.11	S. Desoutter
18	idem	Plan et coupe de la structure 9.1 et coupe de la	S. Desoutter et J.M.

		structure 13.2	Favier
19	idem	Coupe des structures 17.11 et 17.12	S. Desoutter
20	idem	Plan des structures 17.11 et 17.12	S. Desoutter
21	idem	Coupe est tranchée 8	S. Desoutter
22	idem	Coupe ouest tranchée 8	J.M. Favier
23	idem	Plan et coupe des structures 17.3, 17.4 et 17.5	S. Desoutter et J.M. Favier

5. inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

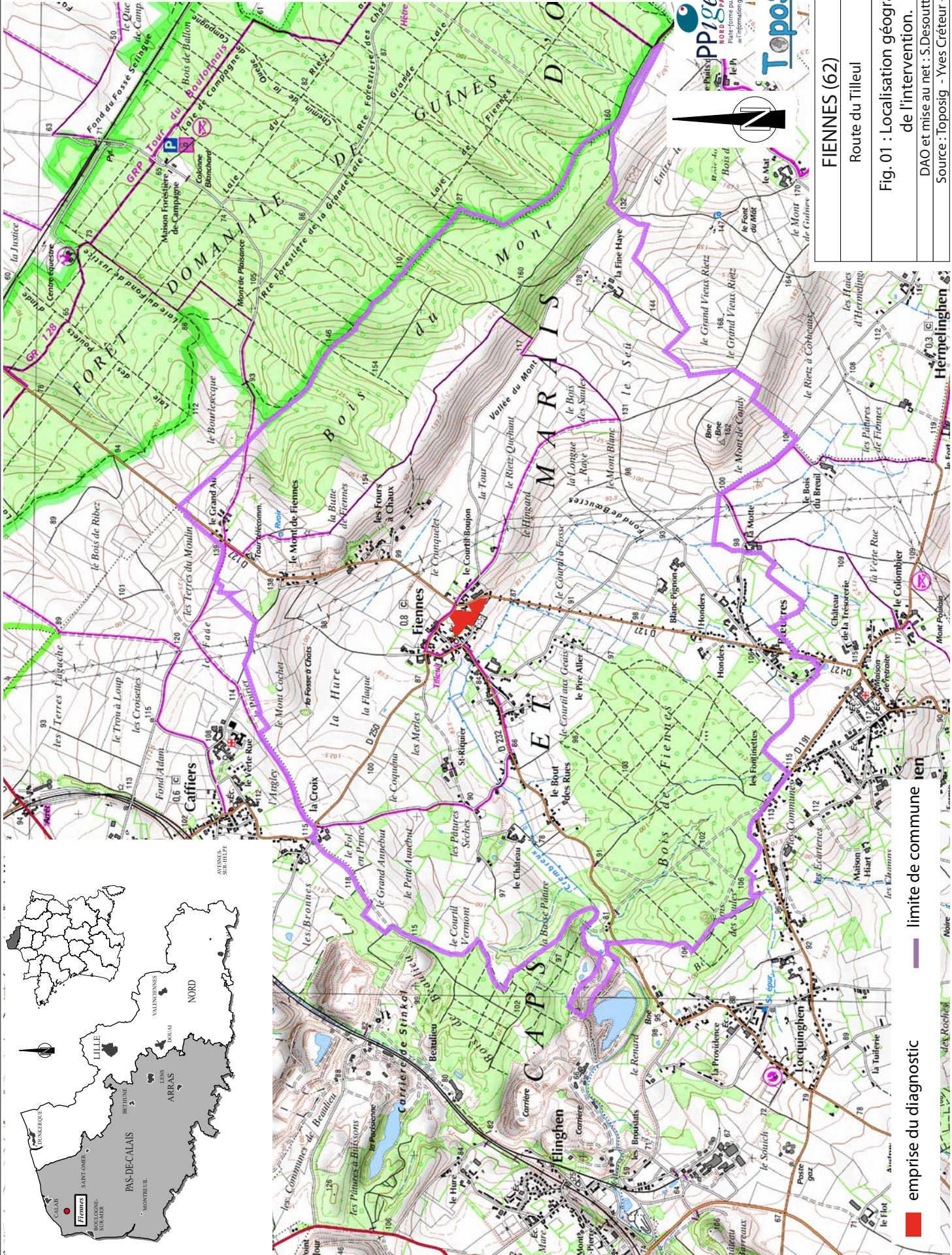
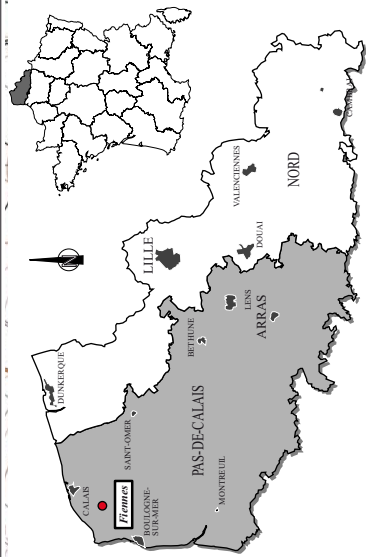
Numéro	Nature du support	sujet	auteur
—			

6. inventaire de la documentation numérique

Numéro	Nature du support	sujet	auteur
	CD	FIENNES "route du Tilleul" (ensemble des données)	S. Desoutter

7. inventaire la documentation écrite

Numéro	Nature du support	sujet	auteur
—			



Mise à disposition PPIGE du scan25 © SCAN 25® TOUR de TIGN



FIENNES (62)	INRAP
Route du Tilleul	
Fig.01 : Localisation géographique de l'intervention.	
DAO et mise au net : S.Desoutter	
Source : Toposig - Yves Crêteur - Inrap	

emprise du diagnostic

limite de commune

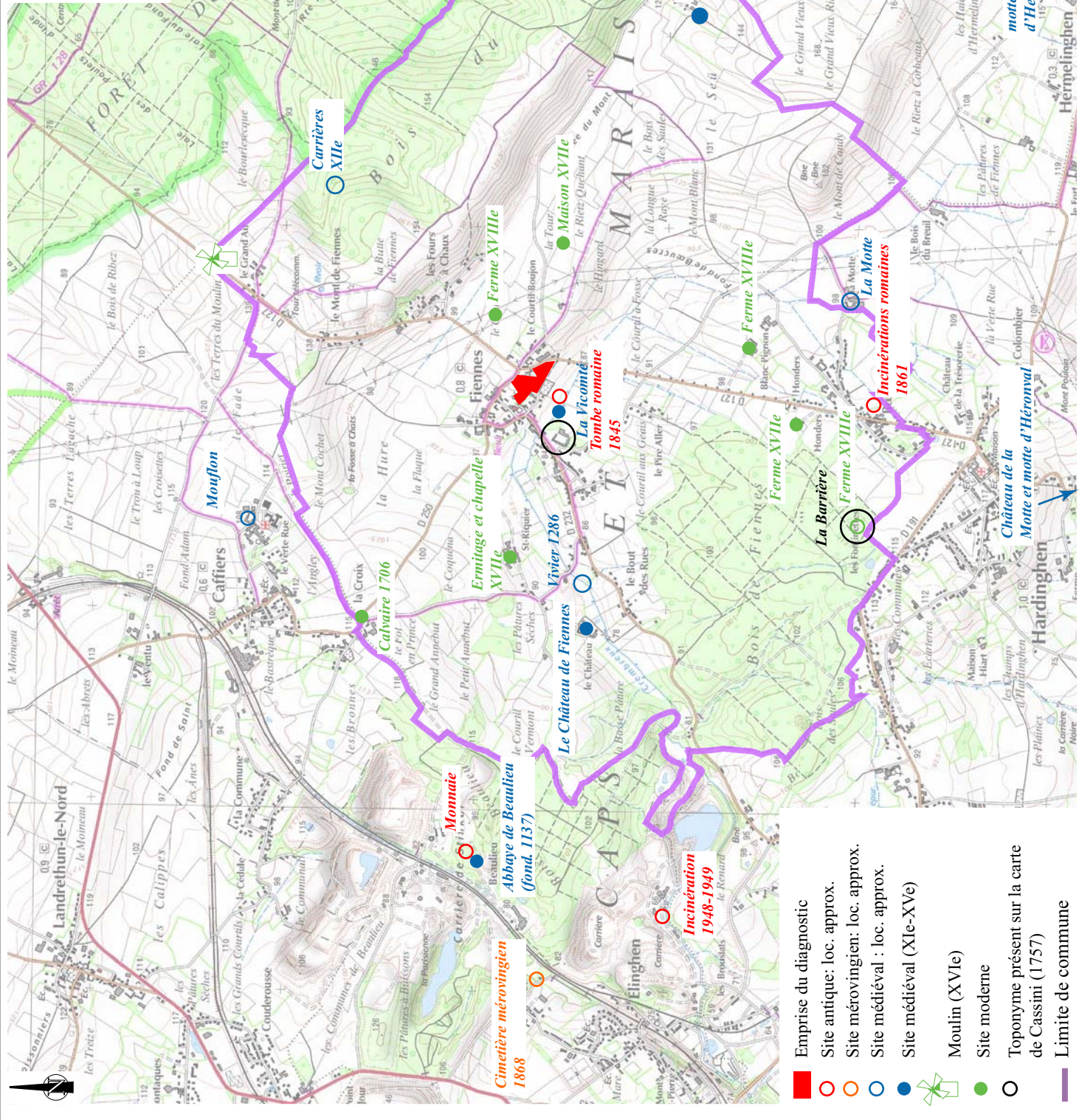
FIENNES (62)
Route du Tilleul

INRAP

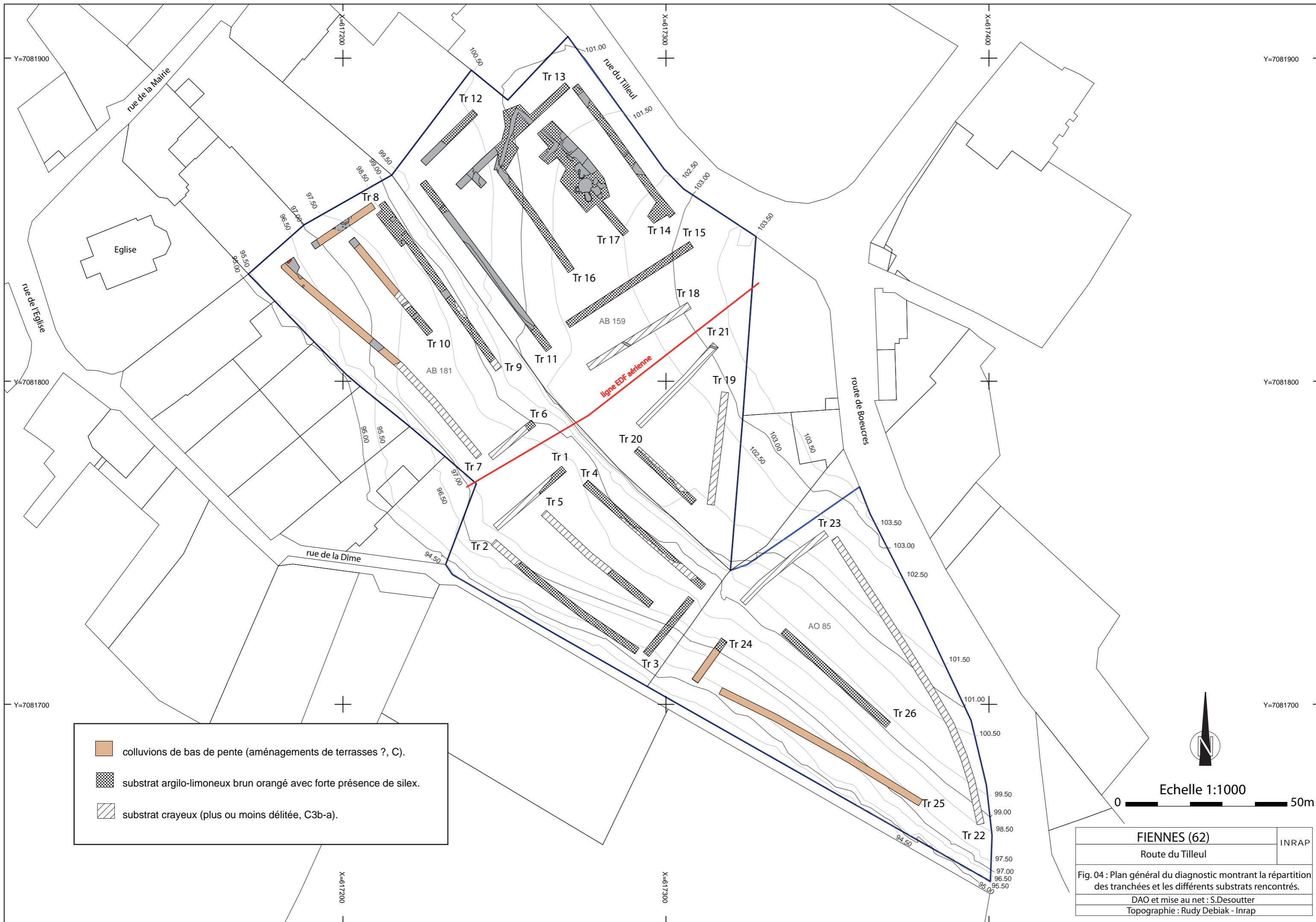
Fig. 03 : Contexte archéologique et historique de l'intervention.

DAO et mise au net : S.Desoutter/Ch. Cery

Source : Toposig - Yves Créteur - Inrap; Delmaire 1994; Haigueré 1881; Bouury 1975

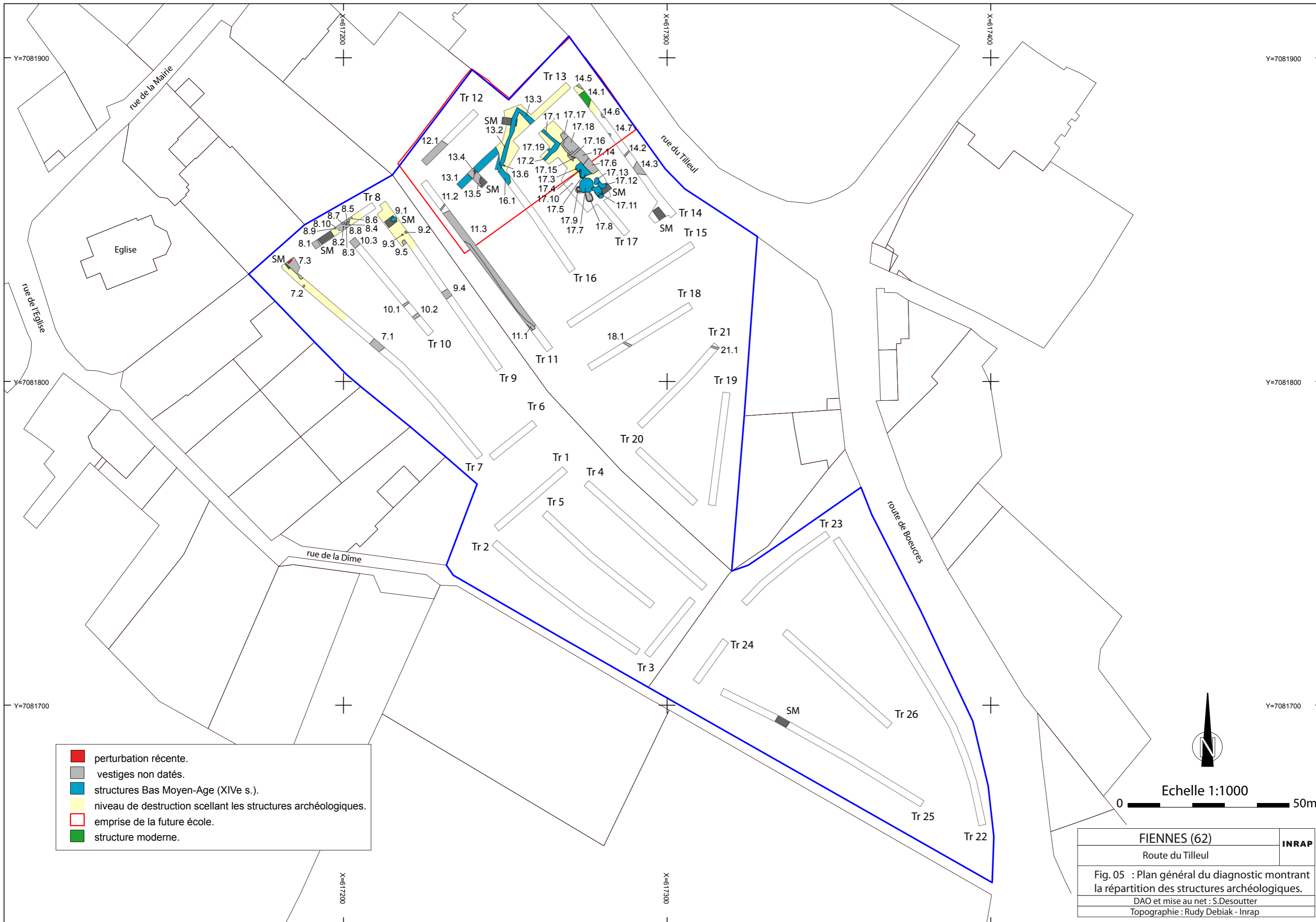


- Emprise du diagnostic
- Site antique: loc. approx.
- Site mérovingien: loc. approx.
- Site médiéval : loc. approx.
- Site médiéval (XIe-XVe)
- ✱ Moulin (XVIIe)
- Site moderne
- Toponyme présent sur la carte de Cassini (1757)
- Limite de commune



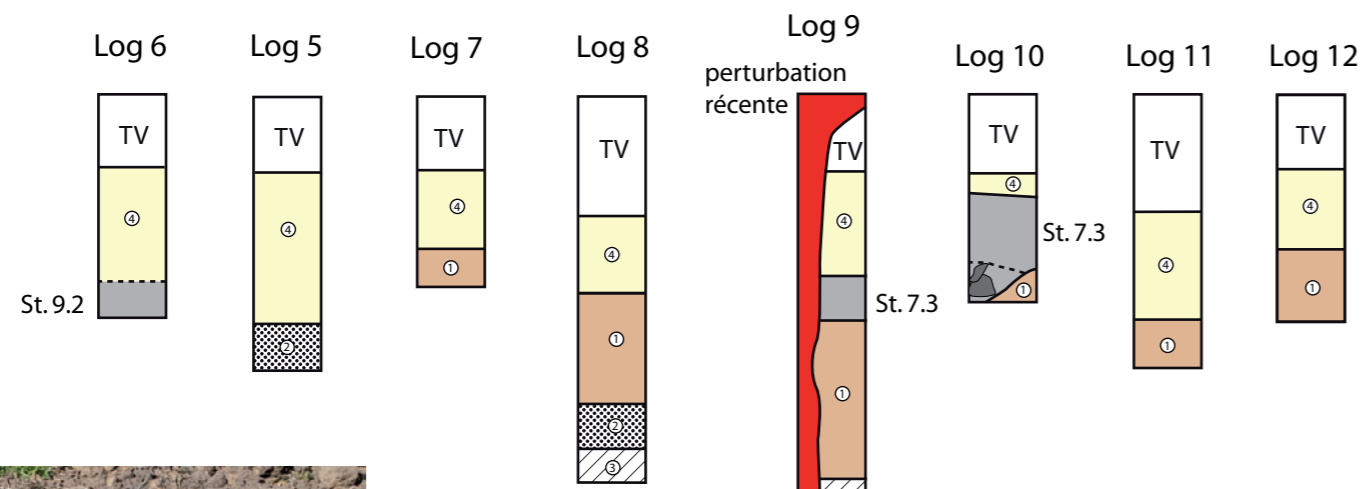
- colluvions de bas de pente (aménagement de terrasses ?, C).
- substrat argilo-limoneux brun orangé avec forte présence de silex.
- substrat crayeux (plus ou moins délitée, C3b-a).

FIENNES (62)		INRAP
Route du Tilleul		
Fig. 04 : Plan général du diagnostic montrant la répartition des tranchées et les différents substrats rencontrés.		
DAO et mise au net : S.Desoutter		
Topographie : Rudy Debiak - Inrap		

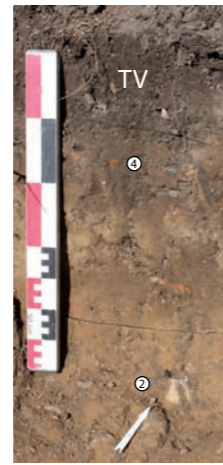


- perturbation récente.
- vestiges non datés.
- structures Bas Moyen-Age (XIVe s.).
- niveau de destruction scellant les structures archéologiques.
- emprise de la future école.
- structure moderne.

FIENNES (62)		INRAP
Route du Tilleul		
Fig. 05 : Plan général du diagnostic montrant la répartition des structures archéologiques.		
DAO et mise au net : S.Desoutter		
Topographie : Rudy Debiak - Inrap		



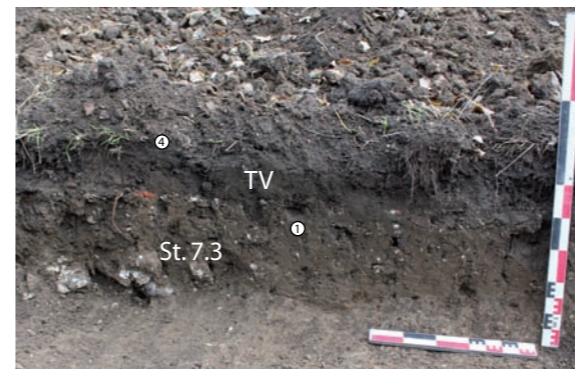
log 6



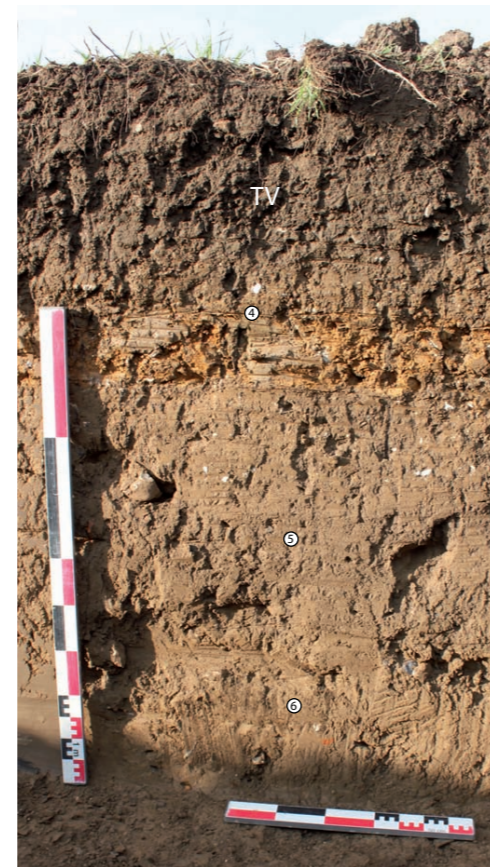
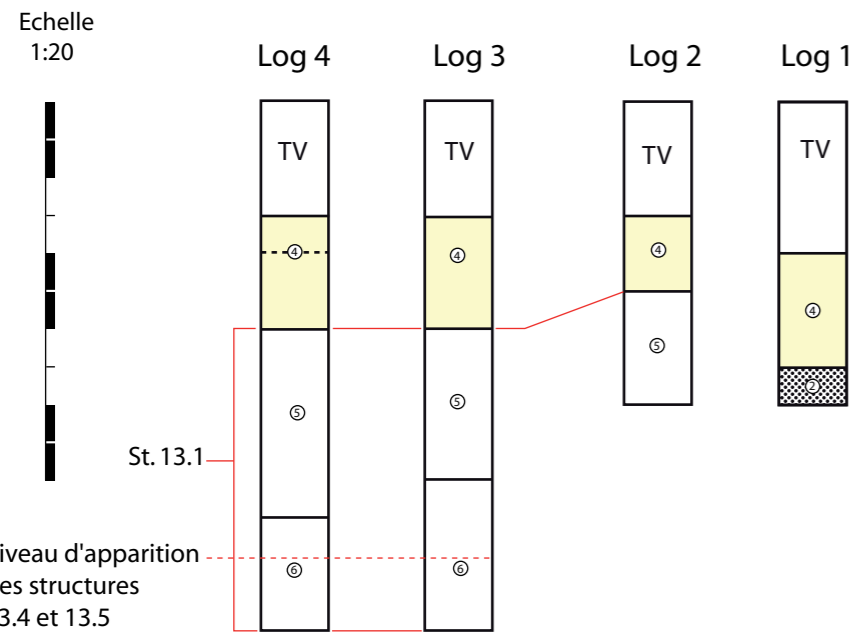
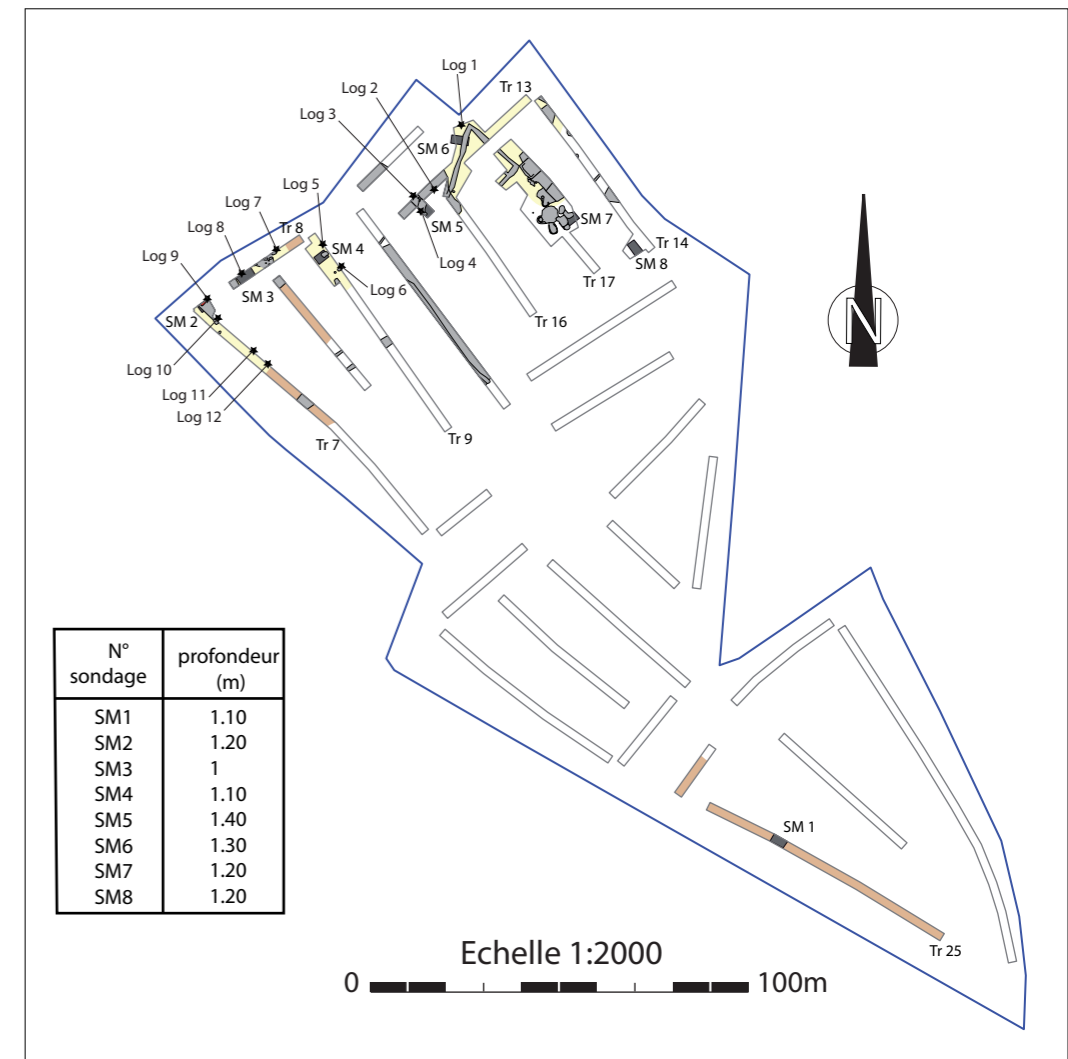
log 5



log 9



log 10



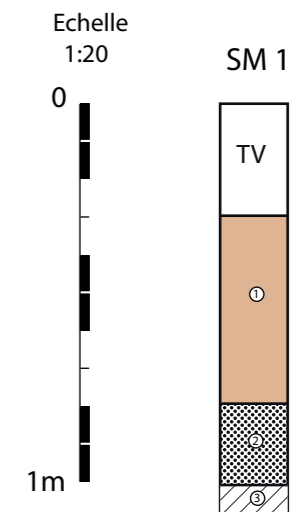
log 4



log 3

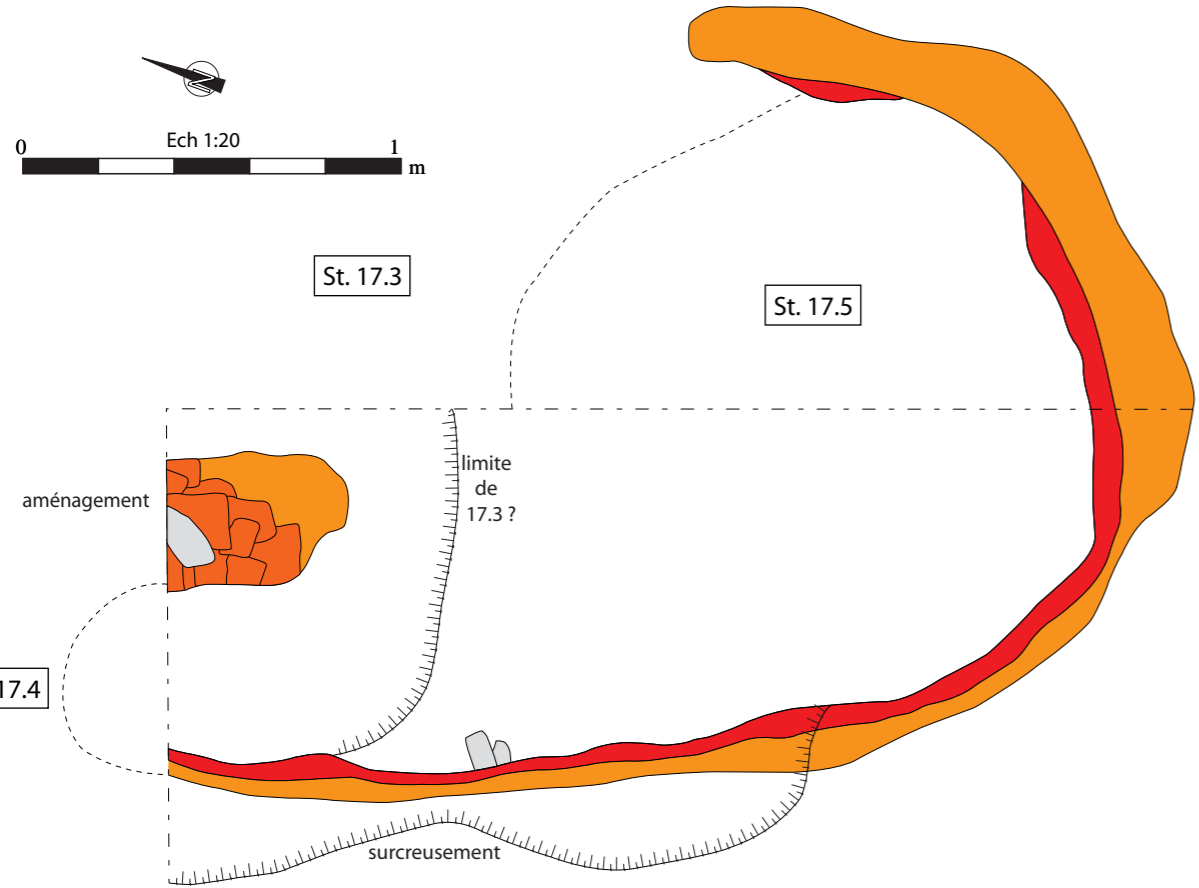


log 1

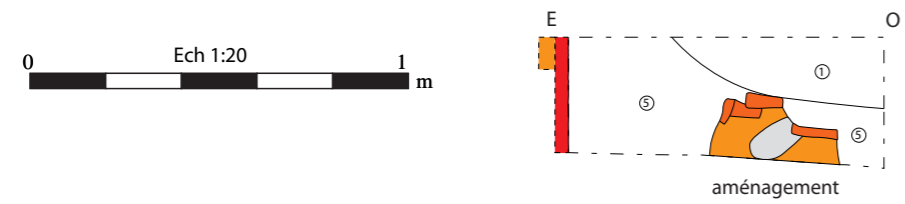
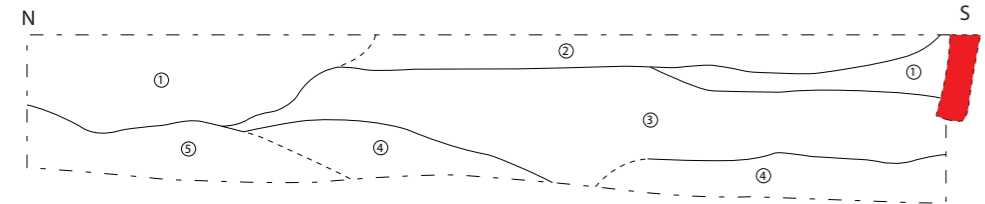


- 1 - limon argileux gris brun avec silex et inclusion de terre cuite et de nodules calcaires (colluvions/terrasse ?).
- 2 - argile limoneuse brun orangé avec silex (terrain naturel).
- 3 - craie plus ou moins délitée (terrain naturel).
- 4 - limon argileux gris foncé avec du charbon, du silex, de la céramique, de l'argile rubéfiée, des fragments de terre cuite (torchis et TCA) et des nodules et moellons calcaire (niveau de destruction).
- 5 - limon argileux gris brun compact et homogène avec silex, charbons et nodules calcaires (comblement supérieur de 13.1).
- 6 - limon argileux gris ocre avec silex, terre cuite et nodules calcaires (comblement inférieur de 13.1).

FIENNES (62)		INRAP
Route du Tilleul		
Fig. 06 : implantation des sondages mécaniques et des logs.		
DAO et mise au net : S.Desoutter		
Topographie : Rudy Debiak - Inrap		



- paroi de four.
- auréole de chauffe et zone rubéfiée indurée dans l'aménagement.
- Tuiles en terre cuite chauffées.
- Blocs calcaires.



- St. 17.5**
- 1 - Limon argileux brun gris avec présence de charbons de bois, de céramiques et de fragments d'argile rubéfiée.
 - 2 - identique à 1 mais sans mobilier et plus homogène.
 - 3 - Limon sableux jaune ocre homogène.
 - 4 - Argile rubéfiée indurée rouge orangée avec présence de nombreux fragments de parois (zone de chauffe ?).
 - 5 - Argile limoneuse gris rouge avec présence de charbons de bois, de céramiques, de silex et de fragments de parois.

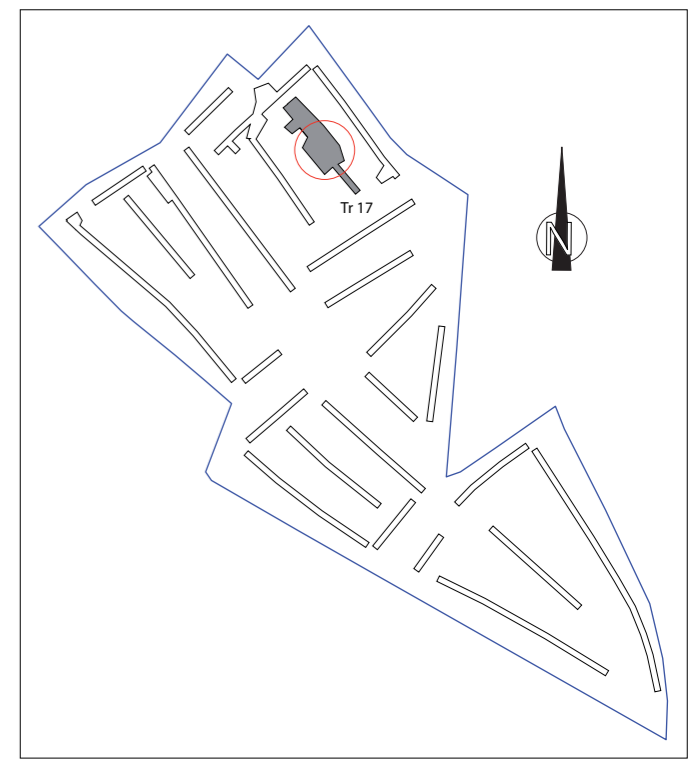
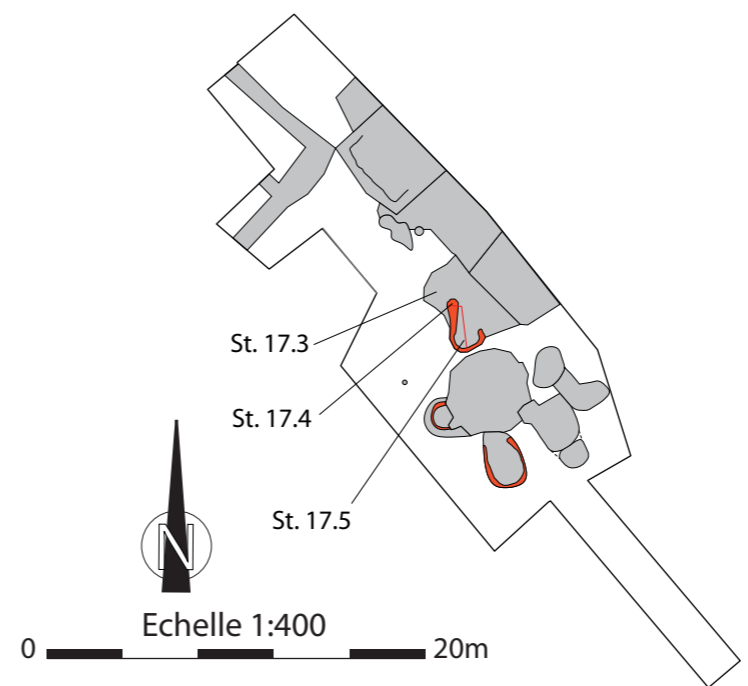


photo en plan de la partie fouillée de la structure 17.5



photo de la coupe axée E-O de la structure 17.5



photo de la coupe axée N-S de la structure 17.5

FIENNES (62)		INRAP
Route du Tilleul		
Fig. 07 : la structure 17.5		
DAO : K.Blanchart mise au net : S.Desoutter		
Topographie : Rudy Debiak - Inrap		

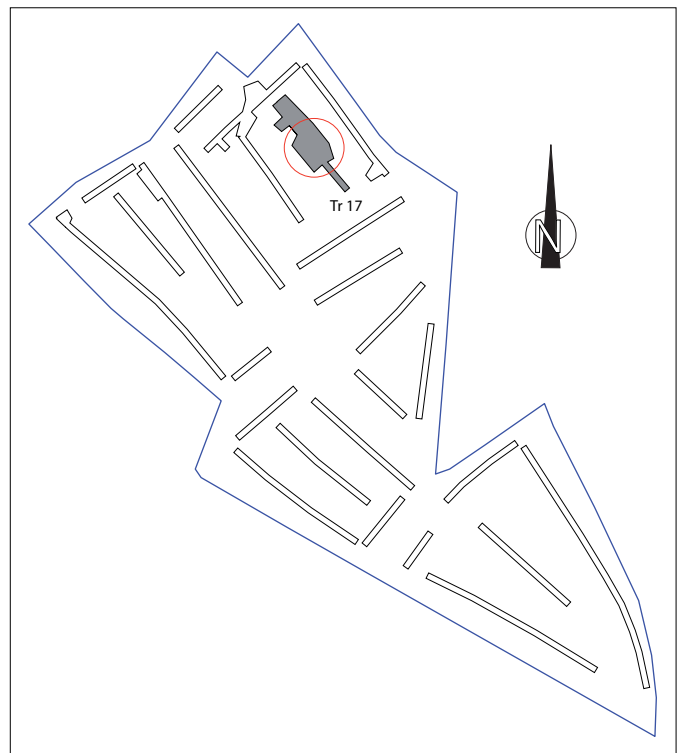
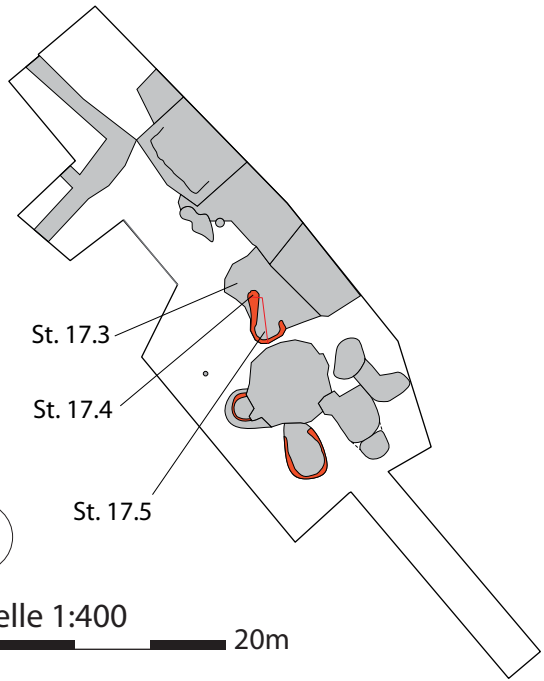


photo 1 de la paroi Ouest de la structure 17.5

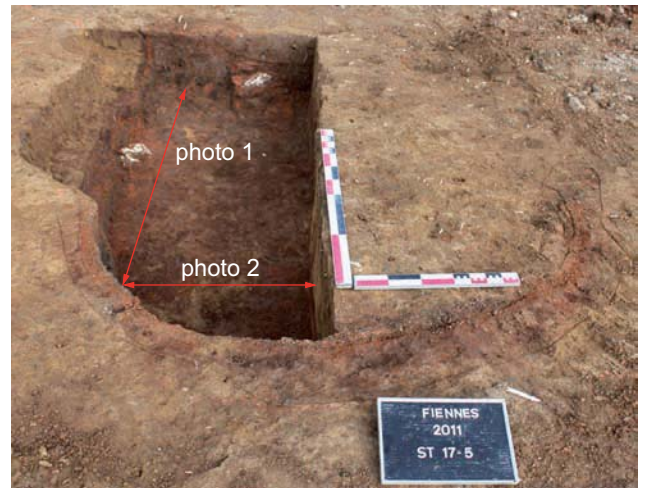
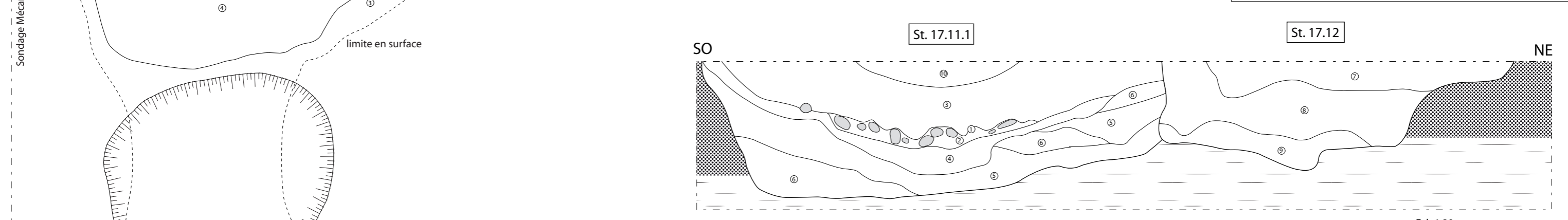
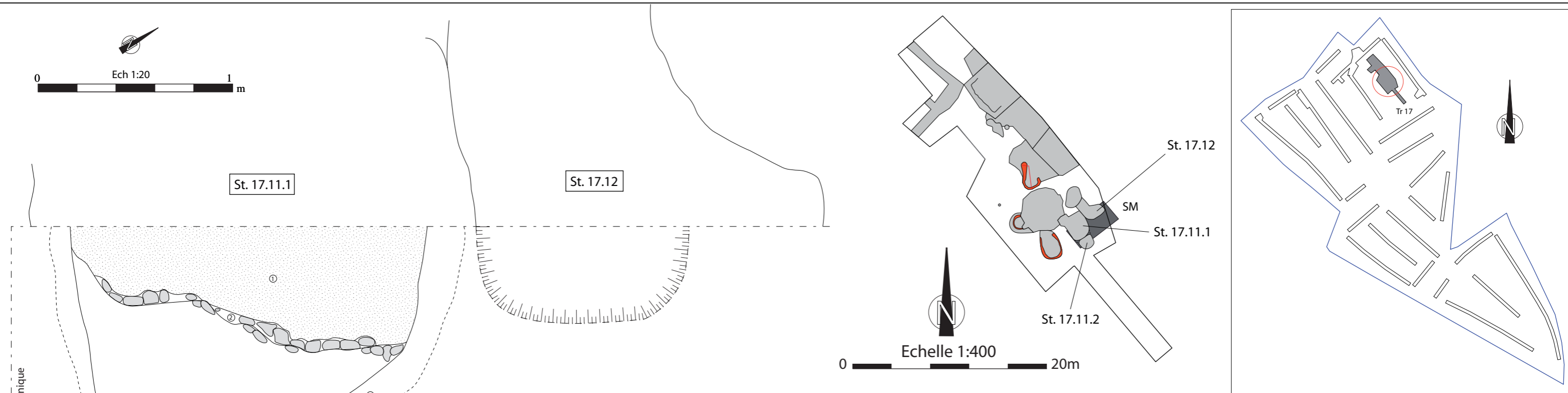
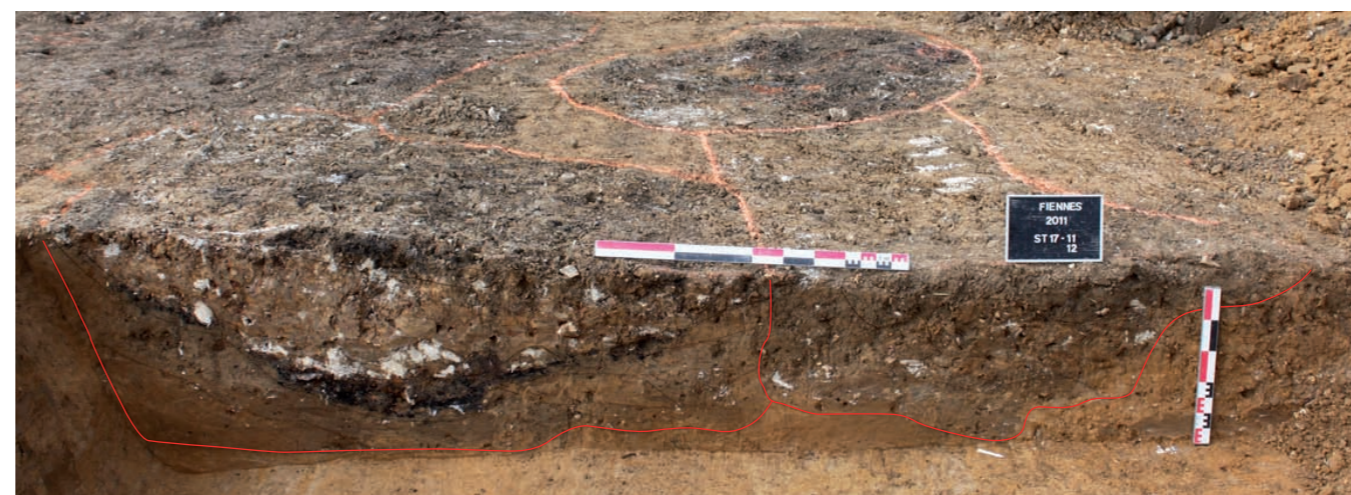


photo 2 de la paroi Sud de la structure 17.5

FIENNES (62)	INRAP
Route du Tilleul	
Fig. 08 : état de conservation de la structure 17.5	
DAO et mise au net : S.Desoutter	
Topographie : Rudy Debiak - Inrap	



- St. 17.11.1**
- 1 - Argile grise indurée avec présence de nombreux nodules calcaires (sol/niveau de circulation ?).
 - 2 - Argile limoneuse gris brune avec présence de nodules/moellons calcaires et des fragments d'argile rubéfiée en partie inférieure (préparation de sol ?).
 - 3 - Argile compacte gris brune avec présence de silex, de scories, de céramiques, de fragments de terre cuite et des nodules calcaires.
 - 4 - Argile limoneuse gris noire avec présence de charbons de bois, de faune, de céramiques, de silex et de terre cuite de type torchis et argile rubéfiée (cendrier ?).
 - 5 - Argile limoneuse brun grise assez homogène avec présence de charbons de bois, de silex et de nodules de terre cuite et calcaires.
 - 6 - Limon argileux brun ocre homogène avec quelques silex (substrat remanié).
- St. 17.12**
- 7 - Argile limoneuse brun grise avec présence de céramiques, de charbons de bois et de nodules de terre cuite et calcaires.
 - 8 - Limon argileux brun compacte et hétérogène avec présence de charbons de bois, de silex et de nodules calcaires.
 - 9 - Argile limoneuse brun grise assez homogène (identique à 5 ?).
 - 10 - Argile limoneuse gris noire avec présence de charbons de bois, de silex, de céramiques, de fragments de terre cuite et de nodules calcaires.

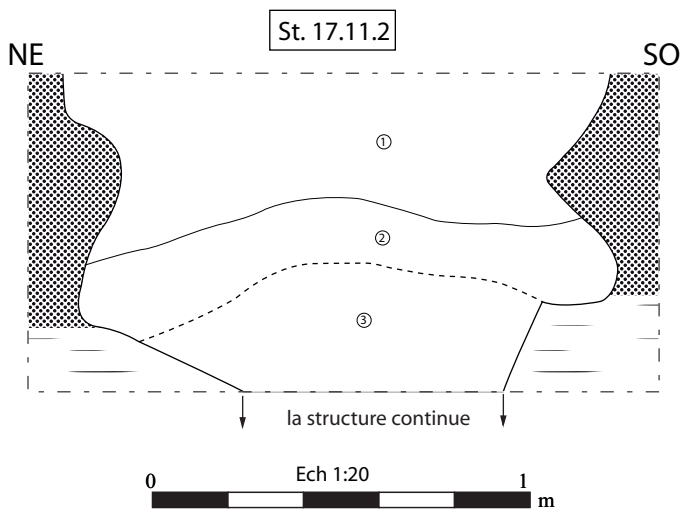
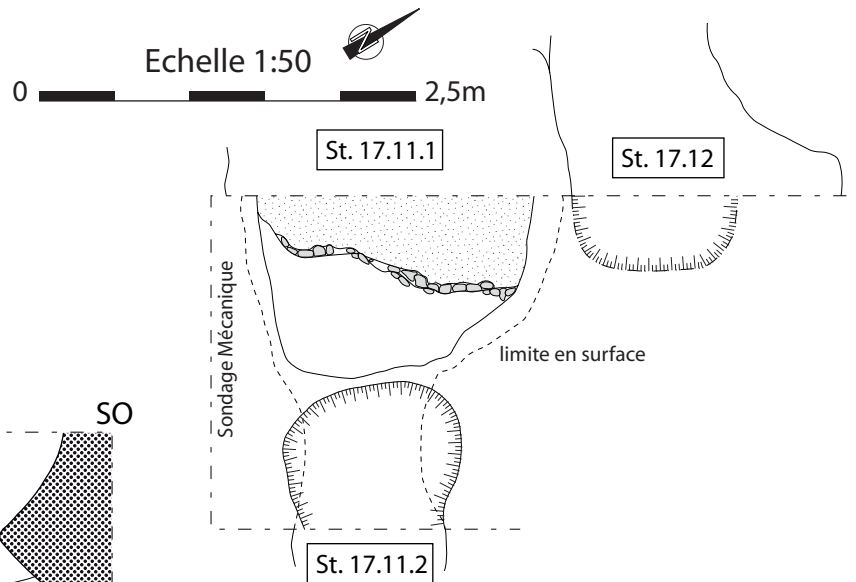
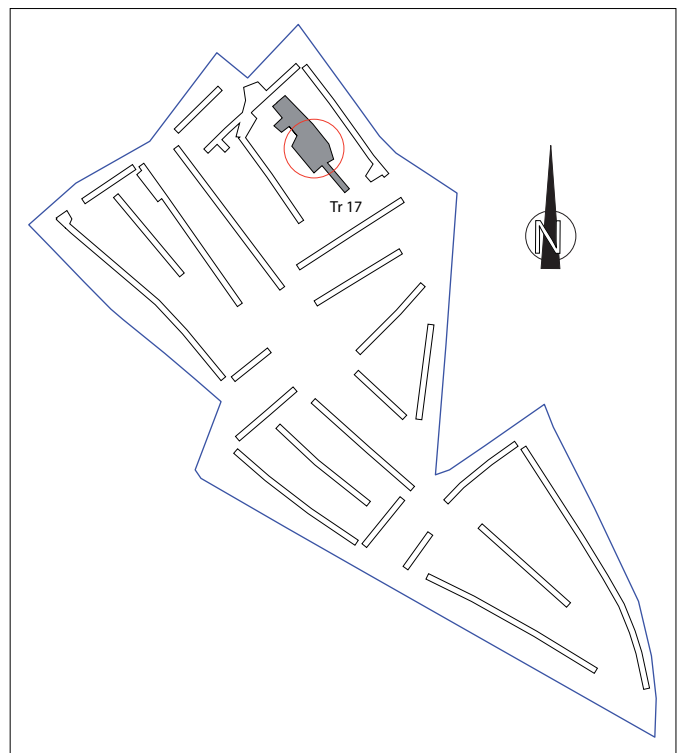
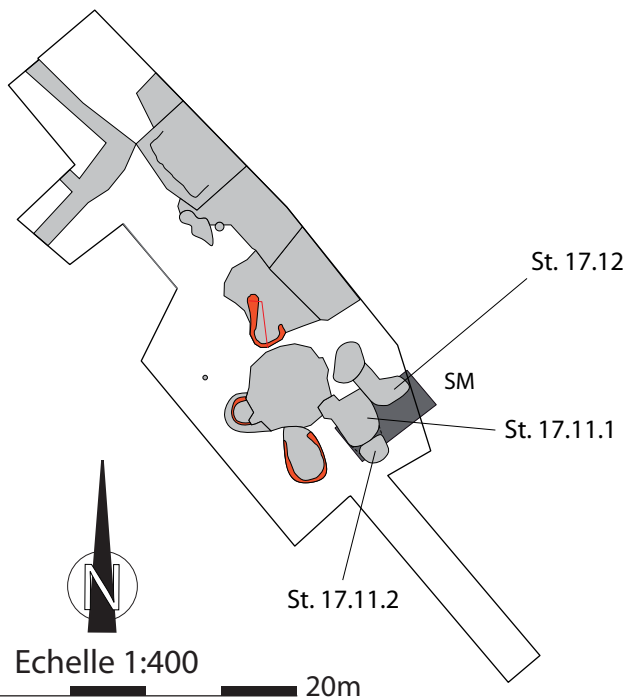


- Argile limoneuse brun-orangé avec inclusions de silex.
- Limon sableux brun ocre avec traces d'oxydations rouilles.

FIENNES (62)	
Route du Tilleul	
INRAP	
Fig. 09 : les structures 17.11 et 17.12	
DAO : K.Blanchart mise au net : S.Desoutter	
Topographie : Rudy Debiak - Inrap	

photo en plan de la structure 17.11 lors du sondage mécanique.

photo de la coupe des structures 17.11 et 17.12





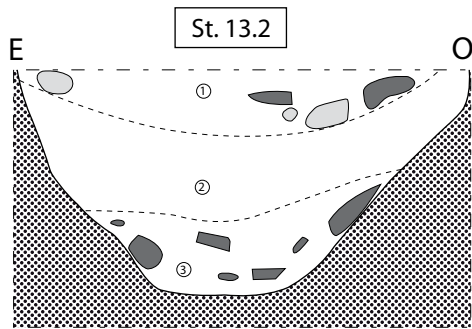
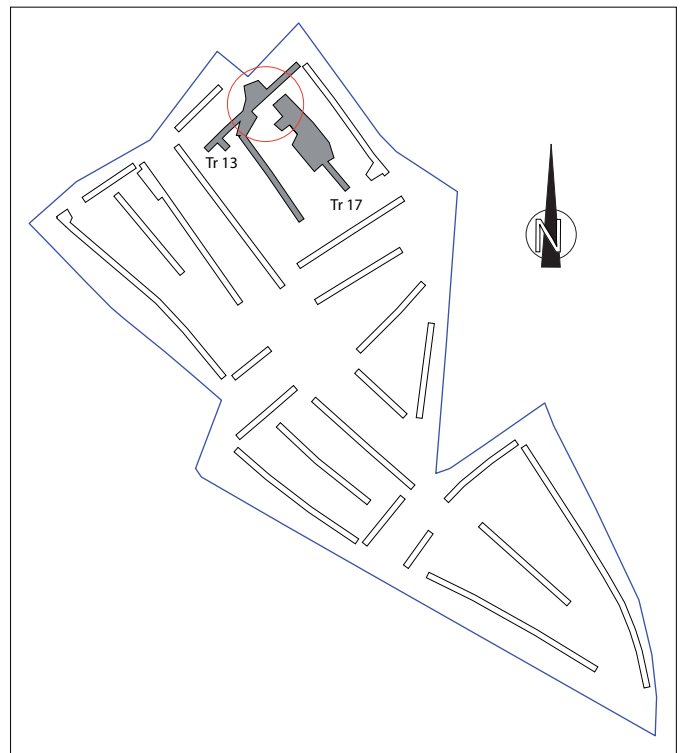
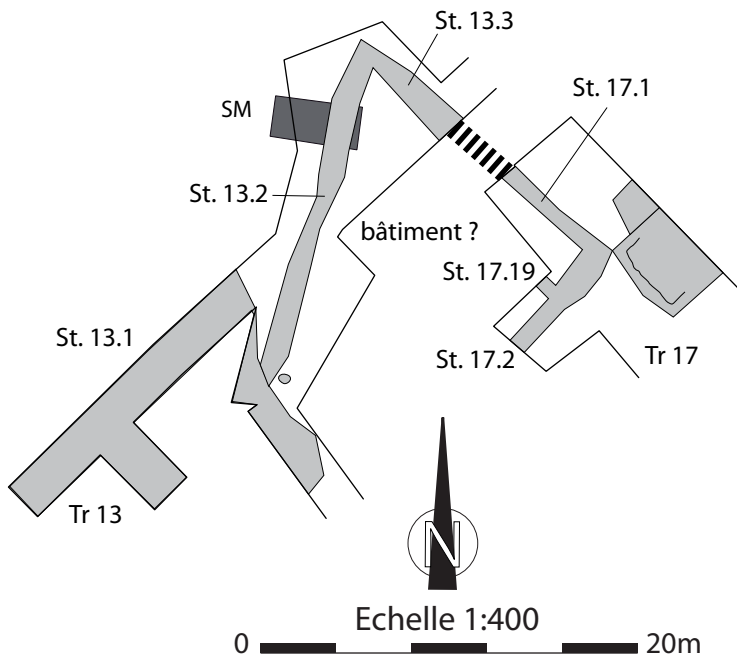
-  Argile limoneuse brun-orangé avec inclusions de silex.
-  Limon sableux brun ocre avec traces d'oxydations rouilles.



photo de la coupe de la structure 17.11.2

- St. 17.11.2**
- 1 - Limon argileux gris brun avec présence de silex, de céramiques, de fragments de terre cuite et des nodules calcaires.
 - 2 - Argile limoneuse grise compacte avec présence de silex, de fragments de terre cuite et des nodules calcaires.
 - 3 - Argile limoneuse brun gris compacte avec présence de silex, de charbons de bois, de fragments de terre cuite et des nodules calcaires.

FIENNES (62)		INRAP
Route du Tilleul		
Fig. 10 : la structure 17.11.2		
DAO : K.Blanchart mise au net : S.Desoutter Topographie : Rudy Debiak - Inrap		



St. 13.2

- 1 - Limon argileux gris brun avec présence de faune, de céramiques, de charbons de bois, de silex, de fragments de terre cuite et des moellons calcaires.
- 2 - Argile limoneuse gris brune compacte et homogène avec présence de charbons de bois, de fragments de terre cuite et des nodules calcaires.
- 3 - Argile limoneuse brun grise compacte avec présence de silex.

Ech 1:20
0 1 m

- Argile limoneuse brun-orangé avec inclusions de silex.
- Silex.
- Blocs calcaires.



photo de la coupe de la structure 13.2



photo en plan des structures 13.2 et 13.3

FIENNES (62)	INRAP
Route du Tilleul	
Fig. 11 : la structure 13.2	
DAO : K.Blanchart mise au net : S.Desoutter	
Topographie : Rudy Debiak - Inrap	



photo en plan des structures 17.17 (accès cave ?) et 17.18 (cave ?) et du probable bâtiment au second plan.

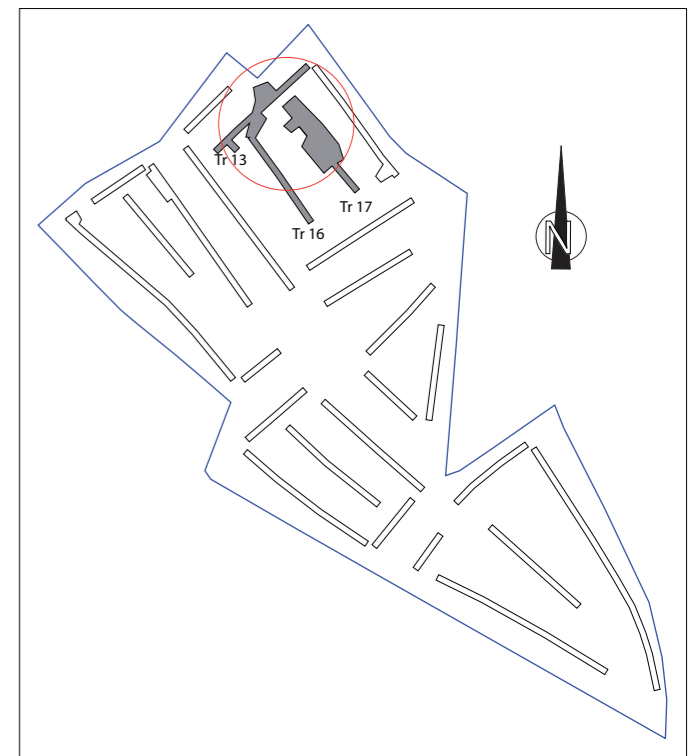


photo en plan des structures 13.4 et 13.5 : apparition sous 13.1 lors du sondage mécanique (zone d'extraction d'argile ?).

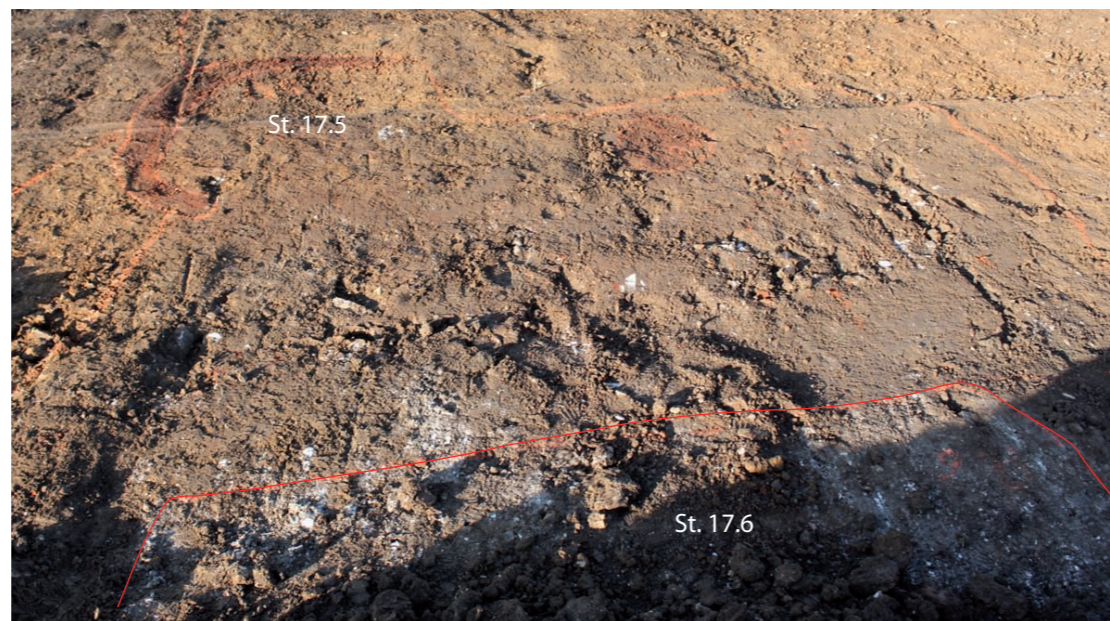
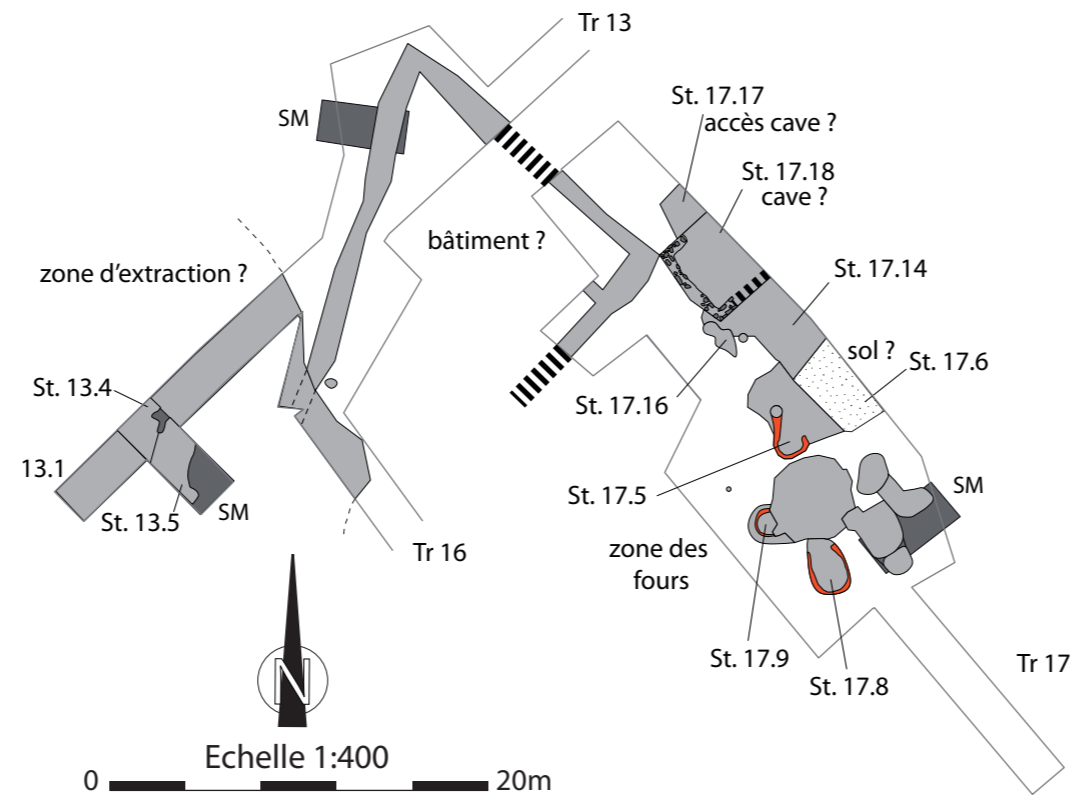
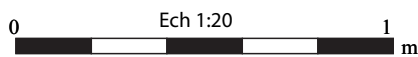
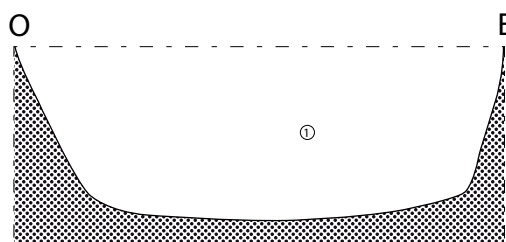
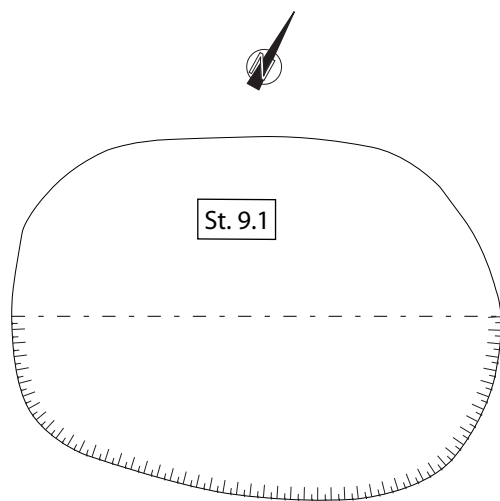
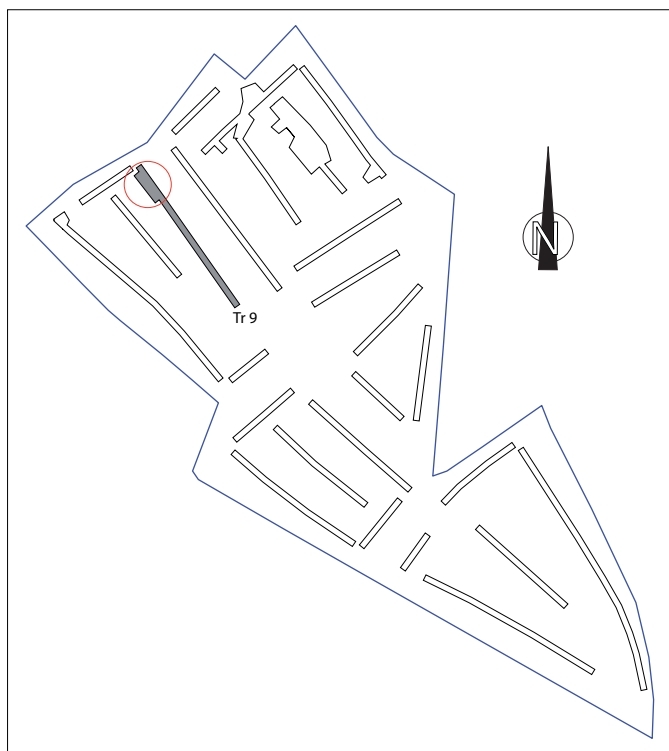
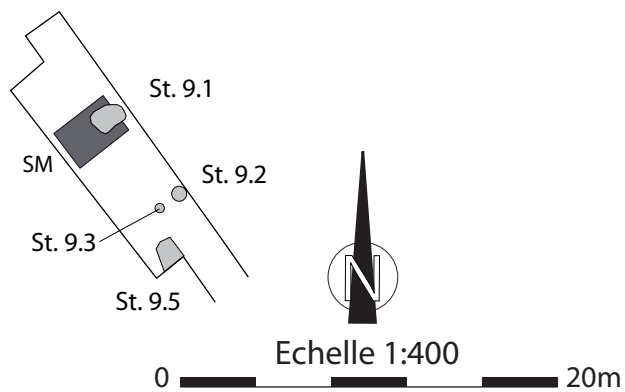



photo en plan des structures 17.6 (sol ?) et 17.5 (four).



photo en plan des structures 17.8 (four) et 17.9 (four) ainsi que leurs aires de travail.

FIENNES (62)	INRAP
Route du Tilleul	
Fig. 12 : organisation des vestiges dans les tranchées 13, 16 et 17.	
DAO et mise au net : S.Desoutter	
Topographie : Rudy Debiak - Inrap	



 Argile limoneuse brun-orangé avec inclusions de silex.

St. 9.1 1 - Argile limoneuse gris brune compacte avec présence de charbons de bois, de silex et de céramiques.

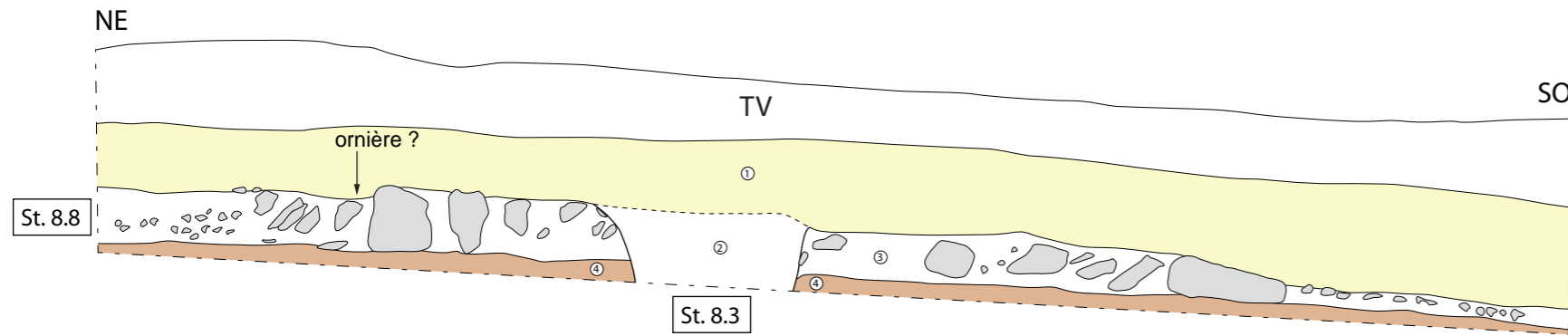
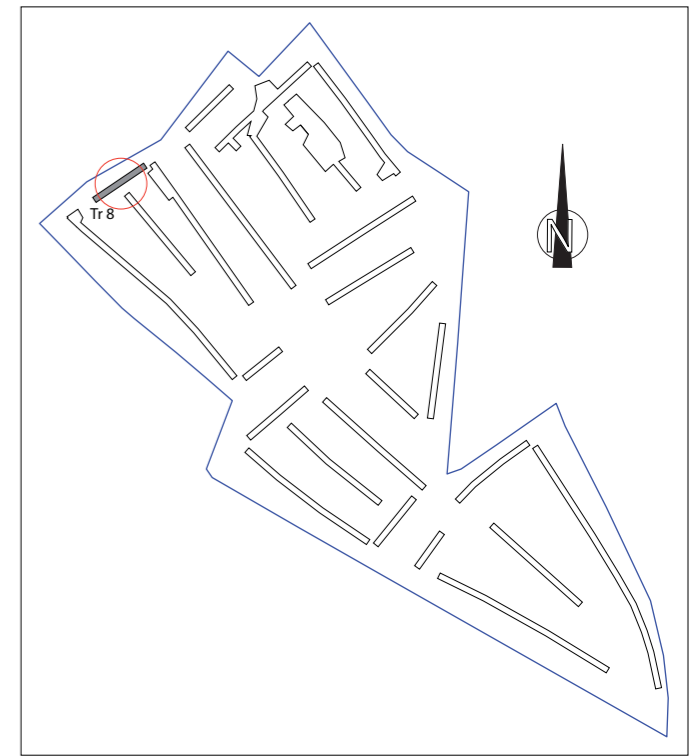
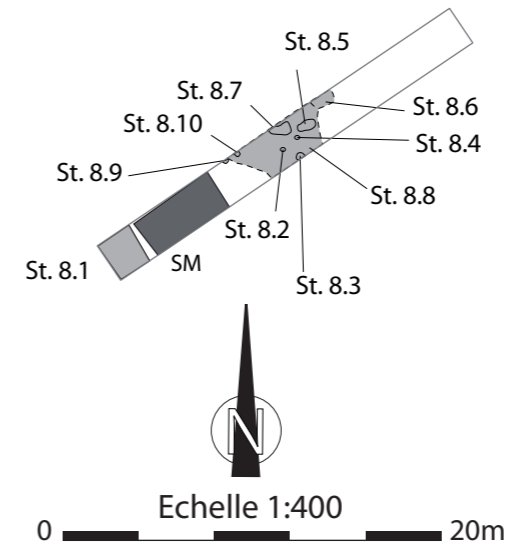


photo de la coupe de la structure 9.1

FIENNES (62)	INRAP
Route du Tilleul	
Fig. 13 : la structure 9.1	
DAO : K.Blanchart mise au net : S.Desoutter	
Topographie : Rudy Debiak - Inrap	



photo de la coupe sud de la tranchée 8.



Ech 1:20
0 1 m

■ Limon argileux brun orangé avec présence de silex et de fragments de terre cuite (colluvions de bas de pente/aménagements de terrasses ?, C).
 ■ Blocs calcaires.

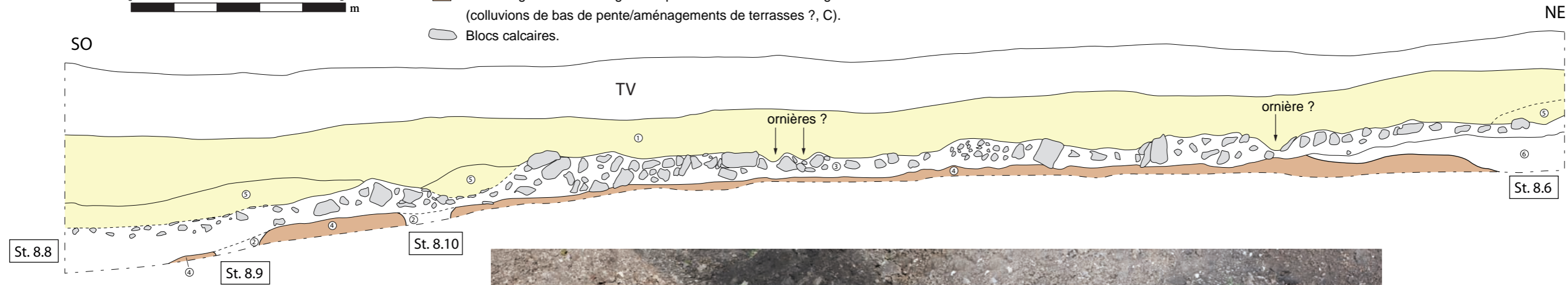
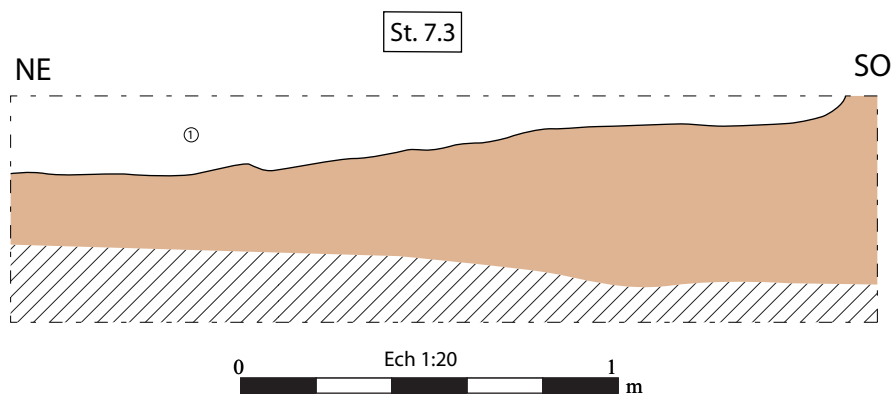
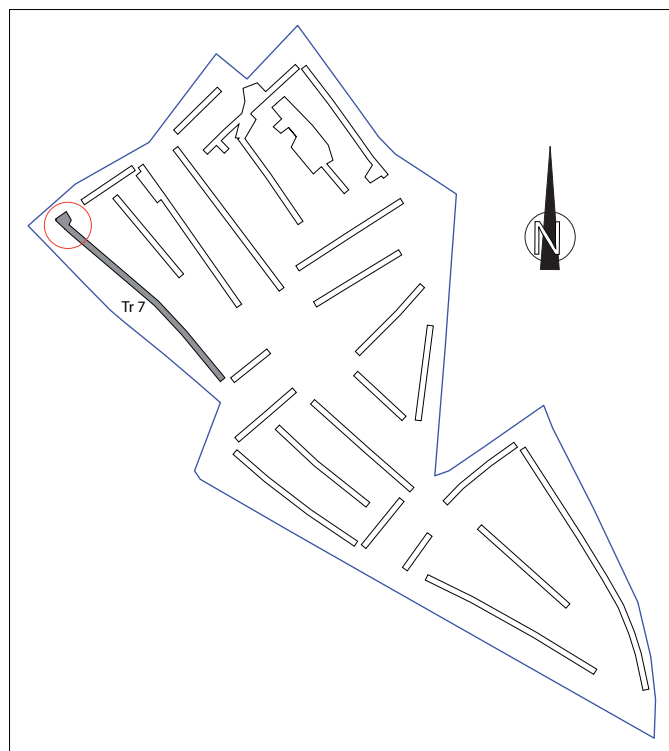
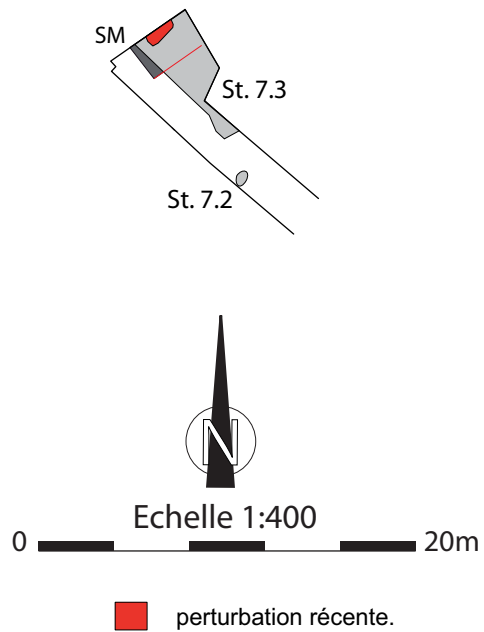


photo de la coupe nord de la tranchée 8.

TV - terre végétale.

- 1 - Limon argileux brun gris avec présence de nodules calcaires et de fragments de terre cuite (remblai de destruction ?).
- 2 - Limon argileux brun gris avec présence de silex, de nodules calcaires et de fragments de terre cuite.
- 3 - Moellons et nodules calcaires compacts mélangés à une argile limoneuse brun grise indurée (St. 8.8, sol/remblai de destruction/chemin ?).
- 4 - voir ci-contre.
- 5 - identique à 1 mais avec forte concentration de terre cuite (remblai de destruction ?).
- 6 - Limon argileux gris noir avec présence de charbons de bois, de nodules calcaires et de fragments de terre cuite.

FIENNES (62)	INRAP
Route du Tilleul	
Fig. 14 : la tranchée 8, aménagement 8.8	
DAO et mise au net : S.Desoutter	
Topographie : Rudy Debiak - Inrap	



- Limon argileux brun orangé avec présence de silex et de fragments de terre cuite (colluvions de bas de pente/aménagements de terrasses ?, C).
- ▨ substrat crayeux plus ou moins délitée.

St. 7.3 1 - Limon argileux gris brun avec présence de faune, de fragment de terre cuite et de silex.

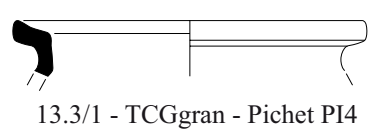
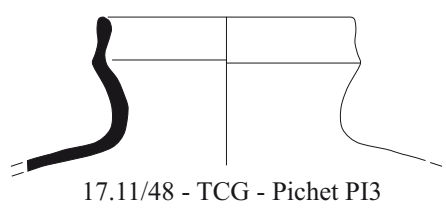
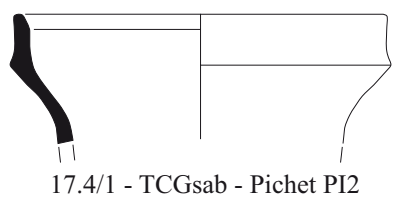


photo de la coupe de la structure 7.3

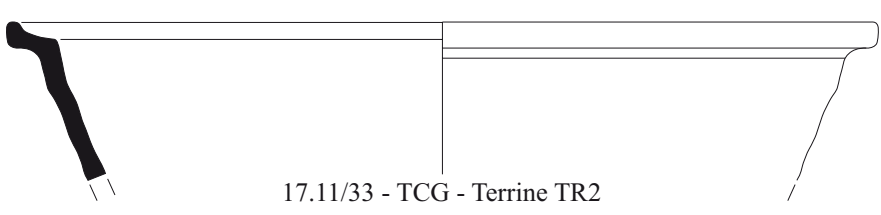
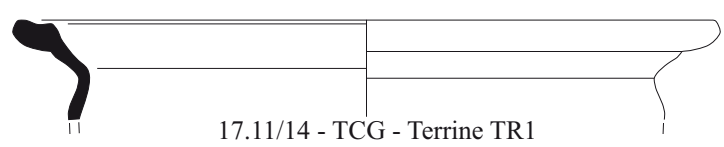
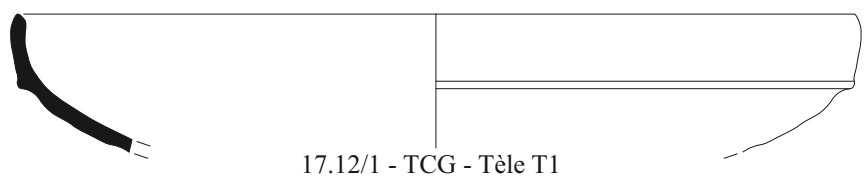
FIENNES (62)	INRAP
Route du Tilleul	
Fig. 15 : la structure 7.3	
DAO et mise au net : S.Desoutter	
Topographie : Rudy Debiak - Inrap	

FIENNES (62)	INRAP
Route du Tilleul	
Fig. 16 : planche 1 céramique médiéval	
Dessin et infographie : V. Vincent - INRAP	

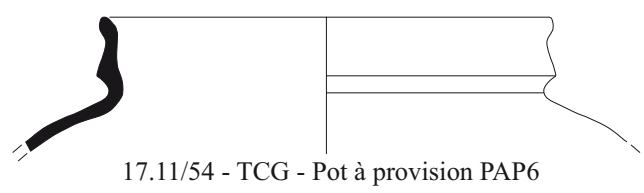
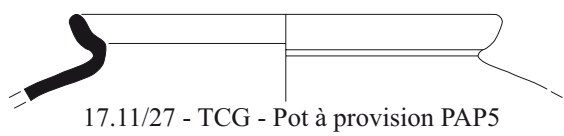
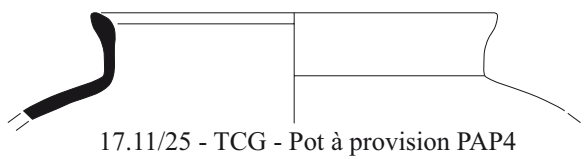
TABLE



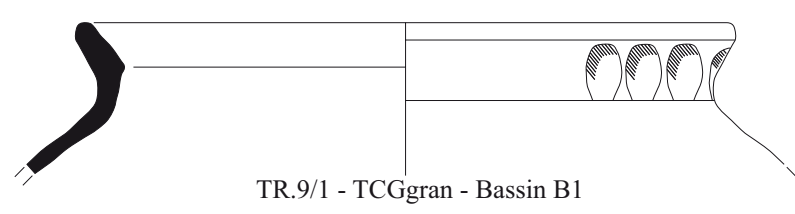
PREPARATION



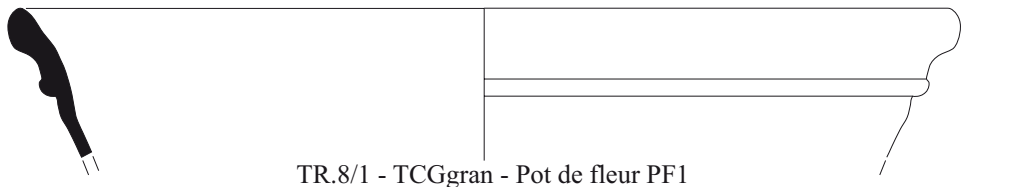
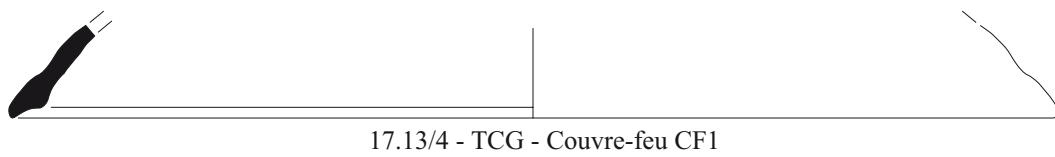
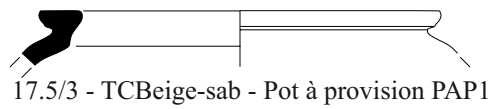
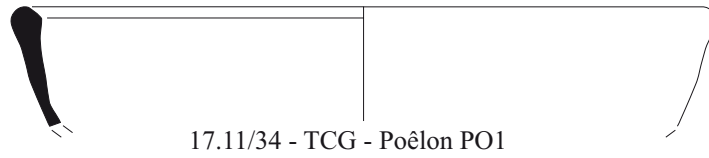
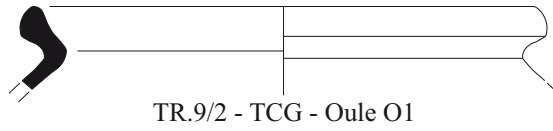
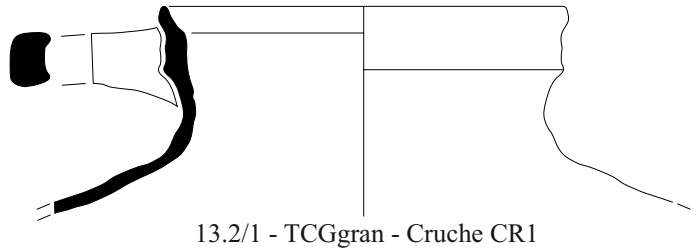
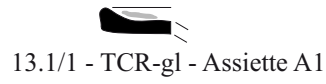
STOCKAGE



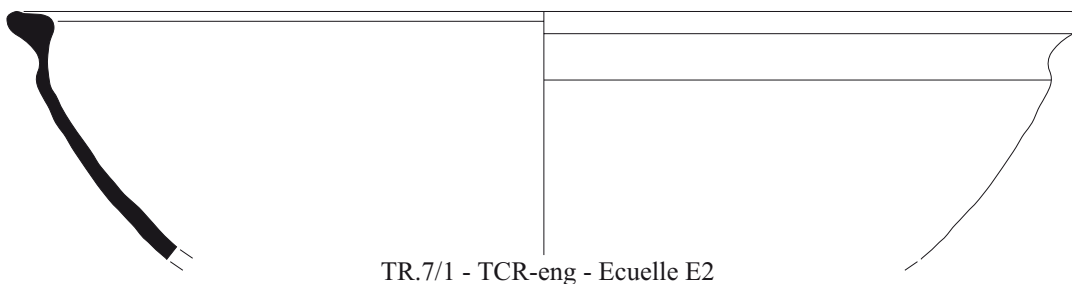
VIE QUOTIDIENNE



Mobilier seconde moitié XIVe



Mobilier moderne



Chronologie

Bas Moyen Age
Moderne

Sujets et thèmes

Habitat
Atelier de potier

Mobilier

Céramique
Lithique
Métal
Faune
TCA

NOTICE SCIENTIFIQUE

POUR LE BILAN SCIENTIFIQUE REGIONAL 2011

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en septembre 2011 à l'emplacement d'un projet couvrant une surface de 21340 m² sur la commune de Fiennes. 26 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble du projet ouvrant environ 13.22 % de la surface générale. Nous nous situons près du centre du village (première mention en 868) et le terroir alentour est très riche en indices archéologiques allant de l'époque antique à l'époque moderne.

Cette intervention a permis de mettre en évidence une occupation humaine importante de la seconde moitié du XIV^e s. dans l'angle nord ouest de la zone d'intervention. Elle se caractérise par la présence de trois fours de grandes dimensions (2.50 x 2 m dont un « à boudins ») de production de céramique ou de terre cuite architecturale. Ces structures de cuisson sont associées à des aménagements en creux liés à la production (aire de chauffe, fosses de rejet, cendrier...) mais également à une zone d'extraction de matière première (argile du sous-sol). Il est fort probable que tous les autres éléments de la chaîne opératoire de production soient présents autour mais ils n'ont pas été identifiés dans le cadre du diagnostic (zone de travail avec tour de potier, zone de préparation de la matière première et zone de stockage de la production ou zone de rejet des ratés de cuissons). Cet atelier de production pourrait être également associé ici à un habitat de la même époque. De nombreux recoupements semblent montrer l'évolution rapide de ces implantations au cours du XIV^e s. Tous les vestiges sont scellés par un niveau de destruction relativement important qui a livré du mobilier allant jusqu'à l'époque moderne pour certaines zones.

Samuel Desoutter